

COOPÉRATIVE AIR

Action • Information • Recherche | Depuis 1985

Votre alliée 360° dans le médico-social



CATALOGUE de *Formations*

Handicap et inclusion 2027

100%
personnalisé
et
modulable

INTRA
E-LEARNING

tout âge
et tout
handicap



www.airhandicap.org



UNE EXPERTISE COLLECTIVE AU SERVICE DES PRATIQUES ET DE L'INCLUSION

Depuis plus de 40 ans, AIR rassemble personnes impliquées, proches, professionnels, chercheurs et partenaires autour d'une même conviction : **mettre l'humain au cœur de chaque projet.**

Notre coopérative fait dialoguer l'expérience du terrain, les connaissances scientifiques et l'innovation pour développer des pratiques, des outils et des organisations qui favorisent l'autodétermination, la qualité des accompagnements et une société plus inclusive.

Chez AIR, les connaissances se construisent, se partagent et se transforment en solutions concrètes.

Elles circulent entre la recherche, le terrain, les formations, les outils et les démarches d'amélioration continue pour accompagner les évolutions du secteur.

NOS 3 PILIERS

Action :

Développer des outils et des pratiques utiles, conçus avec et pour les acteurs du terrain

Information :

Partager les savoirs, former et sensibiliser pour accompagner l'évolution des pratiques

Recherche :

Produire, évaluer et co-construire les connaissances qui feront les accompagnements de demain

CETTE EXPERTISE SE CONCRÉTISE AU TRAVERS DE QUATRE DOMAINES COMPLÉMENTAIRES :

Former

Développer les compétences et accompagner l'évolution des pratiques professionnelles.

Outiller

Concevoir des solutions fiables et intuitives qui soutiennent le quotidien des équipes et les parcours de vie.

Évaluer

Accompagner les ESSMS dans une démarche d'amélioration continue de la qualité, au service des personnes accompagnées.

Conseiller et partager

Mettre la recherche, l'expertise collective et le partage des connaissances au service de vos projets et des transformations du secteur.

UNE *Coopérative* AU SERVICE DE SON *Projet*

POURQUOI UNE SCIC ?

Former, développer un logiciel, évaluer la qualité ou conduire des travaux de recherche ne sont pas des activités indépendantes.

Elles participent d'une même ambition : **améliorer durablement les pratiques professionnelles, les organisations et les parcours de vie.**

Pour préserver cette ambition, AIR a fait le choix du modèle coopératif.

Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), notre gouvernance est partagée et démocratique. Cette forme juridique permet d'incarner les valeurs de solidarité de AIR.

Devenir associé-e, c'est s'engager pour un modèle éthique.

Notre réussite profite au projet, pas à des actionnaires

Chez AIR, la valeur créée est réinvestie dans la recherche, le partage des connaissances, l'amélioration continue de nos services et l'accompagnement de nos partenaires.

Nos choix peuvent ainsi privilégier l'utilité pour le secteur plutôt que la rentabilité à court terme.

Nos décisions sont éclairées par des regards complémentaires

Les associé·es d'AIR représentent des réalités différentes du secteur : personnes concernées, professionnels, salariés, experts, partenaires et collectivités.

Cette diversité permet de confronter les expériences et d'orienter la coopérative au plus près des besoins.

Nous construisons avec vous

AIR développe et fait évoluer ses services dans une logique de coopération, en réponse aux besoins du terrain. Nous ne les concevons pas en fonction des seules opportunités de marché ou de financements ponctuels, mais lorsqu'ils apportent une réponse utile aux personnes, aux professionnels et aux organisations.

C'est cette démarche qui fait vivre la complémentarité entre la formation, le DUI Airmes, l'évaluation et la recherche, et qui nous permet de rester fidèles à notre projet comme à la confiance que nous accordent nos partenaires et nos utilisateurs.



NOTRE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

NOTRE ACCOMPAGNEMENT ? DU SUR-MESURE !

Évolutives et personnalisées, nos formations sont en réalité les vôtres.

Dès l'émergence de votre projet de formation au sein de votre service ou établissement, confiez-nous vos besoins, vos contraintes et vos objectifs.

Notre ligne éthique et déontologique vous accompagnera avant, pendant et après la formation.

Notre méthodologie éthique pour être à 100% à vos côtés

1

→ Mettre en place une formation qui vous ressemble

Nous établissons avec vous les objectifs et le contenu de votre stage afin d'être au plus près des préoccupations de vos professionnels. Après vous avoir écouté et pris en compte tous vos besoins, nous vous soumettons un programme conçu pour vous avec nos formateurs. Nous pouvons en dérouler l'animation en fonction de vos contraintes (plusieurs sessions, établissements, etc.).

2

→ Nos formateurs-auditeurs

Alliant temps de théorie et applications pratiques, nos formateurs illustrent leur propos par des études de cas afin de projeter les stagiaires au plus près de leurs pratiques professionnelles quotidiennes. Tout au long du stage, nos formateurs prennent en compte les demandes et connaissances des participants, et s'assurent ainsi de l'appropriation des acquis.

3

→ Pour aller plus loin

Les évaluations, individuelles et collectives, sont bien sûr l'outil initial pour évaluer l'impact de la formation dispensée. Sur cette base, AIR vous recontacte après la formation pour faire un bilan global de la prestation et vous accompagner dans la poursuite de votre projet.

Notre volonté ? Engager tous les professionnels et les aidants

Notre offre de formation s'adapte pour proposer un contenu sur-mesure à un large public et répondre à vos enjeux.

NOS Formations : ANCRÉES SUR LE Terrain, AU PLUS PRÈS DE VOS PRÉOCCUPATIONS

98.36%

de stagiaires
satisfaits

97.59%

d'atteinte
des objectifs

Nos formateurs et formatrices

Pour répondre avec précision à la diversité des besoins professionnels dans le médico-social, AIR s'attache à représenter la même diversité chez ses formateurs et formatrices. Issus du travail social, de l'encadrement en ESSMS, du soin, de l'enseignement et de la recherche... leurs profils et expertises complémentaires nous permettent d'être au cœur de vos enjeux de formation.

Mis en musique par notre démarche d'amélioration continue et nos compétences pédagogiques, les contenus de nos formateurs et formatrices sont co-construits avec AIR afin de vous garantir :

- une expertise scientifique
- un suivi des évolutions réglementaires
- une conformité dans les recommandations de bonnes pratiques

Nos différentes modalités de formation

→ Stage intra :

Nous intervenons dans vos structures pour permettre à vos professionnels de partager un temps de réflexion autour de leurs pratiques. Nos contenus, adaptables à leurs besoins, viennent répondre à leurs questionnements et leur situation spécifique.

→ E-learning :

Nous proposons des formations qui répondent à des situations précises : déclencher rapidement un parcours de formation pour de nouveaux arrivants, renforcer les connaissances pour un professionnel sur un sujet spécifique. La souplesse du e-learning vous permet d'apporter facilement une solution.

**Découvrez le fonctionnement du e-learning, pages 6 et 7
et retrouvez ces formations dans le catalogue avec le badge**



Nos interventions ponctuelles

Pour vous accompagner sur des points métiers précis, nous organisons avec vous des services sur-mesure :

- fédérez vos équipes autour d'un sujet majeur avec une conférence pour alimenter la réflexion collective sur un socle commun de connaissances
- renforcez les compétences de vos professionnels et intervenants par un suivi personnalisé dans la durée (conçu comme du coaching)



NOS FORMATIONS E-LEARNING

DÉVELOPPEZ LES COMPÉTENCES DES ÉQUIPES
AU RYTHME DE CHACUN



Qu'est-ce que c'est ?

Une formation en e-learning est un **parcours individuel de formation** alternant des tutoriels vidéos, des exercices de prises en main et des questions de vérification de connaissances.

AIR travaille avec la **plateforme Dokéos**, spécialisée dans le e-learning pour créer ses contenus de formation.

Quels sont les avantages ?

- **Adapté au rythme de chacun** : le contenu est disponible 3 mois, facile à déployer notamment pour des petits effectifs comme de nouveaux arrivants, ou encore répondre aux besoins spécifiques pour un professionnel.
- **Souple dans l'organisation** : permet de former sans mobiliser toute l'équipe en même temps, mais aussi de mettre en place rapidement et facilement une formation.
- **Pas de frais logistiques ou d'ouverture** : vous payez uniquement le coût par apprenant. Et comme toutes nos formations, le e-learning est éligible à une **prise en charge par les OPCO**.
- **Interactive et dynamique** : alternant des vidéos, des exercices, des quizz, pour soutenir l'engagement et faciliter l'apprentissage.

Des conditions particulières pour bien suivre sa formation ?

- L'apprenant aura besoin d'un ordinateur ou d'une tablette, équipé d'un accès internet.
- L'usage de la plateforme est simple, si l'apprenant maîtrise les compétences de base en informatique, comme consulter une messagerie, faire un glisser / déposer ou mettre en pause une vidéo.
- Si ces compétences ne sont pas des automatismes pour l'apprenant, le parcours en e-learning risque de le mettre en situation d'échec.

Des doutes ? Notre équipe e-learning vous accompagne et vous conseille.

COMMENT AIR VOUS *Accompagne* POUR FAVORISER L'ENGAGEMENT DES APPRENANTS :

1

→ Progression et durée d'accès

La progression est automatiquement enregistrée : l'apprenant peut simplement quitter la page, et reprendre son parcours là où il en était.

2

→ Responsable de formation

Chez AIR nous vous proposons d'identifier un ou plusieurs responsables de formation au sein de vos équipes pour chacune des formations e-learning. Ce responsable aura la possibilité de suivre l'avancement des apprenants et sera notre interlocuteur privilégié : nous vous accompagnons pour que les apprenants tirent le meilleur de leur formation.

3

→ Relances automatiques par mail

En e-learning le risque de décrochage est important. Pour l'éviter, nous avons mis en place des relances automatisées directement auprès des apprenants, ainsi qu'un suivi mensualisé pour permettre à chaque structure de visualiser les progressions. Aujourd'hui avec AIR, 75% des stagiaires inscrits s'engagent dans leur formation e-learning.

Une conception spécifique au e-learning

Nos formations offrent une richesse de contenu grâce à l'intervention d'experts et de personnes concernées. Nous concevons nos formations en nous appuyant sur leurs expériences, mais aussi sur nos recherches et sur nos compétences : le e-learning chez AIR, c'est un pôle dédié, pour une conception pédagogique adaptée et tirant pleinement profit de cette méthode d'apprentissage.

Retrouvez nos formations e-learning et notre guide « Mode d'emploi formations e-learning » pour vous orienter en toute simplicité

→ www.airhandicap.org
> Formations > E-learning



Des moyens pédagogiques variés

Nous contenus e-learning sont variés pour soutenir l'apprentissage :

- des questionnaires d'évaluation des connaissances en début et en fin de parcours afin de permettre à l'apprenant de mesurer sa progression
- des vidéos réalisées sur mesure pour chacune de nos formations
- des exercices de mises en pratiques, pour garantir l'assimilation du contenu présenté
- des questions de vérification de connaissances avec des corrigés expliqués, afin de permettre à l'apprenant d'évaluer sa compréhension des notions abordées
- des fiches explicatives téléchargeables, pour parcourir facilement les notions abordées même après la fin de la formation



MISE EN PLACE FLEXIBLE DE VOS FORMATIONS

FAITES ÉVOLUER DURABLEMENT *les Pratiques*

Chaque structure part d'une situation différente.

Certains souhaitent construire une culture commune sur un sujet, d'autres faire évoluer leurs pratiques professionnelles, revoir leurs outils ou accompagner une transformation plus large de leur organisation.

Votre interlocuteur·ice dédié·e étudie avec vous vos objectifs immédiats mais aussi à **plus long terme** : nous pouvons vous accompagner dans votre démarche d'amélioration continue, pour apporter les bonnes connaissances aux bonnes personnes aux bons moments.

Présentiel, e-learning, conférences ou autres interventions :
votre interlocuteur·ice vous propose les modalités les plus adaptées

Retrouvez ci-dessous deux exemples de démarches mises en place, autour de
l'évaluation de la qualité et de l'autodétermination

1

FAIRE DE L'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ UN LEVIER D'AMÉLIORATION CONTINUE

→ Comprendre les attendus du référentiel

Un premier temps de formation consacré au référentiel HAS permet aux professionnels de s'approprier les fondamentaux de l'évaluation de la qualité et de mieux comprendre les attendus des critères.

→ Préparer l'évaluation dans des conditions réelles

Notre accompagnement à la préparation de l'évaluation va au-delà d'un simple audit blanc. Il permet de se mettre en situation, d'identifier les points forts et les axes de progrès.

→ Transformer les constats en actions concrètes

L'évaluation, ou sa préparation, mettent en évidence des pistes de progression. Nous construisons avec vous les formations les plus adaptées à vos enjeux : bientraitance, autodétermination, écrits professionnels, projet personnalisé...

→ S'inscrire dans une amélioration continue

Nos différentes expertises nous permettent de vous accompagner dans toute votre démarche d'amélioration continue en articulant préparation, évaluation et formation.

Retrouvez les formations liées à l'évaluation de la qualité pages 89 à 90

2

DÉVELOPPER LA CULTURE DE L'AUTODÉTERMINATION

→ Construire une culture commune

L'installation progressive de repères communs commence par la création d'un langage partagé, l'intégration des nouveaux professionnels et la sensibilisation des équipes et des cadres.

→ Faire évoluer les pratiques du quotidien

L'analyse de situations, le travail sur les postures professionnelles, le partage d'expériences et l'apport de connaissances sur des thématiques ciblées permettent d'ancrer progressivement ces pratiques dans le quotidien de chacun.

→ Transformer les constats en actions concrètes

La démarche se consolide en faisant évoluer les outils et les repères collectifs de la structure, comme le projet personnalisé ou le projet d'établissement, afin d'inscrire durablement l'autodétermination dans les pratiques.

→ Entretenir la dynamique

De nouveaux enjeux émergent, les recommandations évoluent, de nouveaux professionnels rejoignent vos équipes... Votre interlocuteur·ice AIR continue à vous accompagner pour faire vivre cette dynamique dans la durée.

Retrouvez les formations liées à la bientraitance, l'autodétermination et l'inclusion pages 20 à 28

ÉCHANGEONS SUR VOS SPÉCIFICITÉS ET VOS ENJEUX !

CONTACTEZ-NOUS



relation@airhandicap.org



03 81 50 06 20



ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES ESSMS

AIR : UNE Double EXPERTISE UNIQUE

TRANSFORMER UNE OBLIGATION EN LEVIER DE SENS AVEC AIR

La qualité ne se décrète pas, elle se construit.

L'évaluation de la qualité permet de mettre en lumière : **les pratiques existantes - les points forts - les axes d'amélioration.**

Dans le secteur médico-social, l'évaluation de la qualité est souvent perçue comme un défi administratif complexe. Chez AIR, nous sommes convaincus qu'elle est bien plus que cela : **c'est une démarche vivante qui valorise vos pratiques professionnelles et garantit que la personne accompagnée reste le véritable pilote de son parcours.**

Qu'est-ce que l'évaluation de la qualité des ESSMS ?

Inscrite à l'article L312-1 du CASF, cette évaluation est **obligatoire tous les 5 ans**. Elle s'appuie sur le **référentiel de la Haute Autorité de Santé (HAS)**, structuré autour de **42 objectifs et 157 critères**.

L'objectif est de mesurer la qualité de l'accompagnement selon trois regards croisés :

- l'accompagné traceur : l'entretien avec la personne pour recueillir sa perception de ses droits et de son projet
- le traceur ciblé : l'analyse des pratiques des professionnels sur le terrain
- l'audit système : l'évaluation de la stratégie et de la gouvernance de l'établissement

Pourquoi cette démarche est-elle essentielle ?

L'évaluation place la personne au cœur du dispositif.

Elle permet de vérifier que ses attentes sont recueillies, que ses droits (dignité, vie privée, liberté d'aller et venir) sont respectés et que les prestations répondent à ses besoins spécifiques.



Double expertise

Rigueur de l'évaluateur
Maîtrise de la preuve numérique



Organisme certifié Qualiopi

Audit blanc
Formation et e-learning autour de l'évaluation et des piliers du référentiel



EXCLUSIVITÉ AIR : GUIDE HAS & AIRMES

Pont direct entre critères HAS et DUI Airmes

3 formules d'accompagnement

Organisme autorisé par la HAS et éditeur numérique

AIR est autorisée, depuis 2022, à l'Évaluation de la qualité des Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS).

En tant qu'éditeur de DUI, nous possédons en plus une solide culture de la preuve numérique, ce qui permet de faire le lien entre les exigences réglementaires et vos outils du quotidien.

AIR combine la rigueur de l'évaluateur et la précision de l'éditeur pour offrir une méthode claire et sereine de préparation à l'évaluation de la qualité des ESSMS.

Comment réussir votre évaluation de la qualité ?

AIR propose des formations pour aider les ESSMS à se préparer sereinement à leur évaluation HAS au sens de la norme ISO 17020, temps fort de la démarche qualité.

Aller plus loin : nos formations thématiques et droits fondamentaux

La qualité ne se limite pas à la méthodologie. Pour nourrir vos pratiques, **AIR propose des formations complémentaires : Bientraitance, Vie intime, affective et sexuelle (VIAS), Autodétermination, ou encore le Projet Personnalisé.**

Vous utilisez Airmes ?

Pour des raisons déontologiques, nous ne pouvons pas être votre évaluateur externe. En revanche, **notre expertise devient votre meilleure arme de préparation**. Nous vous accompagnons pour structurer vos preuves.

EN SAVOIR PLUS SUR L'ÉVALUATION et découvrez les retours d'expérience

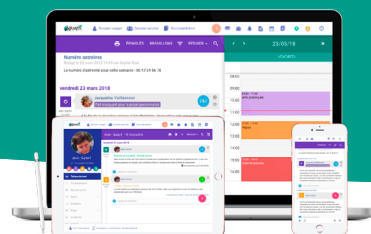
→ www.airhandicap.org > Evaluation





AIRMES

UN DUI PRÉCURSEUR FAÇONNÉ
AVEC NOS UTILISATEURS



Airmes c'est avant tout une solution conçue avec nos partenaires, depuis plus de dix ans.

Ensemble nous l'avons pensé autour de la personne en associant expérience terrain, connaissances scientifiques et expertise technologique, pour concevoir une solution au service des personnes et des professionnels.

Airmes évolue constamment avec les enjeux du secteur médico-social et les nouvelles réglementations et exigences, ainsi que d'après les besoins de notre communauté, représentée au sein de notre Comité éditorial.

Travailler avec Airmes, c'est construire ensemble une relation de confiance : nous accompagnons vos équipes au quotidien.

Les fonctionnalités

DOSSIER ADMINISTRATIF
ET PARCOURS DE VIE



ÉCRITS
PROFESSIONNELS

PLANNING ET
AGENDAS PARTAGÉS



ÉVALUATION ET
PROJET PERSONNALISÉ

SUIVIS PERSONNALISÉS



DOSSIER MÉDICAL
ET PRESCRIPTIONS

INTÉGRATION INS, DMP,
MSSANTÉ, SERAFIN-PH



LISTINGS PERSONNALISÉS,
RAPPORTS ET INDICATEURS
NATIONAUX

Et encore plus de fonctionnalités... mais Airmes, **c'est aussi le choix d'une évolution continue et d'un accompagnement personnalisé**, dès la mise en place et tout au long de votre utilisation, pour une prise en main fluide et sereine.

- Référencé Ségur dans les couloirs Handicap depuis le 22/03/2023 et Protection de l'Enfance depuis le 11/12/2023
- Hébergé en France sur un hébergement agréé données de santé (HDS)
- Conforme aux exigences réglementaires et aux connaissances scientifiques
- Structuré pour soutenir la démarche qualité et les bonnes pratiques

NOTRE **Objectif** : SOUTENIR LES PRATIQUES
PROFESSIONNELLES ET LA **Qualité** DE L'ACCOMPAGNEMENT

Nos équipes auprès de vous à tous vos moments clés

Notre objectif n'est pas seulement de faire évoluer un outil, mais aussi de permettre à vos équipes de l'utiliser pleinement, en accord avec vos pratiques et votre fonctionnement.

Notre démarche et notre organisation sont faites pour être avec vous dès le démarrage du projet, puis tout au long de votre utilisation.

Nos équipes apportent leurs connaissances d'Airmes et des métiers du médico-social pour échanger sur vos besoins et enjeux :

- préparer le projet et adapter Airmes à votre organisation
- former les professionnels, en présentiel et en e-learning, selon leurs métiers et leurs usages
- accompagner les équipes dans la durée pour l'utilisation, l'appropriation de nouvelles fonctionnalités, et la consolidation des connaissances
- être aux côtés de la gouvernance pour accompagner vos évolutions d'organisations et de pratiques

Nos expertises multiples à vos services

Airmes s'appuie sur les expertises et l'expérience des équipes d'AIR dans le numérique, la recherche scientifique, la pédagogie et l'évaluation de la qualité.

Vous disposez ainsi d'un DUI conforme et référencé, conçu par une coopérative profondément engagée dans le secteur médico-social.

Notre engagement auprès des pouvoirs publics

L'expérience acquise, riche de tous nos échanges avec nos utilisateurs, nous permet de porter vos enjeux auprès des agences nationales et des pouvoirs publics, notamment l'ANS et la CNSA.

Les enjeux autour du numérique n'ont cessé de prendre de l'ampleur, et **nous avons à coeur de continuer à défendre le principe d'un outil au service des personnes, fidèle aux réalités de terrain.**

Découvrez Airmes sur www.airmes.eu et échangeons autour de vos besoins lors d'une démonstration : cooperation@airhandicap.org / 03 81 50 00 44 (choix 3)





LA RECHERCHE AU SERVICE DES PRATIQUES

Notre démarche

Depuis plus de 40 ans, AIR développe une approche qui associe recherche, formation, innovation et accompagnement des professionnels.

Cette dynamique, impulsée dès l'origine par le docteur Monique Martinet, médecin spécialiste (neurologue, psychiatre et pédiatre), s'appuie aujourd'hui sur les équipes d'AIR, son Conseil scientifique et un réseau de partenaires.

Elle nous permet de faire évoluer les connaissances, de les confronter aux réalités du terrain et de les transmettre au travers de nos formations, de notre logiciel Airmes et de nos accompagnements.

Recherche • Partenariats • Coopérations

Les pratiques évoluent grâce aux connaissances scientifiques, mais aussi grâce à l'expérience des professionnels, aux personnes concernées et aux échanges entre les acteurs du secteur.

Notre pôle Recherche et Développement s'appuie sur un Conseil scientifique et développe des coopérations avec des universités françaises, notamment le Laboratoire de Psychologie Unité de Recherche 3188 (UR3188) de l'Université Marie et Louis Pasteur et le Laboratoire Cognition, Santé, Société (C2S) de l'Université de Reims Champagne-Ardenne, mais aussi des universités européennes et québécoises, des établissements et services, des associations, des institutions publiques et des partenaires internationaux.

→ Le Conseil scientifique AIR

Composé de chercheurs et de professionnels issus de disciplines complémentaires, il accompagne les orientations du pôle Recherche et Développement, favorise les collaborations scientifiques et contribue à la qualité des projets conduits par AIR.

Selon les projets, ces coopérations prennent la forme de travaux de recherche, d'expérimentations, d'appels à projets ou d'actions de terrain. Elles donnent également naissance à des publications scientifiques, des colloques, des conférences et des échanges de pratiques en France comme à l'international.

Des projets à impacts

AIR contribue à des projets répondant aux grands enjeux du handicap, du vieillissement et de l'accompagnement.



Parmi eux figurent plusieurs travaux conduits avec le soutien de la CNSA autour du GEVA et de l'aide à la proposition pour la PCH Enfant.

D'autres projets concernent notamment les troubles du neurodéveloppement, l'autodétermination, les comportements-problèmes ou la transformation de l'offre.

Des connaissances partagées

Les collaborations développées par AIR et ses partenaires donnent naissance à des projets de recherche, d'innovation et d'expérimentation, mais aussi à des publications scientifiques, l'organisation de colloques, la participation à des conférences et des échanges de pratiques.

Elles permettent de confronter les regards, d'évaluer les pratiques et de construire les réponses utiles au terrain, de créer et faire évoluer nos formations.

Cette dynamique dépasse les frontières

Ces dernières années, AIR est notamment intervenue lors de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (ONU), en contribuant aux réflexions sur les liens entre handicap et pauvreté, l'autonomisation et l'inclusion des filles en situation de handicap, ainsi que les violences psychiques dans le soin et l'accompagnement.

Nos équipes participent également à des projets européens et développent des coopérations internationales, comme récemment au Vietnam, autour de la santé mentale, de l'accompagnement des familles, et de la création d'unité autisme.

Faire progresser les pratiques, ensemble, c'est faire vivre cette dynamique de coopération, où la recherche, l'expérience de terrain et le partage des savoirs se renforcent mutuellement.

Notre catalogue est conçu avant tout autour des besoins des acteurs du médico-social, mais nous accompagnons également vos partenaires et vos intervenants.

Nous croyons en effet que le développement des connaissances et l'amélioration des pratiques doivent être proposés à tous, pour une société réellement inclusive.

Notre offre de formation s'adapte à un large public : **contactez-nous pour définir votre contenu sur-mesure !**

01 BIENTRAITANCE, ÉTHIQUE ET FONDAMENTAUX

Accueillir une personne en situation de handicap	20
Promouvoir la bientraitance, prévenir la maltraitance	22
La bientraitance et la maltraitance : socle théorique.....	24
L'autodétermination en ESSMS	25
Vers l'inclusion et l'autodétermination : socle théorique.....	26
Vers l'inclusion et l'autodétermination : soutenir les aptitudes cognitives des personnes.....	27
Concevoir des activités favorisant l'autodétermination	28
Aide à la réflexion éthique et à la création d'un comité d'éthique.....	29
La juste distance professionnelle.....	30
Les écrits professionnels et le secret professionnel.....	31
Aborder la vie intime, affective et sexuelle	32
Engager la politique d'accompagnement à la vie intime, affective et sexuelle en ESSMS.....	33
Prévenir le harcèlement et les violences sexuelles	34
La mort et le deuil dans l'accompagnement.....	35
Encadrer et accompagner face à la mort et au deuil en ESSMS.....	36

02 EXPRESSION ET PARTICIPATION DE LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE

La Communication Alternative et Améliorée (CAA)	38
Interculturalité et handicap	40
Communication et habiletés sociales chez les personnes avec un TSA	42
Donner du sens à l'accompagnement au quotidien de la grande dépendance	43
L'accompagnement en SESSAD, SAVS et SAMSAH.....	44
Travailler en ESAT : compétences et projet de vie	45
Les mesures de protection juridique des majeurs	46

03 CO-CONSTRUCTION ET PERSONNALISATION DU PROJET D'ACCOMPAGNEMENT

Evaluation des besoins de la personne accompagnée.....	48
Le projet personnalisé	50
Projet personnalisé : analyse des pratiques et évolution de l'accompagnement.....	51
SERAFIN-PH et le projet personnalisé.....	52

04 ACCOMPAGNEMENT À LA SANTÉ

Concevoir le projet de soins	54
Le travail thérapeutique en plateforme médico-sociale	56
Prendre en charge la douleur	58
Protocoles et conduites à tenir	59
S'approprier en équipe le circuit du médicament.....	60
Maîtriser les fondamentaux du circuit du médicament.....	62
Nutrition et dénutrition	63
Troubles de la déglutition.....	64
Hygiène et santé bucco-dentaire.....	66
Handicap et addictions.....	67

05 ACCOMPAGNEMENT À L'AUTONOMIE

Le temps du repas : un moment clé de l'accompagnement.....	70
Le travail de nuit en ESSMS.....	71
Approches sensorielles et corporelles	72
L'approche Snoezelen® : de l'initiation au perfectionnement.....	74
La Stimulation Basale® : de l'initiation au perfectionnement.....	75
Le juste toucher dans l'accompagnement	76
Mobilité et structuration psychocorporelle.....	78
Activités, jeux et handicap	80
Usages numériques, réseaux sociaux et handicap	82
Accompagner la parentalité des personnes en situation de handicap	83

06 POLITIQUE RH, DÉMARCHE QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES

Qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)	86
Prévenir les TMS : gestes et postures	87
Construire le projet d'établissement ou de service	88
S'approprier le référentiel HAS d'évaluation de la qualité des ESSMS.....	89
Préparer son évaluation de la qualité HAS par un audit blanc.....	90

07 FORMATIONS SPÉCIFIQUES

Trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH)	92
Troubles du développement intellectuel (TDI) et troubles DYS.....	93
Comprendre et prévenir les troubles du comportement	94
Comportements-problèmes : sanction et réparation.....	96
Troubles du comportement TSA : savoir répondre	98
Lecture sensorielle des comportements	99
Psychotraumatismes et handicap	100
Troubles du neurodéveloppement (TND)	101
Handicaps génétiques et trisomie 21.....	102
Lésions cérébrales et handicap	103
Le handicap social.....	104
Troubles de l'attachement et soutien à la parentalité.....	105

01.

BIENTRAITANCE, ÉTHIQUE ET FONDAMENTAUX

Accueillir une personne en situation de handicap	20
Promouvoir la bientraitance, prévenir la maltraitance	22
La bientraitance et la maltraitance : socle théorique.....	24
L'autodétermination en ESSMS.....	25
Vers l'inclusion et l'autodétermination : socle théorique	26
Vers l'inclusion et l'autodétermination : soutenir les aptitudes cognitives des personnes	27
Concevoir des activités favorisant l'autodétermination	28
Aide à la réflexion éthique et à la création d'un comité d'éthique.....	29
La juste distance professionnelle	30
Les écrits professionnels et le secret professionnel	31
Aborder la vie intime, affective et sexuelle.....	32
Engager la politique d'accompagnement à la vie intime, affective et sexuelle en ESSMS	33
Prévenir le harcèlement et les violences sexuelles	34
La mort et le deuil dans l'accompagnement	35
Encadrer et accompagner face à la mort et au deuil en ESSMS	36



formation
en e-learning

Les personnes en situation de handicap sont des citoyens à part entière. La loi de 2005 reconnaît leur droit à la participation et à l'accessibilité universelle dans tous les domaines de la vie quotidienne. Pourtant, l'accueil dans les services ordinaires - collectivités, commerces, services publics, transports, loisirs - reste souvent source d'incompréhensions ou de maladroites, faute de connaissances et de repères concrets. Cette formation propose aux professionnels en poste d'accueil des clés de compréhension du handicap et des outils pratiques pour offrir un service de qualité, respectueux et adapté à chaque situation.



- **Comprendre le handicap et ses enjeux :**
dépasser les idées reçues, connaître les différents types de handicap et leurs conséquences concrètes dans les situations d'accueil, connaître le cadre légal de l'accessibilité
- **Communiquer de manière adaptée :**
développer une attitude naturelle et respectueuse, adapter sa communication verbale et non-verbale selon le type de handicap, gérer la présence d'un accompagnant
- **Rendre son service accessible :**
identifier les obstacles environnementaux, proposer des aménagements simples et réalistes
- **Adopter les bons réflexes en situation :**
respecter l'autonomie et les choix de la personne, gérer les situations imprévues avec calme, orienter vers les ressources adaptées si nécessaire



12 max



1 ou 2 jours



1350€/jour



PUBLIC : Tout professionnel en lien avec une personne en situation de handicap

PRÉ-REQUIS : Aucun

- **Accessibilité physique** : identifier les points bloquants dans son propre espace de travail

- **La bientraitance dans l'accueil :**
Recommandations de Bonnes Pratiques de la HAS, adaptation au potentiel de chaque personne

Transformer les principes de bientraitance en pratiques partagées



CONTEXTE ET ENJEUX

La violence concerne chacun dans ce qui l'affronte à son être et son devenir. Elle implique des formes de peur, de rejet, d'angoisse. Elle peut être collective. La situation de handicap est parfois facilitatrice d'agressivité, de violence, voire de maltraitance. Les cadres médico-sociaux ont la responsabilité de mettre en place et d'animer une politique de bientraitance au quotidien dans les structures, en mobilisant un savoir théorique en termes d'organisation fonctionnelle, d'intégration de la bientraitance et de prévention de la maltraitance comme valeurs de son travail au quotidien ou encore de respect des personnes accompagnées.



OBJECTIFS

- **Connaître ce qu'est un comportement bientraitant** et identifier les attitudes susceptibles de basculer vers la maltraitance
- **Maîtriser le rôle de l'encadrement** dans la définition et l'animation d'une politique de bientraitance
- **Définir une politique de bientraitance** au sein d'une structure, avec ses outils d'évaluation et de pilotage



12 max



1 ou 2 jours



1350€/jour



PUBLIC : Travailleur du champ social ou médico-social

PRÉ-REQUIS : Aucun

CONTENU

1. Réglementation, fondation obligatoire de la bientraitance

- **Définitions internationales** : de la violence, de la maltraitance et de la bientraitance
- **Droits des usagers** : lois 2002-2, 2004-810, 2005-102 participation, compensation
- **Les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de la HAS** : bientraitance et maltraitance, définitions et mise en œuvre
- **Outils institutionnels** : Projet d'établissement, Charte des droits et libertés de la personne accueillie, Règlement de fonctionnement

2. Le comportement bientraitant

- **Bienfaisance, bienveillance** : les fondements éthiques de la posture professionnelle
- **Communication adaptée et non violente dans la relation d'accompagnement**
- **Sollicitude, « Care »** : se soucier de l'autre de manière professionnelle et ajustée
- **Reconnaissance de la personne dans sa singularité et sa dignité**

3. La maltraitance et le handicap

- **Facteurs liés au handicap pouvant accroître les risques d'abus envers les personnes**
- **Éléments médicaux** : évaluation de la douleur (grilles spécifiques), difficultés nutritionnelles, soins palliatifs
- **Respect des désirs, de l'autonomie, de l'intimité et de la pudeur dans l'accompagnement au quotidien**
- **Qualité de vie et respect des proches**
- **Limites des professionnels face aux situations difficiles** : usure, sentiment d'impuissance, nécessité du relais, contention

4. Outils de pilotage de la prévention de la maltraitance et promotion de la bientraitance

Valeurs bientraitantes d'un établissement

- Expression et coparticipation des personnes
- Secret professionnel et respect des droits
- Soutien et écoute des professionnels

Bientraitance organisationnelle

- Professionnalisation des personnels
- Analyse de l'impact du collectif sur la personne
- Etude des risques spécifiques liés aux caractéristiques de la population accueillie
- Organisation du travail des cadres : présence continue sur le terrain, définition précise des missions des personnels, réponses aux difficultés rencontrées au quotidien, analyse des pratiques
- Formation des personnels à l'analyse du caractère bientraitant / maltraitant de leurs prestations

Étude de cas concrets

- **Analyse de situations réelles issues de la pratique professionnelle des participants**
- **Identification des glissements vers la maltraitance et des leviers correcteurs**
- **Elaboration d'un plan d'action individuel et collectif transposable dans la structure**



Construire des repères communs pour promouvoir la bientraitance et prévenir les situations de maltraitance

CONTENU

- 1. Définition de la maltraitance**
 - Identifier les types de violences au sein des établissements
 - Indiquer les types des négligences au sein des établissements
 - Définir les droits fondamentaux des personnes accompagnées dans les établissements
- 2. Définition de la bientraitance :**
 - Distinguer la bienfaisance et la bienveillance
 - Décrire l'importance de la communication et du « Care »
 - Reformuler les concepts de « reconnaissance » et « sollicitude »
- 3. Mettre en pratique la bientraitance**
 - Argumenter l'importance du travail en équipe pour instaurer les pratiques de bientraitance
 - Indiquer les moyens de favoriser la bientraitance
 - Expliquer la bientraitance comme un concept en évolution permanente
- 4. Évaluer la bientraitance**
 - Décrire l'évaluation de la bientraitance auprès des personnes accompagnées
 - Expliquer l'évaluation de la bientraitance auprès les professionnels
 - Conduire l'évaluation de bientraitance avec la gouvernance
- 5. Évaluer la bientraitance - Retours d'expériences pour repérer la bientraitance**
 - Expliquer la pertinence de l'observation
 - Recueillir l'expression de la personne accompagnée
 - Décrire l'importance d'une cartographie du risque de maltraitance

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Vidéos
- Tests de connaissances
- Questions corrigées
- Mise en pratique
- Fiches téléchargeables

CONTEXTE ET ENJEUX

La violence concerne chacun dans ce qui l'affronte à son être et son devenir. Elle implique des formes de peur, de rejet, d'angoisse. Elle peut être collective. La situation de handicap est parfois facilitatrice d'agressivité, de violence, voire de maltraitance. Comment susciter et faire vivre au sein d'un établissement une dynamique de bientraitance, privilégiée par les instances nationales chargées de l'évaluation des établissements et services ?

OBJECTIFS

- Définir la maltraitance
- Décrire ce qu'est un comportement bientraitant
- Expliquer la bientraitance dans le cadre de l'évaluation de la qualité des ESSMS



Durée
2h25



Accessible
3 mois



120€



PUBLIC : Tout salarié d'un établissement/d'un service médico-social.
Adaptation de la formation aux handicaps des apprenants sur demande
PRÉ-REQUIS : Aucun
INTERVENANTS : Référent évaluation de la qualité des ESSMS

Développer les pratiques et attitudes favorisant le pouvoir d'agir des personnes accompagnées

CONTENU

- 1. Comprendre l'autodétermination**
 - **Définition et caractéristiques essentielles :** autonomie, autorégulation, empowerment psychologique, autoréalisation (Wehmeyer)
 - **La mesure du degré d'autodétermination :** échelles de Laridi, Qualité de vie...
 - **Représentation sociale des personnes en situation de handicap :** accessibilité, inclusion
- 2. Développer les compétences d'autodétermination chez les personnes accompagnées**
 - **Compétences communicationnelles :** expression des besoins et attentes
 - **Impact des capacités cognitives**
 - **L'environnement favorisant la liberté individuelle,** les habiletés sociales / ou obstacles à l'autodétermination (non prise en considération de l'expression du « Non »...)
 - **Pré-requis au développement de comportements autodéterminés :** compétences adaptatives, connaissances élargies, accès à la qualité de vie, apprentissage et exercice du choix
 - **Moyens facilitateurs :** utilisation de technologies de soutien
- 3. Faire évoluer les pratiques professionnelles au quotidien**
 - **Une posture de soutien et non décidante :** écoute de la personne dans ses aspirations et son besoin d'aide
 - **Communication alternative et augmentée :** optimiser les compétences
 - **Mise en capacité de la personne :** vers l'autonomie du choix, de la décision, de la prise de responsabilités
 - **Distinguer prise de risque et mise en danger :** le risque éducatif accompagné, cadre législatif
 - **Élargir l'offre de service :** prestations en droit commun
- 4. Outiller la gouvernance et mesurer les résultats**
 - **Organisation de la gouvernance :** analyse process, plan d'actions, accompagnement au changement
 - **Outils et communication :** outils permettant l'autodétermination, information des familles, Conseil de la Vie Sociale
 - **Indicateurs de suivi :** expression des personnes, prise en compte des besoins et attentes, modalités d'accès à l'inclusion
 - **Évaluation de la politique d'autodétermination de l'ESSMS :** évaluation du développement de comportements autodéterminés (Guide Atosti...)



CONTEXTE ET ENJEUX

L'autodétermination présuppose que chacun ait besoin de se sentir à l'origine de son comportement. L'application de ce concept aux personnes en situation de handicap définit l'autodétermination comme l'un des besoins psychologiques favorisant l'épanouissement de l'individu au même titre que le besoin de compétences et de relations sociales. Choisir, s'autonomiser, connaître ses capacités... s'apprend à travers des situations vécues. Qu'en est-il du fonctionnement de chaque ESSMS au regard de l'autodétermination des personnes accompagnées ?



OBJECTIFS

- Connaître le concept d'autodétermination
- Examiner les possibilités de décision et les occasions de s'autodéterminer données aux personnes accompagnées par l'ESSMS
- Définir les pré-requis à mettre en place pour permettre le développement de l'autodétermination chez les personnes en situation de handicap
- Ouvrir la réflexion sur les pistes d'action pouvant permettre aux professionnels d'adopter des attitudes favorisant les conduites autodéterminées chez les personnes qu'ils accompagnent
- Définir une organisation au sein de l'ESSMS favorisant une offre de service autodéterminante - Conseil de la Vie Sociale



12 max



2 ou 3 jours



1350€/jour



PUBLIC : Travailleur du champ social ou médico-social
PRÉ-REQUIS : Aucun



Module 1 - Découvrir et contextualiser pour mieux développer une culture commune autour de l'autodétermination

CONTENU

1. Mise en perspective historique de la notion de handicap en France et en Europe à travers l'histoire

- Identifier les différentes approches du handicap au cours des siècles
- Illustrer la distinction entre une approche ségrégative, intégrative et inclusive
- Lister les avancées législatives majeures pour les personnes en situation de handicap sous la Vème République

2. Analyse et comparaison des différents modèles de l'autodétermination

- Schématiser le modèle de l'autodétermination selon M. Wehmeyer
- Définir les différents leviers motivationnels au regard des besoins psychologiques fondamentaux
- Expliquer la notion d'agentivité causale

3. Analyse critique des idées reçues

- Illustrer les bénéfices concrets pour les personnes accompagnées d'une approche inclusive
- Démontrer en quoi l'autodétermination est un droit inaliénable de l'humanité dans toute sa diversité



CONTEXTE ET ENJEUX

Dans le secteur médico-social, la reconnaissance de l'autodétermination constitue une avancée majeure pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap. Commençons par comprendre les courants de pensées qui ont traversé l'approche du handicap en France pour identifier les biais qu'induit notre bagage culturel. Etudions ensuite les différents modèles théoriques de l'autodétermination pour identifier des approches alternatives au bénéfices des personnes concernées.



OBJECTIFS

- Mettre la notion en perspective avec l'évolution du secteur médico-social en France
- Définir l'autodétermination
- Expliquer en quoi le développement de l'autodétermination améliore la qualité de vie des personnes



Durée
6h



Accessible
3 mois



120€



PUBLIC : Tout salarié d'un établissement/d'un service médico-social.
Adaptation de la formation aux handicaps des apprenants sur demande

PRÉ-REQUIS : Aucun

INTERVENANTS :

Référent évaluation de la qualité des ESMS
Professeures en Pédagogie Spécialisée, de Psychologie
Directeur d'établissement
Membres de l'association Droits devant 25

MOYENS PÉDAGOGIQUES



Vidéos



Tests de connaissances



Mise en pratique



Questions corrigées



Fiches téléchargeables

CONTENU

1. Présentation de la démarche

- Réviser les composantes individuelles des composantes environnementales selon le modèle de Lachapelle
- Identifier ce qui relève des aptitudes individuelles soutenables de l'autodétermination au regard des connaissances actuelles en psychologie cognitive

2. Comprendre le fonctionnement des processus cognitifs pour mieux soutenir l'autodétermination des personnes

- Associer les composantes de l'auto-détermination selon le modèle de Wehmeyer et les connaissances actuelles du fonctionnement psychologique des personnes
- Utiliser des moyens de renforcer la capacité d'autodétermination, notamment auprès de personnes présentant des troubles du développement intellectuel



CONTEXTE ET ENJEUX

L'autodétermination repose à la fois sur les capacités de l'individu et sur son environnement. En faisant le lien entre les connaissances actuelles en psychologie cognitive et le modèle de l'autodétermination selon M. Wehmeyer. Identifions comment les aptitudes des personnes peuvent être soutenues afin de leur permettre de s'autodéterminer notamment en cas de troubles du développement intellectuel.



OBJECTIFS

- Identifier la place des capacités individuelles de la personne, de l'environnement et du soutien par l'entourage dans le modèle de Lachapelle
- Associer les composantes de l'autodétermination selon le modèle de Wehmeyer et les connaissances actuelles du fonctionnement psychologique des personnes
- Utiliser des moyens de renforcer la capacité d'autodétermination, notamment auprès de personnes présentant des troubles du développement intellectuel



Durée
3h



Accessible
3 mois



120€
90€ en souscrivant aux modules 1 et 2



PUBLIC : Tout salarié d'un établissement/d'un service médico-social.
Adaptation de la formation aux handicaps des apprenants sur demande

PRÉ-REQUIS : Aucun

INTERVENANTS : Professeure de Psychologie

MOYENS PÉDAGOGIQUES



Vidéos



Tests de connaissances



Mise en pratique



Questions corrigées



Fiches téléchargeables

Concevoir des activités qui développent l'autonomie, le choix et la participation des personnes accompagnées

CONTENU

- 1. L'autodétermination**
- **Le contexte d'émergence du concept d'autodétermination** : vers une définition systémique du handicap
 - **Le modèle de Wehmeyer et les quatre composantes de l'autodétermination**
 - Les facteurs majeurs : personnels ou environnementaux, déterminant l'émergence de l'autodétermination
- 2. Analyser les éléments favorables à l'autodétermination dans les programmes d'activités**
- À partir de programmes d'activités décrits par les participants, repérage des quatre composantes de l'autodétermination
- 3. Le processus de création de l'activité**
- Différencier programme (acquisition de compétences ou de savoirs à partir de pré-requis initiaux) et projet (associant les personnes à sa conception)
 - **Le développement du « Pouvoir d'agir »** selon Y. Le Bossé
 - **Méthode orientée « développement des ressources »** de la méthode agile selon I. Nanty
 - Développement des comportements adaptatifs, des compétences psychosociales et socio-émotionnelles
 - La valorisation des rôles sociaux
- 4. La posture du professionnel médico-social**
- Éviter les influences indues
 - Adopter une posture de soutien et de « coaching »
 - Vers une co-construction des programmes d'activités
- 5. Définir des processus de conception de programmes d'activités favorables à l'autodétermination**
- Exercice de création d'un programme d'activités
 - Présentation de la grille du Laridi pour évaluer les programmes



CONTEXTE ET ENJEUX

L'autodétermination au cœur des pratiques éducatives et des activités. Choisir, s'autonomiser, connaître ses capacités... s'apprend, les activités proposées peuvent être une occasion privilégiée pour développer les capacités d'autodétermination des personnes.



OBJECTIFS

- Comprendre les processus favorables à l'autodétermination
- Analyser les éléments favorables à l'autodétermination dans les programmes d'activités
- Définir des processus de conception de programmes d'activités favorables à l'autodétermination



12 max



2 ou 3 jours



1350€/jour



PUBLIC : Travailleur du champ social ou médico-social
PRÉ-REQUIS : Aucun

Structurer la démarche collective de réflexion éthique

CONTENU

- 1. Cadre et fondements de la démarche éthique**
- **Repères conceptuels** : éthique, déontologie, droit et bonnes pratiques professionnelles
 - **Le cadre de référence** : droits des personnes accompagnées, recommandations HAS, principe de bientraitance
 - **Liaison équipe, institution et commission de réflexion éthique** : place et articulation des niveaux de décision
- 2. Repérer les situations à enjeu éthique**
- **Le dilemme éthique**, tension entre valeurs légitimes : sécurité et liberté, soin et limites, intérêt collectif et singularité
 - **Les zones de fragilité** : autodétermination, consentement, contention, risque, fin de vie, relations avec les familles
- 3. Conduire une délibération éthique**
- **Décrire et analyser** : recueil factuel et pluridisciplinaire, repères cliniques, juridiques et organisationnels
 - **Délibérer et décider** : examiner les orientations possibles et argumenter la décision collective
 - **Tracer et évaluer** : formaliser la décision, en mesurer les impacts sur les personnes et réinterroger si besoin
- 4. Mettre en place et animer une commission de réflexion éthique**
- **Composition et fonctionnement** : membres, saisine, rythme, confidentialité et production d'avis
 - **Diffusion et appropriation** : restitution des travaux et ancrage dans le projet d'établissement
- 5. Cas pratique**
- **Étude de situation** : analyse guidée d'un cas apporté par les participants selon la méthode étudiée
 - **Plan d'action** : premières étapes pour engager la démarche au sein de sa structure



CONTEXTE ET ENJEUX

L'éthique recouvre l'ensemble des réflexions portant sur le sens et les conditions de l'accompagnement, au-delà de la seule logique technique. Elle permet aux professionnels d'interroger les valeurs qui guident leurs actes et de fonder leurs décisions sur une délibération partagée. Cette formation permet d'accompagner les équipes pour passer d'une éthique implicite à une démarche collective et structurée, jusqu'à la mise en place d'une commission de réflexion éthique adaptée à la structure.



OBJECTIFS

- **Intégrer la démarche éthique dans la pratique** en distinguant éthique, déontologie et droit, et en situant le cadre HAS et législatif
- **Repérer et formuler un questionnaire éthique** à partir de situations réelles, en identifiant les valeurs en tension
- **Conduire une délibération éthique** selon une méthode rigoureuse, de l'analyse à la décision argumentée et tracée
- **Créer et animer une commission de réflexion éthique** pérenne au sein de l'établissement ou du service



12 max



1 ou 2 jours



1350€/jour



PUBLIC : Travailleur du champ social ou médico-social
PRÉ-REQUIS : Aucun

Ajuster sa posture professionnelle pour construire une relation respectueuse, sécurisante et durable

CONTENU

1. La distance professionnelle : enjeux et repères

- **Définir la distance professionnelle** : dimensions physique, psychique, institutionnelle
- **Suridentification et sous-implication** : risques, signaux d'alerte, conséquences sur la relation d'accompagnement
- **Le quotidien comme producteur d'intimité** : gestion de la proximité dans les actes de la vie courante, le conflit comme révélateur
- **Malentendus interculturels** : représentations, normes et ajustement dans la relation professionnelle

2. Cadre réglementaire

- **Lois 2002-2 et 2005-102** : droits des usagers, participation, autodétermination
- **Décret travail social (6 mai 2017, CASF)** : définition et missions du travail social
- **RBPP Bientraitance HAS (2008/2012)** : repères communs pour les équipes

3. Fondements de la relation d'aide

- **L'approche centrée sur la personne** : empathie, écoute active, congruence, considération positive
- **Mécanismes de défense** : les reconnaître pour mieux les réguler
- **Bientraitance** : conditions d'une relation respectueuse, prévention de la maltraitance institutionnelle

4. Le professionnel face à la personne accompagnée

- **De la dépendance à l'autodétermination** : évolution du regard, du « patient » au « sujet de droit »
- **Outils d'évaluation et de recueil des besoins** : observation, projet personnalisé, analyse des dissonances, ajustement des objectifs
- **Accompagnement individuel en logique collective** : cohérence d'équipe, réponse aux singularités dans un cadre partagé
- **L'environnement comme levier** : rendre l'environnement compétent, renforcer les capacités de la personne

5. Outils de régulation professionnelle

- **Écrits professionnels** : distinguer parole émotionnelle et communication formelle
- **Analyse de pratiques** : espaces de régulation, prévention du burnout
- **Affirmation de soi** : formuler une demande, savoir refuser, gérer les situations conflictuelles
- **Attitudes spécifiques selon les publics** : troubles du spectre autistique, troubles du comportement, polyhandicap



CONTEXTE ET ENJEUX

Lors d'une relation d'aide, le professionnel engage trois axes de réflexion-action : par rapport à l'autre, à lui-même et à sa fonction. L'enjeu éthique, déontologique et moral est de bâtir une relation d'aide respectueuse des besoins de l'autre, en accord avec les missions, responsabilités et limites professionnelles. Pour éviter l'épuisement et le risque d'émergence de situations de maltraitance, il convient de chercher à développer une disponibilité basée sur l'écoute, la considération de l'autre et une claire compréhension des missions de chacun.



OBJECTIFS

- **Comprendre les enjeux de la distance professionnelle** et les mécanismes de la relation d'aide
- **Identifier ses propres tendances relationnelles**
- **Acquérir des outils concrets pour ajuster sa posture** dans les situations du quotidien
- **Articuler accompagnement individualisé, cohérence d'équipe et cadre législatif**



12 max



2 ou 3 jours



1350€/jour



PUBLIC : Travailleur du champ social ou médico-social

PRÉ-REQUIS : Aucun

Partager les informations dans une pratique sécurisée et respectueuse des droits des personnes

CONTENU

1. L'écriture réflexive et structurée

- Les différents écrits en ESSMS
- Passer de l'observation à la rédaction
- Écrire avec objectivité
- Mettre en mots des objectifs mesurables
- Créer des documents adaptés

2. Le dossier de l'usager : contenu et gestion

- Composition réglementaire
- Quelles informations transmettre
- Accès au dossier
- L'écrit collaboratif

3. Secret professionnel, partage et discrétion

- Le secret professionnel
- Le partage d'informations à caractère secret
- La discrétion professionnelle
- Les transmissions ciblées
- Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)
- Situations sensibles

4. Rédiger sans maltraitance

- Présentation de modèles d'écrits institutionnels
- Amélioration d'outils existants
- Rédaction sans jugement ni maltraitance
- Élaboration de fiches d'observation d'activités conformes aux RBPP HAS

5. Archivage et conservation des dossiers

- Législation en vigueur
- Conditions d'archivage sécurisé et de destruction des données personnelles
- La mise à disposition des écrits à la personne concernée et à ses tuteurs
- Prendre en compte la conformité des écrits de l'établissement aux obligations réglementaires

6. Faciliter la compréhension des documents

- Connaître les bonnes pratiques pour une compréhension facilitée au sein de l'établissement
- Comment choisir le bon message et le coder
- Maîtriser la méthodologie d'écriture accessible
- Les leviers pour favoriser l'intérêt à l'information écrite
- Principes du Facile à Lire et à Comprendre (FALC)



CONTEXTE ET ENJEUX

Les écrits professionnels structurent la coordination en ESSMS et engagent juridiquement les établissements. Professionnaliser les pratiques d'écriture et de transmission en maîtrisant les techniques de rédaction, le cadre légal du partage d'informations et les outils de coordination c'est garantir la traçabilité, la continuité d'accompagnement et la protection des données sensibles. Cette formation vise à harmoniser les pratiques, sécuriser le partage d'informations et ancrer durablement la culture de l'écrit éthique et bientraitante.



OBJECTIFS

- **Maîtriser l'écriture professionnelle** : transformer l'observation en écrits structurés, objectifs et utiles ; rédiger sans jugement, choisir les mots justes, adapter les supports aux destinataires
- **Sécuriser le partage d'informations** : connaître le cadre légal du secret professionnel et des transmissions ciblées ; identifier les limites juridiques, les responsabilités professionnelles et les situations d'exception
- **Garantir la traçabilité et l'accessibilité** : organiser le dossier usager, respecter les obligations d'archivage, rendre les documents accessibles, transmettre les bonnes pratiques à l'équipe



12 max



2 ou 3 jours



1350€/jour



PUBLIC : Travailleur du champ social ou médico-social

PRÉ-REQUIS : Aucun

Accompagner l'expression de la vie intime, affective et sexuelle avec une posture éthique, attentive et prévenante

CONTENU

1. Représentations et enjeux de l'accompagnement

- **État des lieux** : situation de l'accompagnement de la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap, questions soulevées
- **Représentations et émotions** : en quoi nos représentations nos limites et nos résistances influencent nos attitudes professionnelles
- **Possibilités d'expression** : quelles possibilités concrètes d'information et d'expression de la sexualité pour la personne accompagnée

2. Repères théoriques, juridiques et éthiques

- **Développement psycho-affectif** : développement « normal », incidences de la déficience intellectuelle sur la construction de la personnalité
- **La sexualité** : aspects de la vie sexuelle, conduites, contraception, MST, parentalité
- **Aspects juridiques** : charte des droits et libertés, mesures de protection (loi 2007-308), recommandation HAS mai 2022 sur la VIAS en ESSMS
- **Valeurs éthiques** : droit à l'intimité, dignité, respect de soi, accompagnement et limites de l'ingérence des familles ou des tuteurs

3. L'éducation à la vie relationnelle et sexuelle

- **Cadre méthodologique et éthique** : conduite de séances d'éducation à la sexualité
- **Grands thèmes abordés** : image corporelle, hygiène, puberté, relations amicales et amoureuses, consentement et savoir dire non
- **Prévention** : accès aux protections, contraception, réduction des risques, prévention des IST
- **Autonomisation** : capacité à faire des choix, responsabilisation, respect de soi et des autres
- **Environnement sécurisé** : permettre l'identification d'espaces adaptés et de circuit de communication pour libérer la parole

4. Posture professionnelle et caractéristiques selon le handicap

- **Positionnement professionnel** : différence entre famille, ami et professionnel ; définir un cadre entre permission et protection
- **Attitudes face aux manifestations** : quelles réponses ajustées selon les situations rencontrées
- **Spécificités par type de handicap** : déficience intellectuelle, troubles du spectre autistique, handicap moteur, handicap psychique
- **Repérage des abus** : signes cliniques évocateurs, entretien et éléments du suivi



CONTEXTE ET ENJEUX

La vie affective, les relations intimes et la sexualité mobilisent fortement les émotions de chacun et interrogent directement les pratiques professionnelles. Accompagner cette dimension suppose d'interroger ses propres représentations, ses limites et ses résistances, de disposer de repères juridiques et éthiques clairs, et de savoir adopter une posture ajustée selon le type de handicap. Cette formation permet aux professionnels d'ouvrir une réflexion partagée, de garantir le droit fondamental à l'intimité et d'accompagner concrètement l'expression de la vie relationnelle des personnes accueillies.



OBJECTIFS

- **Interroger ses propres représentations** et identifier en quoi limites et résistances influencent les attitudes professionnelles
- **Maîtriser le cadre juridique et éthique** de la vie affective et sexuelle en ESSMS droits, intimité, consentement, protection
- **Savoir animer des temps d'éducation** à la vie relationnelle et sexuelle adaptés aux personnes accompagnées
- **Adopter une posture professionnelle ajustée** face aux manifestations de la sexualité et selon le type de handicap
- **Repérer les signes évocateurs d'abus** et connaître les éléments du suivi des personnes concernées



12 max



2 ou 3 jours



1350€/jour



PUBLIC : Travailleur du champ social ou médico-social

PRÉ-REQUIS : Aucun

Construire un cadre commun et pérenne inscrivant la vie intime, affective et sexuelle dans une démarche institutionnelle

CONTENU

1. Le positionnement institutionnel

- **Accueillir la dimension affective** : comment l'établissement peut accueillir cette dimension, quelle élaboration, quel accompagnement
- **Dégager un consensus** : passer des positions individuelles à un cadre partagé au niveau de l'établissement
- **Incidences de l'institution** : effets de la vie en collectivité sur l'expression de la vie intime et de la sexualité

2. Inscrire la VIAS dans le projet d'établissement

- **Un cadre entre permission et protection** : définir des repères permettant de fonder les pratiques
- **Références et chartes** : recommandations de bonnes pratiques professionnelles, chartes associatives
- **Repères juridiques** : charte des droits et libertés, règlement de fonctionnement, recommandation HAS mai 2022

3. Les outils à mettre en place

- **Accompagnement individuel et de groupe** : information, prévention, programme d'éducation adaptée, groupes de parole
- **Méthodologie de réflexion** : analyse partagée autour d'une situation, sujets tabous, prise de responsabilités
- **Attitudes professionnelles** : harmoniser les réponses face aux manifestations de la sexualité
- **Aménagement de l'environnement** : identifier des espaces propices et sécurisants pouvant faciliter l'expression des personnes accompagnées

4. Familles, partenaires et pérennisation

- **Le travail avec les familles** : confidentialité, représentations parentales et sociétales, dialogue
- **Les partenaires** : planning familial et professionnels du territoire
- **Inscription dans la durée** : outils garantissant la cohérence de l'orientation institutionnelle



CONTEXTE ET ENJEUX

Accueillir la dimension intime, affective et sexuelle des personnes accompagnées suppose un positionnement institutionnel clair. La seule bonne volonté des professionnels ne peut suffire à encadrer l'accès à ce droit fondamental. Comment un établissement peut-il appréhender cette dimension, l'inscrire dans son projet et dégager un consensus d'équipe ? Cette formation accompagne l'encadrement dans la définition d'un cadre commun, entre permission et protection, ainsi que dans la mise en place d'outils pérennes au niveau de l'établissement.



OBJECTIFS

- **Ouvrir une réflexion d'équipe** donnant sens et cohérence aux expressions de chacun
- **Inscrire le respect aux droits à la VIAS dans le projet d'établissement**, entre permission et protection
- **Définir des pratiques institutionnelles conformes** aux recommandations de bonnes pratiques
- **Mettre en place des outils pérennes** d'accompagnement à la vie intime, affective et sexuelle
- **Structurer le travail avec les familles et les partenaires**



12 max



2 ou 3 jours



1350€/jour



PUBLIC : Travailleur du champ social ou médico-social

PRÉ-REQUIS : Aucun

Repérer les situations de harcèlement et de violences sexuelles pour mieux protéger les personnes accompagnées

CONTENU

1. Comprendre les violences et leurs ressorts

- Définir le harcèlement
- Définir les violences sexuelles
- Facteurs de surexposition liés au handicap
- La crédibilité de la parole

2. Repérer les signes d'alerte et accueillir la parole

- Signes physiques et comportementaux
- Signes psychiques et somatiques
- Signaux liés au contexte
- Recueillir la parole sans l'altérer

3. Cadre juridique, conséquences et accompagnement

- Qualification et obligations
- Signalement et confidentialité
- Conséquences psychotraumatiques
- Orientation et soins

4. Agir en prévention

- Éducation à la vie intime, affective et sexuelle
- Prévention des conduites à risque
- Mobiliser le réseau d'aide
- Inscrire la prévention dans l'institution



CONTEXTE ET ENJEUX

Les personnes en situation de handicap, enfants comme adultes, sont particulièrement exposées au harcèlement et aux violences sexuelles : dépendance à autrui, difficultés de communication et crédibilité contestée. Trop souvent, les victimes ne sont pas prises au sérieux et ne bénéficient pas des soins spécifiques nécessaires. Cette formation outille les professionnels pour repérer les signes d'alerte, accueillir la parole, agir dans le respect du cadre juridique et déployer une prévention active auprès des personnes accompagnées, qu'elles soient victimes, témoins ou auteurs.



OBJECTIFS

- **Comprendre les mécanismes** du harcèlement et des violences sexuelles ainsi que les facteurs de surexposition propres au handicap, chez l'enfant comme chez l'adulte
- **Repérer et qualifier** les signes d'alerte, distinguer victime, témoin et auteur, accueillir la parole sans l'induire
- **Maîtriser le cadre juridique et déontologique** obligation de signalement, secret professionnel, protection des personnes vulnérables
- **Déployer une prévention active** individuelle et collective, articulée à l'éducation à la vie intime, affective et sexuelle et au projet d'établissement



12 max



1 ou 2 jours



1350€/jour



PUBLIC : Travailleur du champ social ou médico-social

PRÉ-REQUIS : Aucun

Aider les équipes à vivre et accompagner ces situations

CONTENU

1. La mort

- La mort, sujet tabou
- Où allons-nous mourir ?
- L'agonie
- Les rites funéraires

2. Cadre légal et droits des personnes

- Lois Léonetti et Claeys-Léonetti
- Outils de protection de la volonté
- Droits spécifiques au handicap
- Procédure collégiale

3. L'accompagnement de fin de vie et soins palliatifs en établissement

- Des moments riches et authentiques
- Définition et philosophie
- Mise en place
- La douleur et le handicap
- Les différentes actions de l'équipe soignante
- Particularités du soin des personnes polyhandicapées

4. L'écoute et le soutien de la famille et des proches

- Besoins des familles
- Communication et soutien

5. Le soutien aux professionnels

- Savoir écouter les angoisses
- Les limites de l'accompagnement
- Le travail de deuil des professionnels
- Leviers institutionnels

6. Les mécanismes psychiques du deuil

- Définition du travail de deuil
- Les étapes du deuil
- Deuils compliqués et pathologiques
- Le deuil chez les personnes en situation de handicap
- Les groupes de parole



CONTEXTE ET ENJEUX

Accompagner des personnes porteuses de handicap sévère, c'est être confronté à leurs joies, leurs progrès, mais aussi à leurs souffrances, leurs angoisses et parfois à leur décès. Chaque fin de vie est une expérience singulière pour le professionnel, la famille et l'entourage. Cette formation guide les équipes pour traverser ces moments avec justesse, humanité et professionnalisme.



OBJECTIFS

- **Faire que mourir devienne un acte de vie**, en repositionnant la mort dans le processus d'accompagnement
- **Connaître les composantes d'un accompagnement de fin de vie**, dans les établissements et services médico-sociaux
- **Comprendre le besoin de soutien des équipes**, et identifier les leviers institutionnels de prévention de l'épuisement
- **Savoir soutenir les personnes endeuillées**, en tenant compte des spécificités liées au handicap



12 max



2 jours



2700€



PUBLIC : Travailleur du champ social ou médico-social

PRÉ-REQUIS : Aucun

Structurer la politique institutionnelle de fin de vie pour accompagner la personne, les familles, mais aussi les équipes

CONTENU

1. La mort en institution : un enjeu de gouvernance

- La mort, sujet tabou
- Où mourir en établissement ?
- L'agonie
- Les rites funéraires

2. Cadre légal et responsabilité institutionnelle

- Lois Leonetti et Claeys-Leonetti
- Directives anticipées et personne de confiance
- Droits spécifiques au handicap
- Procédure collégiale
- Volet fin de vie du projet d'établissement

3. Organiser l'accompagnement de fin de vie et les soins palliatifs

- Philosophie des soins palliatifs
- Coordination des intervenants
- La douleur et le handicap
- Conduites à tenir après le décès

4. Soutenir les familles : posture des équipes, cadre de l'institution

- Besoins des familles
- Communication et soutien
- Rôle de l'encadrement

5. Prévenir l'épuisement et soutenir les équipes : le rôle de l'encadrement

- Savoir écouter les angoisses
- Les limites de l'accompagnement
- Le travail de deuil des professionnels
- Leviers institutionnels à déployer
- Posture managériale



CONTEXTE ET ENJEUX

La fin de vie et le deuil en établissement engagent l'ensemble de la chaîne d'accompagnement : les professionnels de terrain au plus près des personnes accompagnées et de leurs familles, mais aussi les cadres et la gouvernance, garants du cadre légal, organisationnel et du soutien apporté aux équipes. Cette formation outille conjointement encadrants et professionnels pour structurer une réponse institutionnelle cohérente, sécurisée juridiquement et soutenante, à la hauteur de ces moments décisifs.



OBJECTIFS

- **Structurer une politique institutionnelle de fin de vie**, intégrant cadre légal, procédures et organisation des relais
- **Outiller l'encadrement dans son rôle de soutien aux équipes**, prévention de l'épuisement professionnel et animation des espaces de parole
- **Sécuriser les pratiques de terrain**, accompagnement de fin de vie, soins palliatifs et soutien aux familles
- **Accompagner durablement les professionnels**, soutenir le travail de deuil et aménager la charge de travail



12 max



1 ou 2 jours



1350€/jour



PUBLIC : Travailleur du champ social ou médico-social

PRÉ-REQUIS : Aucun

02.

EXPRESSION ET PARTICIPATION DE LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE

La Communication Alternative et Améliorée (CAA)	38
Interculturalité et handicap.....	40
Communication et habiletés sociales chez les personnes avec un TSA	42
Donner du sens à l'accompagnement au quotidien de la grande dépendance	43
L'accompagnement en SESSAD, SAVS et SAMSAH	44
Travailler en ESAT : compétences et projet de vie	45
Les mesures de protection juridique des majeurs.....	46

Comprendre et intégrer la CAA dans les pratiques d'accompagnement,
comme pilier pour l'autodétermination



CONTEXTE ET ENJEUX

La communication est un droit fondamental et non une compétence à acquérir : c'est le sens porté par la Déclaration universelle des droits de l'homme et désormais par le décret du 30 juin 2025, qui reconnaît la Communication Alternative et Augmentée (CAA) comme un droit opposable pour toute personne ne pouvant s'exprimer par la parole. Cette formation s'appuie sur les données scientifiques les plus récentes pour transmettre une démarche fondée sur la présomption de compétence et l'évaluation dynamique.



OBJECTIFS

- Appréhender les différentes formes de communication et intégrer la communication alternative et augmentée dans les pratiques d'accompagnement
- S'approprier les principes de l'évaluation dynamique, de la modélisation et du « bain de langage »
- Identifier les outils de CAA (avec et sans aide technique) et les conditions de mise en place institutionnelle réussie



PUBLIC : Travailleur du champ social ou médico-social
PRÉ-REQUIS : Aucun



12 max



1 ou 2 jours



1350€/jour

CONTENU

1. La communication : un droit, un besoin, un apprentissage

- Situer la communication dans son cadre légal : de la Déclaration universelle des droits de l'homme au décret du 30 juin 2025
- Le développement de la communication : environnement, interactions, appropriation du langage et des compétences sociales
- Les différentes fonctions du langage : représentation de la pensée, communication

2. Communication alternative et communication augmentée

- Communication alternative : à la place du langage oral
- Communication augmentée : en complément du langage oral
- Déconstruire les mythes de la CAA : nécessite ni prérequis ni maturité cognitive, elle se propose à tous, sans hiérarchie entre pictogrammes, photos ou images
- Une vision intégrée autour du besoin : gestes, signes, pictogrammes et supports technologiques
- Le modèle de participation : présomption de compétence, mise en place immédiate de la CAA pour ensuite évaluer, ajustement continu

3. La démarche d'évaluation dynamique

- Identifier les barrières intrinsèques : vue, audition, compétences motrices
- Identifier les barrières extrinsèques : politique d'établissement, moyens, compétences des équipes, partenariat avec la famille
- Identifier les besoins et les compétences actuelles de communication : comment la personne communique, dans quels contextes, avec qui, pour faire quoi

- Un principe directeur : utiliser d'abord, tester ensuite ; s'évaluer soi-même en tant que partenaire de communication

4. La modélisation, une pédagogie du « bain de langage »

- Qui modélise : l'ensemble des personnes côtoyant la personne accompagnée, en multi-modalité (parole, gestes, pictogrammes)
- Quoi, quand, comment : les mots-clés du message, en toute situation, dans un contexte motivant, sans crainte de l'erreur — plus on modélise, plus c'est naturel
- Construire un outil robuste : vocabulaire de base, spécifique et personnel ; toutes les catégories grammaticales ; emplacement stable des pictogrammes

5. Découvrir les outils de CAA

- Sans aide technique : gestes, regard, expressions faciales, signes (Makaton), vocalisations
- Avec aide technique : classeurs et tableaux de communication (basse technologie), boîtiers parlants et contacteurs (moyenne technologie), applications et synthèse vocale (haute technologie)
- Outils reconnus CAA : Makaton, grilles et classeurs (GRID), PODD, PECS...

6. De la communication à l'autodétermination

- La CAA comme enjeu pilier d'autodétermination : faire des choix, donner son avis, exister et agir, s'adapter et développer ses connaissances
- Conditions de réussite institutionnelle : personnes référentes, formation d'un nombre significatif de l'équipe, engagement de la direction, culture de la communication à l'échelle de l'établissement

Adapter son accompagnement aux références culturelles, aux parcours de vie et aux représentations du handicap



CONTEXTE ET ENJEUX

Les professionnels du travail social accompagnent des personnes en situation de handicap et leurs familles aux ancrages culturels variés. Le handicap, vécu différemment selon les cultures, nécessite une approche spécifique articulant respect de la diversité et cadre institutionnel français. Cette formation permet d'acquérir les compétences d'appréhension des différences interculturelles nécessaires pour ajuster ses pratiques et développer un accompagnement respectueux et efficace.



OBJECTIFS

- **Comprendre les représentations du handicap selon les cultures** et leurs implications dans l'accompagnement
- **Identifier les codes sociaux** et rôles familiaux face au handicap dans différentes cultures
- **Maîtriser les trois étapes de l'approche interculturelle** appliquées aux situations de handicap
- **Adapter son positionnement professionnel** en contexte de diversité culturelle



12 max



2 ou 3 jours



1350€/jour



PUBLIC : Travailleur du champ social ou médico-social

PRÉ-REQUIS : Aucun

CONTENU

1. Le concept de handicap et les représentations culturelles

- Définitions internationale et française du handicap
- Les différents types de handicap
- Impact de la culture sur la perception du handicap
- Place des soins, de l'école et du travail dans un contexte interculturel
- La double altérité

2. Le regard professionnel sur la personne handicapée d'une autre culture

- Définition de l'interculturalité et aspects législatifs
- Identification des groupes d'appartenance, codes sociaux et rôles familiaux face au handicap
- Compréhension des processus d'acculturation et de la quête identitaire
- Psychotraumatismes liés aux parcours migratoires et impact sur le handicap
- Conséquences de l'isolement culturel, linguistique et social

3. Les trois étapes de l'approche interculturelle appliquées au handicap

- La décentration
- La découverte du cadre de référence de l'autre
- La négociation-médiation

4. Communiquer et accompagner la personne d'une autre culture

- Outils de base
- Adapter les modes de communication selon le handicap et la culture
- Malentendus interculturels

- Place du facilitateur et du proche accompagnateur dans l'échange
- Utilisation des médiateurs culturels et interprètes

5. Rôle de la famille dans l'accompagnement selon les cultures

- Représentations et résistances face au handicap
- Identifier les résistances des familles face aux modèles proposés
- Responsabilité collective ou individuelle
- Influence des croyances religieuses sur les choix d'accompagnement
- Dialogue interculturel avec les familles

6. Adapter l'accompagnement selon le type de handicap et la culture

- Attitudes communes
- Dépasser ses représentations
- Gestion éthique des conflits de valeurs

7. Le professionnel animateur du projet

- Construire le projet personnalisé en intégrant les dimensions culturelles
- Évaluation des besoins et des compétences
- Stratégies pour créer un espace sécurisé avec les familles migrantes
- Travail en réseau et partenariat

Comprendre les particularités et mettre en place une communication adaptée pour développer la socialisation

CONTENU

- 1. Préambule : Qu'est-ce que l'autisme ?**
 - **Définitions : DSM-5**
 - **L'autisme de haut niveau** sans déficience cognitive et langagière (ex. syndrome d'Asperger)
 - **Les troubles du spectre autistique** dans le cadre plus global de pathologies syndromiques à l'origine de handicaps
- 2. Particularités et difficultés de communication / socialisation dans le TSA**
 - **Les particularités communicationnelles** : initier et entretenir l'échange, parler sans filtre...
 - **Les difficultés de socialisation** : quelle compréhension des codes sociaux ? Comment entrer en relation...
- 3. Communication adaptée et personnalisée**
 - **Les fonctions de la communication expressive et réceptive**
 - **Quels canaux pour quelles compétences** : gestuel, visuel (concret - imagé), verbal, auditif
 - **Supports visuels basés sur la structuration spatio-temporelle** : approche Teacch
 - **Types de communication alternative et augmentative** : Pecs, Makaton...
 - **Remédiation cognitive pour favoriser la communication essentielle**
 - **Le renforcement positif (ABA)** : outils pratiques et transposables sur le terrain
- 4. Lien pragmatique entre communication et habiletés sociales**
 - **Fonctions et rôle de la communication sociale**
 - **Intérêts et préférences sociales des personnes avec un TSA**
 - **Spécificités neurologiques des personnes avec un TSA**, leurs impacts sur les relations interpersonnelles
 - **Multiplier les échanges sociaux** en répondant aux souhaits et bien-être personnel
 - **Techniques pour développer les habiletés sociales** : images, schémas, logiciels, video-modeling, cercles de proximité et scénarios sociaux
 - **Favoriser la relation à court et long terme** avec l'équipe pluridisciplinaire
 - **Identifier les besoins de l'équipe éducative** pour un projet de communication sociale structuré
- 5. Intervention et approfondissement des habiletés sociales**
 - **Elaborer des scénarios sociaux en groupe** selon les besoins des participants
 - **Jeux de rôle pour présenter et mettre en place des outils d'apprentissages sociaux**
 - **Etudes de cas** : situations problématiques rencontrées, recherche de solutions adaptées



CONTEXTE ET ENJEUX

Initier l'échange, comprendre les codes sociaux, entrer en relation : autant de défis quotidiens pour les personnes avec un TSA, et pour les équipes qui les accompagnent. Cette formation propose des outils éprouvés - supports visuels, communication alternative, renforcement positif - pour construire une communication adaptée et développer durablement les habiletés sociales.



OBJECTIFS

- **Acquérir une connaissance des troubles de cognition sociale observés chez les personnes avec un TSA**
- **Connaître des outils d'évaluation et d'aide à la communication**
- **Disposer de techniques de développement des habiletés sociales**



12 max



1 ou 2 jours



1350€/jour



PUBLIC : Professionnel du champ social ou médico-social

PRÉ-REQUIS : Aucun

Penser les actes du quotidien comme de véritables temps de relation et mobilisation individualisés

CONTENU

- 1. Comprendre la personne en situation de grande dépendance**
 - **Un changement de regard porté par la HAS** : centrer l'accompagnement sur le développement des compétences de chacun plutôt que sur la limitation des déficiences
 - **Une vulnérabilité qui appelle une vigilance particulière** aux conditions de sécurité et de confort, sans empêcher de saisir les opportunités de communication, d'interactions sociales et de stimulations sensorielles
 - **Repérer les capacités, le rythme et les particularités propres à chaque personne avant de construire une réponse**
- 2. Observer le quotidien pour lui redonner du sens**
 - **Observer les situations routinières** : toilette, repas, déplacements, temps libres, comme autant d'occasions de relation
 - **Considérer la communication avant toute intervention** : verbale, non verbale
 - **Adapter l'environnement** : matériel, relationnel
 - **Tenir compte des rythmes** : propres à la personne, au professionnel et à l'établissement
- 3. Objectiver les besoins fondamentaux**
 - **Le domaine « autonomie »** : les activités de la vie quotidienne (entretien personnel, repas, mobilité) et la communication, l'accès au choix
 - **Le domaine « participation sociale »** : l'implication de la personne dans des situations de vie réelle, loisirs, vie sociale
 - **Un langage commun aux équipes, aux familles et aux partenaires** : objectiver les besoins et personnaliser l'accompagnement
- 4. Développer les potentiels par l'activité et l'évaluation**
 - **Construire le projet personnalisé** à partir de l'évaluation des capacités, en intégrant le jeu, le collectif, le bien-être et le plaisir comme leviers de développement
 - **Mettre en place des activités structurées et informelles** : en établissement comme à l'extérieur
 - **Évaluer régulièrement les actions menées pour ajuster les objectifs**
- 5. Faire vivre la démarche en équipe et avec les familles**
 - **L'observation partagée comme socle commun** : du projet personnalisé et du projet de groupe
 - **La bientraitance comme priorité d'action transversale**
 - **Le travail avec les familles et l'analyse des pratiques** pour soutenir les professionnels dans la durée



CONTEXTE ET ENJEUX

Pour la personne en situation de grande dépendance, le quotidien n'est pas un temps neutre entre deux soins : il constitue l'essentiel de sa vie. La HAS rappelle que l'accompagnement doit se centrer sur le développement des capacités plutôt que sur la seule limitation des déficiences, dans le respect des droits, des choix, de l'intimité et du rythme physiologique de la personne. Cette approche invite les professionnels à transformer chaque acte essentiel, chaque activité et chaque temps informel en occasion de relation, de plaisir et de participation.



OBJECTIFS

- **S'approprier les principes HAS relatifs à la vie quotidienne de la personne polyhandicapée ou en situation de grande dépendance**
- **Repositionner les actes et les temps du quotidien** comme vecteurs de sens et de relation
- **Construire des réponses individualisées centrées sur les capacités** et le pouvoir d'agir de la personne



12 max



2 jours



2700€



PUBLIC : Professionnel du champ social ou médico-social
PRÉ-REQUIS : Aucun

Accompagner les parcours de vie en milieu ordinaire en favorisant
l'autonomie, l'inclusion et l'autodétermination

CONTENU

1. Le cadre et les enjeux de l'intervention en service d'accompagnement

- Fondements législatifs et réglementaires
- Spécificités de l'intervention à domicile et en milieu ordinaire
- Les limites du service
- Les publics accompagnés

2. Construire sa posture professionnelle

- La « bonne distance » professionnelle
- Outils de la relation d'aide
- Travailler en contexte interculturel
- L'accompagnement individuel dans une logique collective
- Les écrits professionnels

3. Évaluer les besoins et construire le projet personnalisé

- Évaluation des besoins
- Construire le projet personnalisé
- Le projet personnalisé comme outil de coordination
- Prendre en compte l'environnement de la personne

4. Coordonner les parcours et animer le réseau partenarial

- Evolutions pour un fonctionnement en plateforme de services coordonnés
- Le coordonnateur de parcours
- Secret professionnel et partage d'informations
- Animer le réseau partenarial

5. Adapter son accompagnement aux parcours de vie

- Accompagner le développement de l'enfant et de l'adolescent (SESSAD)
- Accompagner l'autonomie et l'insertion sociale des adultes (SAVS / SAMSAH)
- Accompagner les situations complexes
- Accompagner le vieillissement

6. Le travail en équipe et l'amélioration continue

- Le travail en équipe pluridisciplinaire
- Formation des professionnels
- Analyse des pratiques et soutien
- Évaluation de la qualité du service



CONTEXTE ET ENJEUX

Les équipes des services d'accompagnement à domicile et en milieu ordinaire interviennent dans les lieux de vie des personnes pour favoriser leur développement, leur autonomie et leur inclusion sociale. Cette proximité avec les personnes et leurs familles exige des professionnels une posture ajustée, articulant respect de l'intimité et cadre d'intervention structurant. L'accompagnement s'inscrit dans une logique de parcours inclusif et coordonné, nécessitant de revisiter régulièrement les objectifs du service, ses limites et ses moyens évaluatifs, tout en développant le pouvoir d'agir des personnes accompagnées.



OBJECTIFS

- **Maîtriser le cadre et les spécificités** de l'intervention à domicile et en milieu ordinaire, connaître les fondements législatifs et réglementaires, identifier les limites du service et les situations nécessitant un relai
- **Construire une posture professionnelle ajustée**, gérer la distance professionnelle dans l'intimité des lieux de vie, développer les outils de la relation d'aide, travailler en contexte interculturel et pluridisciplinaire
- **Évaluer les besoins et coordonner les parcours**, construire des projets personnalisés ancrés dans le projet de vie de la personne, coordonner les interventions partenariales, animer le réseau autour de la personne, maîtriser les règles du partage d'informations et les transmissions ciblées
- **Adapter son accompagnement** aux différentes étapes du parcours de vie (développement, insertion sociale, vieillissement), accompagner les situations complexes et les troubles du comportement, soutenir l'autodétermination et l'inclusion



12 max



2 ou 3 jours



1350€/jour



PUBLIC : Travailleur du champ social ou médico-social

PRÉ-REQUIS : Aucun

Accompagner les travailleurs dans des parcours professionnels choisis et évolutifs

CONTENU

1. Le cadre légal du travail en ESAT et ses évolutions récentes

- **Le décret du 13 décembre 2022** : nouveaux droits individuels et collectifs
- **La loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi, ses décrets et arrêté de 2025** : convergence des droits avec ceux des salariés, statut d'« assimilé salarié »
- **Le parcours renforcé en emploi** : droit aux allers-retours entre ESAT, entreprise adaptée et milieu ordinaire, sans nouvelle décision de la MDPH

2. Le management, moteur du parcours du travailleur en situation de handicap

- **L'organisation des ESAT** : adaptation aux évolutions réglementaires
- **Changer de regard sur l'accompagnement**
- **L'accompagnement, un travail d'équipe**
- **Le travail en réseau** : service public de l'emploi, travailleurs sociaux...

3. Évaluer les compétences techniques : outils et référentiels

- **De la capacité à la compétence** : une approche transférable entre les environnements de vie, grilles d'aptitudes métiers
- **Le modèle fonctionnel de l'autodétermination** : autonomie, autorégulation, autoréalisation et l'autoévaluation comme levier
- **Les outils standardisés** : GEVA (volet insertion professionnelle), carnet de parcours et de compétences, nomenclature SERAFIN-PH
- **Le lien entre acquisition de compétences et réussite de l'insertion professionnelle**

4. Développer les compétences et habiletés sociales dans l'emploi

- **La définition des compétences psychosociales** : leur mobilisation dans le monde du travail
- **Les leviers d'action** : communication, régulation émotionnelle, résolution de problèmes, relations professionnelles
- **Les dispositifs d'accompagnement dédiés** : emploi accompagné, job coaching, Cap Emploi, France Travail

5. Construire et sécuriser le projet de vie professionnel

- **Le projet de vie comme fil conducteur des choix professionnels**
- **L'articulation entre projet personnalisé et projet professionnel**
- **Le rôle du conseiller en emploi accompagné dans la coordination du parcours**



CONTEXTE ET ENJEUX

Entre réforme des ESAT, exigence croissante d'évaluation objective des compétences et place centrale du projet de vie, l'accompagnement des travailleurs en situation de handicap vers un emploi durable se réinvente. Cette formation donne aux équipes les repères réglementaires, les outils d'évaluation et les leviers relationnels pour transformer chaque parcours en ESAT en un véritable projet professionnel, choisi et valorisant.



OBJECTIFS

- **Intégrer le cadre légal et les évolutions récentes du travail en ESAT**
- **Évaluer objectivement les compétences techniques et sociales** du travailleur en situation de handicap
- **Construire un projet de vie professionnel individualisé**, mobilisateur et évolutif



12 max



2 ou 3 jours



1350€/jour



PUBLIC : Travailleur du champ social ou médico-social

PRÉ-REQUIS : Aucun

Concilier protection juridique, respect des droits et participation des personnes accompagnées

CONTENU

1. Comprendre le cadre juridique de la protection

- Évolution historique et philosophique de la réforme
- Les principes directeurs
- Architecture des dispositifs
- Procédure d'ouverture, durée, révision et fin

2. Distinguer et caractériser chaque mesure

- La sauvegarde de justice
- La curatelle
- La tutelle
- L'habilitation familiale
- Le mandat de protection future
- Les mesures d'accompagnement social et judiciaire

3. Articuler protection juridique et accompagnement médico-social

- La protection de la personne
- Le consentement aux soins
- La protection des biens
- Vie intime, affective et sexuelle
- Vie familiale
- Le partage d'informations
- Articulation avec le projet personnalisé

4. Le rôle du juge et les organes de protection

- Le juge des contentieux de la protection
- Curateur, tuteur, subrogé et ad hoc
- Le conseil de famille
- Les mandataires judiciaires à la protection des majeurs
- Obligations communes

5. Se positionner face aux situations complexes

- Désaccords et conflits
- La saisine du juge
- Soutien à l'autodétermination
- Posture éthique du professionnel

6. Étude de situations et mise en pratique

- Analyse de cas apportés par les participants
- Outils pratiques



CONTEXTE ET ENJEUX

Confrontés à la vulnérabilité, à l'altération cognitive ou aux risques d'abus, de nombreux professionnels du secteur social et médico-social interviennent auprès de personnes bénéficiant d'une mesure de protection juridique. Cette mesure, loin de se limiter à un dispositif administratif, structure le quotidien de l'accompagnement : signature des contrats, accès aux soins, gestion budgétaire, expression de la vie affective. Sa bonne compréhension conditionne la qualité de la relation avec la personne accompagnée, sa famille, le mandataire et les autorités judiciaires. Cette formation propose une lecture opérationnelle du dispositif, ancrée dans le quotidien des ESSMS et structurée autour des principes de subsidiarité, de nécessité, de proportionnalité et de respect des droits fondamentaux.



OBJECTIFS

- **Distinguer les régimes de protection**, comprendre leurs effets et identifier la mesure la plus adaptée à chaque situation
- **Maîtriser les principes directeurs** issus de la réforme de 2007 et de la loi de 2019 et leur traduction concrète dans l'accompagnement
- **Identifier les droits de la personne protégée**, distinguer protection de la personne et protection des biens, garantir le consentement éclairé et respecter les actes strictement personnels
- **Sécuriser sa pratique professionnelle**, connaître les actes nécessitant une autorisation, articuler partage d'informations et secret professionnel, formaliser les échanges avec le tuteur ou le curateur
- **Concilier protection et autodétermination**, soutenir l'expression de la volonté de la personne protégée



12 max



2 ou 3 jours



1350€/jour



PUBLIC : Travailleur du champ social ou médico-social

PRÉ-REQUIS : Aucun

03.

CO-CONSTRUCTION ET PERSONNALISATION DU PROJET D'ACCOMPAGNEMENT

Évaluation des besoins de la personne accompagnée 48

Le projet personnalisé 50

Projet personnalisé : analyse des pratiques
et évolution de l'accompagnement..... 51

SERAFIN-PH et le projet personnalisé 52

Donner du sens à l'évaluation en la mettant au service
du projet personnalisé



CONTEXTE ET ENJEUX

Évaluer, c'est respecter la personne en situation de handicap dans toute sa dimension pour explorer au mieux toutes ses capacités. C'est pouvoir aussi adapter le quotidien avec les possibles, choisir certaines activités en fixant les objectifs en harmonie avec les personnes concernées. Cette démarche repose notamment sur la mise en évidence de leurs compétences en émergence, la démarche d'autoévaluation et sur les choix des professionnels parmi le large éventail des outils évaluatifs.



OBJECTIFS

- **Approfondir la place de l'évaluation** dans sa pratique au quotidien
- **Distinguer les diverses approches évaluatives** selon les domaines du développement, tests et épreuves d'évaluation selon le type de handicap
- **Conforter une stratégie d'évaluation** dans la structure



PUBLIC : Travailleur du champ social ou médico-social
PRÉ-REQUIS : Aucun



12 max



1 ou 2 jours



1350€/jour

CONTENU

1. Réflexion sur les apports de l'évaluation

- L'évaluation pour une intervention
- Pourquoi et quand évaluer, réévaluer
- Évaluer le niveau de développement d'une personne en situation de handicap : un projet partagé par l'équipe
- Dégager les caractéristiques neurodéveloppementales de la personne comme prémices à l'élaboration du projet éducatif personnalisé
- Approfondir les compétences cognitives pour adapter les apprentissages
- Que peut-on évaluer dans les domaines éducatifs et comportementaux ?
- La lecture des bilans : les acquis, les difficultés, notion d'émergence (cotation)
- Le projet d'accompagnement de la personne, ses priorités, ses objectifs

2. Diverses approches et outils évaluatifs

- Modèle synthétique d'évaluation Nader Grosbois : macro-fonctionnement, fonctionnement intermédiaire, micro-fonctionnement
- Échelles de développement (moteur, langagier, social, autonomie...) : grille sensorielle, développement...
- Evaluation cognitive, tests neuropsychologiques
- Compétences adaptatives
- Échelles de Qualité de Vie
- Matériel évaluatif d'un comportement autodéterminé
- Détermination des compétences de communication et socialisation
- Matériel évaluatif autour de la composante autistique
- Evaluation administrative : le GEVA

3. Au sein de l'établissement, comment intégrer l'outil d'évaluation au quotidien ?

- Constat sur le matériel évaluatif existant au sein de l'ESSMS : efficience, insuffisances, mises à jour, explications...
- Construire des références communes pour construire un projet personnalisé
- Préparer le projet d'accompagnement personnalisé dans le cadre du parcours de vie
- L'évaluation des activités proposées
- Le partage des évaluations dans une dynamique de travail en plateforme de services coordonnés
- Passer de l'individu au groupe et à l'ensemble des personnes accompagnées pour déterminer les besoins d'un groupe, d'un ESSMS

4. L'autoévaluation par la personne accompagnée

- Renforcer l'implication de la personne dans son projet personnalisé, l'acquisition de son autonomie et l'estime de soi
- Aspects psychologiques, sociaux, cognitifs et motivationnels
- L'autodétermination
- Particularités liées aux différents environnements (du quotidien, scolaire, de travail)
- Identifier des points clés déterminants de la réussite
- Travail sur l'autonomie, l'engagement et le contrat

De l'observation à la mise en oeuvre

CONTENU

- 1. Le cadre de référence du projet personnalisé**
 - Fondements légaux et réglementaires
 - Le concept de besoin
 - Articuler les notions
- 2. Observer pour mieux comprendre**
 - Les fondamentaux de l'observation
 - Outils de recueil
 - De l'observation à l'analyse
- 3. De l'évaluation aux objectifs d'accompagnement**
 - Évaluer, quoi et pourquoi ?
 - Traduire les besoins en objectifs
 - Distinguer les niveaux de besoins
- 4. Construire et formaliser le projet personnalisé**
 - Les étapes de construction
 - La personne actrice de son projet
 - Mise en œuvre et premier suivi



CONTEXTE ET ENJEUX

Le projet personnalisé est aujourd'hui au cœur de l'accompagnement en établissement et service médico-social. Issu des obligations de la loi du 2 janvier 2002 et structuré par la réforme SERAFIN-PH, il suppose une méthode rigoureuse : observer la personne dans son quotidien, évaluer ses besoins et ses attentes, puis traduire ces éléments en objectifs concrets et partagés. Cette formation pose les bases indispensables à toute équipe souhaitant s'approprier ou consolider cette démarche, de la première observation à la rédaction du projet.



OBJECTIFS

- **Connaître le cadre de référence** du projet personnalisé : obligations légales, concept de besoin et d'attente, articulation avec le projet de vie
- **Acquérir une méthode d'observation** fiable et objectivée, transposable au quotidien professionnel
- **Savoir transformer une évaluation en objectifs** concrets, mesurables et hiérarchisés
- **Construire et rédiger un premier projet personnalisé** en y associant la personne accompagnée



12 max



1 ou 2 jours



1350€/jour



PUBLIC : Professionnel du secteur social ou médico-social
PRÉ-REQUIS : Aucun

Utiliser le projet personnalisé comme levier d'amélioration continue
des accompagnements

CONTENU

- 1. Analyser et réajuster les projets personnalisés existants**
 - Évaluer l'adéquation du projet
 - Analyser les dissonances
 - Réajuster les stratégies d'accompagnement
- 2. Approfondir les outils d'évaluation et de mesure**
 - Outils de mesure
 - Articulation des référentiels
 - Place de l'auto-évaluation
- 3. Penser le projet personnalisé dans une logique de parcours**
 - Articuler les dimensions du parcours
 - Prendre en compte l'environnement
 - Soutenir l'autodétermination
- 4. Faire évoluer le projet éducatif de l'établissement**
 - Du projet individuel au projet collectif
 - Outils de pilotage
 - Anticiper les évolutions
- 5. Analyse de pratiques**
 - Étude de situations
 - Mutualisation entre équipes



CONTEXTE ET ENJEUX

Destinée aux professionnels déjà aguerris à l'élaboration de projets personnalisés, cette formation propose une prise de recul méthodologique : analyser les projets en cours, affiner les outils d'évaluation et articuler la démarche individuelle avec les logiques de parcours et le pilotage du projet éducatif d'établissement. Elle s'appuie sur l'analyse de situations concrètes pour faire progresser les pratiques au regard des évolutions des publics accompagnés et du cadre SERAFIN-PH.



OBJECTIFS

- **Analyser et réajuster** les projets personnalisés en cours au regard de l'évolution des besoins des personnes accompagnées
- **Approfondir les outils d'évaluation** de l'autonomie, de la qualité de vie et du soutien
- **Articuler le projet personnalisé** avec le projet de vie, la logique de parcours et le référentiel SERAFIN-PH
- **Faire évoluer le projet d'établissement** et/ou de service à partir des projets personnalisés



12 max



1 ou 2 jours



1350€/jour



PUBLIC : Professionnel du secteur social ou médico-social
PRÉ-REQUIS : Aucun

Passer de l'identification des besoins à la mise en œuvre d'un accompagnement personnalisé avec SERAFIN-PH

CONTENU

1. Contexte et enjeux de la réforme

- L'autodétermination comme fil directeur
- Rapport Vachey-Jeannet (2012-2013)
- Changement de paradigme
- Les trois objectifs de SERAFIN-PH
- Classification Internationale du Fonctionnement, du handicap et de la santé

2. Architecture et sémantique des nomenclatures

- Qu'est-ce qu'une nomenclature
- Les trois blocs
- Exercices de codification

3. Cadre réglementaire et recommandations de bonnes pratiques

- Loi 2002-2
- La personne actrice
- La transdisciplinarité
- Le dynamisme du projet

4. Méthodologie du projet personnalisé et articulation avec SERAFIN-PH

- La méthode AOME
- Construire des objectifs MALINS
- Articulation SERAFIN-PH - projet personnalisé
- Co-construction avec la personne

5. Opérationnalisation numérique : SERAFIN-PH dans votre DUI (optionnel)

- Transcription technique des nomenclatures dans l'outil
- Le projet personnalisé dans l'outil
- Lien GEVA / SERAFIN-PH / DUI
- Programme ESMS numérique

6. Pilotage de la réforme en ESSMS (optionnel)

- Analyse des impacts sur son organisation
- Conduire le changement auprès des équipes



CONTEXTE ET ENJEUX

La réforme SERAFIN-PH engage une transformation structurelle du financement et des pratiques dans les ESSMS. En s'appuyant sur les nomenclatures des besoins et des prestations, elle instaure un langage commun qui irrigue l'ensemble des outils d'accompagnement - du projet personnalisé au dossier usager informatisé. Pour les professionnels de terrain comme pour les cadres, s'approprier ces outils s'inscrit dans un accompagnement individualisé de qualité.



OBJECTIFS

- **Comprendre les fondements et objectifs de SERAFIN-PH**, maîtriser la genèse de la réforme, ses enjeux institutionnels et le changement de paradigme qu'elle implique (logique de places > logique de parcours)
- **Connaître et utiliser la nomenclature SERAFIN-PH**, identifier l'architecture et la codification des besoins et des prestations et les mobiliser dans les pratiques professionnelles
- **Intégrer SERAFIN-PH dans les projets personnalisés**, traduire les besoins identifiés en objectifs MALINS et en prestations codifiées, en co-construction avec la personne accompagnée



12 max



1 jour

+ ½ / option



1350€/jour



PUBLIC : Travailleur du champ social ou médico-social

PRÉ-REQUIS : Aucun

04.

ACCOMPAGNEMENT À LA SANTÉ

Concevoir le projet de soins	54
Le travail thérapeutique en plateforme médico-sociale	56
Prendre en charge la douleur	58
Protocoles et conduites à tenir	59
S'approprier en équipe le circuit du médicament.....	60
Maîtriser les fondamentaux du circuit du médicament.....	62
Nutrition et dénutrition.....	63
Troubles de la déglutition	64
Hygiène et santé bucco-dentaire	66
Handicap et addictions.....	67



formation
en e-learning

Articuler le projet de soins avec le projet personnalisé et les besoins de santé



CONTEXTE ET ENJEUX

Le projet de soins précise ses différents acteurs et leurs rôles puis développe les aspects de coordination entre tous les professionnels concernés.

Le projet de soins prend en compte les caractéristiques médicales spécifiques liées aux handicaps.



OBJECTIFS

- Définir le contenu attendu dans un projet de soins
- Permettre à chaque professionnel de l'équipe médicale / paramédicale de connaître son champ d'action et ses limites d'intervention
- Mettre en œuvre une action collective de soins
- Connaître les principaux risques médicaux auxquelles les personnes dépendantes sont exposées



PUBLIC : Professionnel du champ social ou médico-social
PRÉ-REQUIS : Aucun



12 max



1 ou 2 jours



1350€/jour

CONTENU

1. L'offre de soins de l'ESSMS, ses objectifs

- Les principes du prendre soin, de bientraitance
- Prise en compte des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de l'HAS
- Secret professionnel : le partage d'informations à caractère secret
- Le projet de soins institutionnel : éléments constitutifs
- Moyens médicaux et paramédicaux permettant de répondre aux besoins des personnes
- Outils matériels et organisationnels
- Les limites de l'offre de soins de l'ESSMS (hospitalisation, réorientation)

2. Les professionnels acteurs des soins

- Missions de l'équipe médicale : cohérence et continuité des soins, tenir compte des spécificités de chaque personne
- Missions de l'équipe paramédicale (orthophonie, psychomotricité, kinésithérapie, ergothérapie...) en transdisciplinarité - prestations auprès des résidents
- Missions de l'équipe psychologique
- La prestation aide-soignant : compétences et missions
- Le projet infirmier : qualité et sécurité des soins infirmiers
- Actualisation régulière des connaissances sur l'évolution des pathologies des personnes accompagnées

3. Aspects collaboratifs du projet de soins

- Les missions du médecin coordonnateur : dépistage, prévention, élaboration des protocoles de soins...

- Le travail en équipe : coordination des actions médicales (indications, priorisation...), des dossiers de soins, transmissions
- Le travail en interdisciplinarité avec les autres professionnels de l'ESSMS, autour des activités corporelles (massage, balnéo, atelier bucco-facial...), le projet personnalisé
- Le travail en réseaux : hôpitaux (dossier de liaison d'urgences), consultations auprès de spécialistes
- Rôle auprès des familles

4. Les facteurs de risques : les connaître pour les prendre en compte

- Veiller au bon état de santé des personnes : vaccinations, hygiène (dentaire, des mains...), dépistages (problèmes gynécologiques, respiratoires, pertes auditives, déminéralisation osseuse...), le vieillissement
- Les principaux facteurs de risques : douleur, chutes, infections, dénutrition, iatrogénie
Pour chaque risque, seront envisagés : cause, manifestations cliniques, mesure, conséquences, traitement, prévention, protocole
- Les mesures de « contention » : indications, surveillance médicale - recommandations de la HAS
- Effets secondaires des médicaments à visée neuropsychique : instaurer un traitement neuropsychiatrique, résultat attendu, risque iatrogénique, méthodologie d'arrêt du traitement

Structurer une démarche thérapeutique coordonnée au service des parcours des personnes accompagnées



CONTEXTE ET ENJEUX

La notion d'accompagnement des personnes en situation de handicap évolue autour des notions d'inclusion, d'autodétermination et de parcours de vie - particulièrement en termes d'accompagnement personnalisé « sur mesure », de coordination des parcours, de logique de territoire ou encore de droit commun. La création d'une plateforme médico-sociale à destination d'enfants et jeunes adultes nécessite notamment de redéfinir les modalités d'élaboration et d'application des projets de soins.



OBJECTIFS

- Appréhender l'évolution de la définition du handicap et des besoins du public accueilli, amenant à une nécessaire adaptation de la réponse
- Approfondir ce qu'implique la notion de démarche d'intervention partagée, de travail en plateforme médico-sociale
- Savoir élaborer concrètement les projets thérapeutiques des enfants / adolescents au sein d'une plateforme médico-sociale SESSAD / IME



12 max



1 ou 2 jours



1350€/jour



PUBLIC : Professionnel du champ social ou médico-social

PRÉ-REQUIS : Aucun

CONTENU

1. Redéfinition des concepts et objectifs sous-tendant le projet thérapeutique

- Le projet thérapeutique du jeune repose sur la connaissance de son handicap étiologique avec ses conséquences sur son développement psychomoteur et cognitif, son vécu (psychotraumatismes...), des symptômes cliniques, ses besoins et attentes, difficultés et émergences retenues par les évaluations
- Accompagnement dans sa globalité, selon les modalités croisées de son développement, la mise en lien des professionnels aux différents métiers, aux compétences complémentaires, pour une continuité des actions auprès de lui
- Redéfinition du soin en SESSAD / IME dans le cadre d'une plateforme médico-sociale

2. Elaboration d'un projet thérapeutique au sein d'une Plateforme SESSAD / IME

- Documents et équipement de l'ESSMS (projet de soins, protocoles...), réseau et ressources
- Réglementation en vigueur, objectifs et concepts sous-jacents à l'accompagnement thérapeutique des jeunes
- Définition de l'offre thérapeutique, cognitive, comportementale, médicamenteuse de la plateforme selon le type de handicap (autisme...)
- Définition des apports concrets de chaque corps de métiers thérapeutiques, les objectifs de travail attendus
- Démarche d'intervention partagée, coordination et dynamique d'équipe des professionnels du pôle soins, élaboration d'un projet personnalisé de soins coordonné

- Mise en œuvre et suivi du projet thérapeutique, évaluation des actions / activités mises en place
- L'apport ressource des professionnels de l'équipe thérapeutique aux équipes éducatives et pédagogiques (analyse et conseils)
- La place de la famille dans les soins de leurs enfants

3. Organisation et fonctionnement interne de l'équipe thérapeutique

- Les critères de définition des prestations thérapeutiques des personnes suivant leurs besoins et attentes
- Facteurs déterminants la mise en place ou non d'un accompagnement thérapeutique (orthophonie, psychologie...) pour un enfant
- Les critères de priorisation / d'arrêt de telle ou telle intervention (orthophonie, psychologique, motrice...)
- Adéquation des moyens mis en œuvre aux besoins d'accompagnement de chaque jeune
- Eléments mettant en évidence la nécessité d'apports extérieurs

Repérer, évaluer et soulager la douleur pour améliorer la qualité de vie des personnes accompagnées

CONTENU

1. Le cadre de la prise en charge de la douleur

- Droit de la personne accompagnée au soulagement de la douleur
- Indicateurs de qualité et de sécurité des soins
- Rôle de chaque professionnel de l'équipe pluridisciplinaire

2. Repérage et évaluation de la douleur

- Outils d'auto-évaluation
- Outils d'hétéro-évaluation
- Les signaux d'alerte à observer

3. Causes fréquentes de la douleur chez la personne en situation de handicap

- Causes fréquentes
- Douleurs liées aux soins et aux appareillages
- Douleur neuropathique et douleur chronique

4. Protocoles médicamenteux et surveillance

- Paliers d'antalgiques
- Modalités de prescription, d'administration et de surveillance
- Prévention du risque iatrogène

5. Approches fonctionnelles et non médicamenteuses

- Adaptation personnalisée des techniques
- Positionnement, installation et techniques de confort
- Coordination interdisciplinaire



CONTEXTE ET ENJEUX

En établissement, l'évaluation et la prise en charge de la douleur constituent un indicateur de qualité et de sécurité des soins suivi par la Haute Autorité de Santé. Elles engagent l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire autour d'une démarche structurée, des outils d'évaluation validés jusqu'aux protocoles médicamenteux et non médicamenteux.



OBJECTIFS

- **Situer la douleur dans le parcours de soins**, droit de la personne au soulagement de la douleur, exigences de traçabilité et indicateurs HAS
- **Maîtriser les outils d'évaluation**, découvrir et maîtriser les différentes échelles reconnues par la HAS
- **Intégrer les approches fonctionnelles et non médicamenteuses** - adaptation des séances de rééducation, positionnement, techniques complémentaires



12 max



1 ou 2 jours



1350€/jour



PUBLIC : Professionnel du champ social ou médico-social

PRÉ-REQUIS : Aucun

Concevoir des protocoles adaptés aux situations rencontrées pour sécuriser les pratiques

CONTENU

1. Références législatives

- Système de santé
- Décret du 27 juillet 2004 : actes professionnels et exercice de la profession infirmier
- Circulaire n° 98/94 février 1999 : protocoles de prise en charge de la douleur aiguë dans les établissements de santé et institutions médico-sociales

2. Composition d'un protocole

- Titre et définition de son objet
- Objectifs ou résultats escomptés
- Population à qui il est destiné
- Matériel requis
- Descriptif précis des étapes de l'action
- Risques potentiels liés à son application et leur prévention
- Date de sa mise en service et signatures de ses garants

3. Démarche de mise en place d'un protocole

- Validation reposant sur des textes législatifs, des consensus de bonnes pratiques ou de recommandations
- Accessibilité et diffusion du protocole
- Evaluation du protocole à l'aide d'indicateurs
- Réactualisation en fonction des progrès scientifiques

4. Les différents types de protocoles

- Protocoles administratifs permettant d'agir en l'absence de cadre
- Protocoles de soins sur prescription médicale
- Distinction entre protocole et ordonnance
- Protocoles de soins infirmiers
- Protocoles d'urgence



CONTEXTE ET ENJEUX

L'objectif d'un protocole est de devenir un outil de référence et de communication pour tous les intervenants garantissant la continuité des consignes et techniques. Son application doit néanmoins permettre une approche personnalisée. Les protocoles offrent une garantie juridique, rassurent et permettent de porter un regard critique sur les pratiques.



OBJECTIFS

- **Connaître la démarche rigoureuse, méthodique, et objectivable sous-tendue dans chaque protocole**
- **Savoir structurer un protocole**
- **Prendre connaissance des principaux type de protocoles existants**



12 max



1 ou 2 jours



1350€/jour



PUBLIC : Professionnel du champ social ou médico-social

PRÉ-REQUIS : Aucun

Renforcer les pratiques de sécurisation de la prise en charge médicamenteuse

CONTEXTE ET ENJEUX

Le fil conducteur de la sécurisation de l'administration médicamenteuse repose sur la règle des 5 B : « administrer au Bon patient, le Bon médicament, à la Bonne dose, sur la Bonne voie, au Bon moment ». Représentant des objectifs à atteindre, pour lesquels des stratégies sont définies et mises en œuvre.

En assimilant la prise médicamenteuse à un acte de la vie courante, le législateur offre aux personnes accompagnées en ESSMS la possibilité d'accéder à des conditions normales d'existence et de ne plus être contraints par des autorisations et accompagnements forcés lorsque leurs situations physiques ou psychiques ne l'exigent pas.

OBJECTIFS

- Répondre aux enjeux du circuit du médicament dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux
- Définir les modalités d'approvisionnement en médicaments
- Assurer l'administration des médicaments



12 max



1 ou 2 jours



1350€/jour



PUBLIC : Travailleur du champ social ou médico-social

PRÉ-REQUIS : Aucun

CONTENU

1. S'assurer de donner le Bon médicament prescrit

- Prescription médicamenteuse écrite, validée par le médecin ; prescription verbale, écrite et signée par le médecin
- Stockage sécurisé des médicaments
- Prévenir les erreurs de sélection du médicament
- Prescriptions vérifiées
- Retourner à la pharmacie les médicaments non utilisés

2. S'assurer d'administrer la Bonne concentration, dilution, dose du médicament prescrit

- Vérifier les calculs de dose réalisés
- Favoriser le prêt à l'emploi, éviter poudres et gouttes
- Conserver le conditionnement identifiant (blister)
- Réaliser la préparation au plus proche de l'administration
- Identifier la liste de médicaments à risque. Standardiser les règles de prescription
- Connaître les allergies de la personne
- Disposer de protocoles à jour signés par le médecin :
 - protocoles par unité : douleur, fièvre, chute...
 - protocoles par patient : antiépileptique... éviter les neuroleptiques dans les si besoin

3. S'assurer d'utiliser la voie prescrite - Bonne voie

- Voie d'administration du médicament appropriée et sécurisée
- Formaliser l'administration entérale

4. S'assurer que l'administration est réalisée au Bon moment

- Informer la personne du traitement : observance, bénéfices, effets secondaires éventuels ; recueillir son consentement
- Respecter les contraintes pharmacocinétiques

5. S'assurer que le Bon médicament est administré au Bon patient

- Distribution des médicaments dans de bonnes conditions
- Tracer en temps réel l'administration des médicaments
- Tracer les effets indésirables

6. Audits réguliers et analyse des erreurs

- Recommandations écrites

7. Auto-évaluation
Exercice : critères impératifs Synaé

- Les professionnels respectent la sécurisation du circuit du médicament
- Les professionnels accompagnent les personnes dans la continuité de leur prise en charge médicamenteuse
- Les professionnels alertent en cas de risque lié à la prise en charge médicamenteuse, dont la iatrogénie



Comprendre les étapes clés du circuit du médicament et les responsabilités de chacun

CONTENU

1. Les bases du circuit du médicament

- Décrire les étapes du circuit du médicament (introduction)
- Expliquer l'importance d'une bonne utilisation des prescriptions dans les établissements sociaux et médico-sociaux
- Identifier le système d'approvisionnement des médicaments

2. Stockage, préparation et bonnes pratiques de l'administration des médicaments

- Construire un processus de stockage conforme des médicaments dans les établissements sociaux et médico-sociaux
- Identifier les étapes de la préparation des médicaments
- Expliquer les bonnes pratiques de l'administration des médicaments

3. Assurer l'efficacité de traçabilité et de la revue d'ordonnances

- Définir la traçabilité de l'administration de médicaments
- Décrire l'importance de la revue d'ordonnances
- Expliquer la gestion du risque médicamenteux

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Vidéos
- Tests de connaissances
- Mise en pratique
- Questions corrigées
- Fiches téléchargeables



CONTEXTE ET ENJEUX

Le circuit du médicament est un pilier clé dans la prise en charge des patients, garantissant une gestion sécurisée et efficace des traitements. Que ce soit en milieu hospitalier ou médico-social, ce processus complexe couvre chaque étape, de la prescription à l'administration, assurant ainsi la sécurité du patient. Cette formation propose des bonnes pratiques pour chaque phase du circuit et des stratégies pour prévenir les erreurs courantes, pour une prise en charge optimale et sans risque.



OBJECTIFS

- Identifier les enjeux du circuit du médicament dans les établissements médico-sociaux
- Définir les modalités d'approvisionnement en médicaments
- Expliquer les règles de sécurité de l'administration des médicaments



Durée
2h25



Accessible
3 mois



240€



PUBLIC : Tout salarié d'un établissement/d'un service médico-social. Adaptation de la formation aux handicaps des apprenants sur demande

PRÉ-REQUIS : Aucun

INTERVENANTS : Neuropsychiatre pédiatre

Adapter l'alimentation aux besoins nutritionnels et aux fragilités des personnes, prévenir les risques

CONTENU

1. Les besoins nutritionnels selon les pathologies

- Bases physiologiques de l'alimentation
- Troubles du comportement alimentaire
- Spécificités liées au handicap
- Évaluation des besoins individuels

2. Les régimes et textures adaptés

- Régimes spécifiques
- Équilibre et plaisir alimentaire
- Choix et adaptation des textures

3. L'alimentation, un travail d'équipe pluriprofessionnel

- Rôle médical et soignant
- Rôle de la cuisine et du service économique
- Rôle des équipes éducatives
- Coordination et transmissions

4. Dépister et diagnostiquer la dénutrition

- Critères HAS 2021
- Outils de dépistage
- Conséquences de la dénutrition
- Prévention

5. Prendre en charge la dénutrition : enrichissement et supplémentation

- Enrichissement de l'alimentation
- Compléments nutritionnels oraux (CNO)
- Suivi et réévaluation



CONTEXTE ET ENJEUX

L'alimentation occupe une place centrale dans l'accompagnement quotidien des personnes accueillies : elle conditionne l'état de santé, le confort digestif et la qualité de vie. Cette formation permet aux équipes de mieux répondre aux besoins nutritionnels propres à chaque pathologie, d'adapter régimes et textures et de repérer précocement les situations de dénutrition pour agir efficacement, en lien avec l'ensemble des professionnels concernés.



OBJECTIFS

- Connaître les besoins nutritionnels selon les pathologies et types de handicap, et adapter les régimes en conséquence
- Identifier le rôle de chaque professionnel dans la prise en charge alimentaire et renforcer le travail d'équipe autour des repas
- Repérer les signes et facteurs de risque de dénutrition à l'aide des critères HAS 2021 et des outils de dépistage
- Mettre en œuvre une stratégie nutritionnelle adaptée : enrichissement alimentaire, compléments nutritionnels oraux et suivi



12 max



1 ou 2 jours



1350€/jour



PUBLIC : Professionnel du champ social ou médico-social

PRÉ-REQUIS : Aucun

Repérer les troubles de la déglutition pour sécuriser les repas et prévenir les fausses routes



CONTEXTE ET ENJEUX

La déglutition mobilise une phase volontaire et une phase réflexe ; lorsque ce mécanisme se dérègle, les fausses routes deviennent un risque respiratoire et nutritionnel majeur, en particulier chez les personnes en situation de polyhandicap ou de vieillissement. La HAS rappelle, dans ses retours d'expérience sur les événements indésirables, l'importance d'un repérage précoce et d'une réponse d'équipe coordonnée. Bien former les professionnels pour reconnaître les signes d'alerte, sécuriser le temps du repas et appliquer les conduites à tenir en situation d'urgence.



OBJECTIFS

- **Comprendre les mécanismes physiologiques de la déglutition** et les situations à risque
- **Repérer les signes cliniques** et adapter l'installation de la personne et la texture des repas
- **Maîtriser les conduites à tenir** face à un étouffement et s'approprier les repères de la classification internationale IDDSI



PUBLIC : Professionnel du champ social ou médico-social

PRÉ-REQUIS : Aucun



12 max



1 ou 2 jours



1350€/jour

CONTENU

1. Comprendre la déglutition et ses troubles

- **Mécanisme physiologique** : les différentes phases
- **Salive de la bouche vers l'estomac** : le bavage, le réflexe nauséeux
- **Les deux types de fausse route** : fausse route nasale, fausse route trachéale
- **Populations à risque** : personnes polyhandicapées, maladies neurodégénératives, vieillissement, troubles du spectre autistique
- **Bilan de la motricité bucco-faciale**

2. Repérer les signes d'alerte

- **Signes pendant le repas** : toux, raclement de gorge, modification de la voix, fatigue à la mastication
- **Fausse routes silencieuses** : absence de toux réflexe malgré un passage de bol alimentaire dans les voies aériennes - un risque sous-diagnostiqué
- **Conséquences à surveiller** : infections respiratoires à répétition, dénutrition, déshydratation, retentissement psychologique et social
- **Traçabilité et transmission** : consigner toute suspicion de trouble et alerter l'équipe médicale, conformément aux retours d'expérience HAS sur les événements indésirables liés aux fausses routes

3. Sécuriser le temps du repas - prévention

- **Installation de la personne** : position assise ou semi-assise, légère flexion du menton vers l'avant, pieds en appui au sol
- **Techniques de rééducation** : boire au verre, mise en bouche, apprentissage de la cuillère et de la mastication
- **Environnement du repas** : calme, sans sollicitation excessive (télévision, conversations), rythme adapté, petites quantités
- **Adaptation des textures et des liquides** : repères de la classification internationale IDDSI (8 niveaux, du liquide clair au solide), épaississement des boissons si besoin
- **Place de l'orthophoniste** : bilan de déglutition, prescription des adaptations de texture et suivi rééducatif

4. Réagir face à une fausse route

- **Reconnaître les signes d'étouffement** : grimaces, changement de coloration, suffocation, incapacité à parler
- **Conduite à tenir** : garder son calme, encourager la toux, pratiquer la manœuvre de Heimlich si nécessaire, alerter les secours
- **Gestes à proscrire** : ne pas pencher la tête en arrière, ne pas taper dans le dos sans technique appropriée
- **Après l'épisode** : surveillance respiratoire, traçabilité de l'événement, analyse en équipe pour ajuster l'accompagnement



Développer les bonnes pratiques d'hygiène bucco-dentaire auprès des personnes accompagnées

CONTENU

1. Introduction : description et fonction de l'appareil bucco-dentaire

- Identifier les différentes parties de l'appareil bucco-dentaire
- Expliquer les rôles essentiels de la bouche au quotidien
- Reconnaître le rôle incontournable de la salive pour la santé bucco-dentaire

2. Facteurs de risques et d'aggravation de la santé bucco-dentaire

- Comprendre l'évolution d'une carie
- Identifier l'évolution de la gingivite vers la parodontite
- Reconnaître une candidose

3. Connaître le matériel pour les soins de bouche

- Choisir judicieusement une brosse à dents pour réaliser un soin
- Choisir un dentifrice adapté
- Utiliser du matériel spécifique en fonction des situations

4. Les techniques des soins de bouche

- Identifier les différentes étapes pour réaliser un bon soin de bouche
- Appliquer les soins dentaires quotidiens en fonction de la personne
- Entretenir des prothèses dentaires

MOYENS PÉDAGOGIQUES



Vidéos



Tests de connaissances



Mise en pratique



Questions corrigées



Fiches téléchargeables



CONTEXTE ET ENJEUX

Les personnes en situation de handicap sont particulièrement vulnérables aux pathologies bucco-dentaires et ces problèmes se complexifient avec l'âge. Les maladies des gencives et les caries deviennent des défis majeurs. Mais ce n'est pas qu'une question de dents, c'est toute la santé globale qui est en jeu. Cette formation vous offre les clés pour comprendre l'impact de la santé bucco-dentaire et apprendre des gestes simples et efficaces, à intégrer au quotidien, pour prévenir ce « surhandicap oro-buccal » et offrir une véritable amélioration de la qualité de vie de ces personnes.



OBJECTIFS

- Identifier les besoins bucco-dentaires spécifiques des personnes en situation de dépendance
- Choisir le matériel nécessaire à la réalisation des soins bucco-dentaires
- Employer les techniques adaptées pour réaliser des soins de bouche



Durée
3h35



Accessible
3 mois



180€



PUBLIC : Tout salarié d'un établissement/ d'un service médico-social. Adaptation de la formation aux handicaps des apprenants sur demande

PRÉ-REQUIS : Aucun

INTERVENANTS : Dentiste

Repérer les conduites addictives pour adapter l'accompagnement des personnes en situation de handicap

CONTENU

1. Handicap et vulnérabilité addictive : comprendre le lien

- **Définitions :** addiction, dépendance, conduites addictives avec ou sans substance
- **Facteurs de vulnérabilité :** place de l'angoisse, l'ennui, la faible estime de soi
- **Spécificités selon le type de handicap :** déficience intellectuelle, handicap psychique, troubles du spectre autistique
- **Comorbidités :** addiction et handicap, addiction et trouble psychiatrique

2. Panorama des addictions concernées

- **Addictions aux substances :** alcool (produit le plus fréquent), tabac, cannabis, médicaments détournés, aliments
- **Addictions comportementales :** jeux vidéo, réseaux sociaux, achats compulsifs (dont nourriture)

3. Impacts cognitifs et posture professionnelle

- **Effets des substances :** sur les fonctions exécutives, la mémoire et les apprentissages
- **Impact de l'alcool-dépendance** sur les fonctions cognitives et la prise en charge
- **La résistance au changement :** circuit de la récompense, mécanismes de déni, ambivalence, entretien motivationnel
- **Ni complaisance ni répression :** posture ajustée pour accompagner sans stigmatiser
- **Outils de repérage :** signaux d'alerte, grilles de dépistage adaptées (AUDIT, CAGE)

4. Parcours de soins en addictologie

- **De l'ivresse aiguë au sevrage :** les étapes cliniques et les réponses institutionnelles
- **Partenariats avec les structures spécialisées :** CSAPA, CAARUD, services hospitaliers
- **Soins volontaires ou sous obligation :** cadre légal et enjeux éthiques

5. Approches thérapeutiques non médicamenteuses

- **Remédiation cognitive et réhabilitation psychosociale**
- **Thérapies comportementales et cognitives (TCC)**
- **Réduction des risques (RDR) :** principes, outils et posture professionnelle



CONTEXTE ET ENJEUX

Les personnes en situation de handicap présentent une vulnérabilité particulière aux conduites addictives : isolement, souffrance psychique non exprimée, fragilités cognitives et histoire personnelle constituent autant de facteurs de risque. Dans les ESSMS, la prévalence de l'addiction - notamment à l'alcool - est significative et exige une approche professionnelle à la fois compréhensive, outillée et coordonnée avec les structures de soins spécialisées.



OBJECTIFS

- Comprendre les facteurs de vulnérabilité à l'addiction chez les personnes en situation de handicap
- Identifier les impacts cognitifs et comportementaux des conduites addictives
- Repérer les situations à risque et adopter une posture professionnelle adaptée
- Connaître les parcours de soins en addictologie et les approches thérapeutiques non médicamenteuses



12 max



2 ou 3 jours



1350€/jour



PUBLIC : Travailleur du champ social ou médico-social

PRÉ-REQUIS : Aucun

05.

ACCOMPAGNEMENT À L'AUTONOMIE

Le temps du repas : un moment clé de l'accompagnement	70
Le travail de nuit en ESSMS.....	71
Approches sensorielles et corporelles	72
L'approche Snoezelen® : de l'initiation au perfectionnement.....	74
La Stimulation Basale® : de l'initiation au perfectionnement	75
Le juste toucher dans l'accompagnement	76
Mobilité et structuration psychocorporelle	78
Activités, jeux et handicap.....	80
Usages numériques, réseaux sociaux et handicap	82
Accompagner la parentalité des personnes en situation de handicap	83

Faire du repas un temps favorisant l'autonomie, le plaisir,
la relation et la sécurité

CONTENU

1. Le repas, entre physiologie et psychologie

- Les bases organiques : la faim et la satiété, les besoins organiques, l'équilibre des apports
- Le repas et ses implications psycho-affectives : rituel social et interaction de groupe
- Dimensions sensorielles : qualité de l'environnement spatial, auditif, visuel
- Le plaisir alimentaire : entre interdit et laxisme, quel compromis ?

2. Rappel des mécanismes en jeu dans le comportement alimentaire

- Perceptions sensorielles, praxies
- Faim, satiété
- Besoins nutritionnels, état trophique général
- La nourriture, le conditionnement alimentaire
- Régimes alimentaires et respect des préférences
- Particularités liées aux handicaps

3. Comprendre les troubles des comportements alimentaires

- Troubles du comportement alimentaire : description, facteurs et retentissement
- Troubles de la déglutition, fonctionnement du tube digestif
- Troubles sensoriels et sélectivité alimentaire
- Prise en compte de l'âge et de l'environnement de la personne
- Possibilités thérapeutiques et d'accompagnement, impact de la situation de handicap

4. Le repas comme support d'autonomie et de socialisation

- L'autonomie, la participation et le choix de la personne au moment du repas
- Comment concilier les rythmes de chacun : institution, personnel, personnes accompagnées
- Intégrer l'alimentation dans le projet personnalisé
- Coordination avec le médecin, le diététicien et l'orthophoniste



CONTEXTE ET ENJEUX

Le repas est bien plus qu'un acte nutritionnel : il rythme la vie quotidienne, soutient l'autonomie et le lien social, tout en exposant les personnes accompagnées à des risques identifiés. Les axes de réflexion autour du comportement alimentaire doivent être larges pour embrasser l'ensemble du champ concerné : biologiques, éthologiques, sociologiques et psychiques. Cette formation renforce les équipes pour faire de chaque repas un temps de qualité, sécurisé et porteur de sens.



OBJECTIFS

- Comprendre la place du repas dans la vie quotidienne, pour les personnes accompagnées et pour les aidants
- Connaître les besoins alimentaires, les comportements face à la nourriture, les aspects physiologiques régulant l'alimentation
- Analyser les comportements face à la nourriture et les troubles des conduites alimentaires
- Construire un accompagnement du repas centré sur le bien-être et l'autonomie



12 max



1 ou 2 jours



1350€/jour



PUBLIC : Professionnel du champ social ou médico-social

PRÉ-REQUIS : Aucun

Garantir la continuité de l'accompagnement pendant la nuit

CONTENU

1. Le cadre du travail de nuit

- Définition légale et réglementaire : Code du travail, durée, périodicité, surveillance médicale renforcée
- Spécificités de la fonction selon les secteurs (foyer, MAS, EAM, internat...) et appellations (surveillant de nuit, veilleur, agent de nuit)
- Place dans l'équipe pluriprofessionnelle et continuité de l'accompagnement

2. Sécurité des personnes et des biens

- Prévention et gestion des incidents et accidents : connaître les maux de la nuit, les caractéristiques liées aux handicaps, agir dans la limite de ses responsabilités
- Procédures d'alerte : mise en sécurité, gestes de premiers secours, gestion des situations d'urgence
- Vigilance adaptée : aux locaux, à l'organisation, au public accueilli

3. Accompagner la personne pendant la nuit

- Physiologie du sommeil : impact des troubles (médicaux, comportementaux) sur le repos
- Repérage et gestion en autonomie des incidences de la nuit : anxiété, angoisse, violence, détresse psychologique
- Priorité bientraitance : respect de l'intimité, du droit d'aller et venir, discrétion et calme propre à l'activité nocturne, empathie

4. Positionnement professionnel et transmission

- La « bonne distance » : savoir se positionner dans un contexte de moindre présence hiérarchique
- Transmissions écrites et orales : restituer et transmettre, garantir la continuité jour / nuit, dossier de liaison d'urgence
- Prévention de l'usure professionnelle liée aux rythmes décalés



CONTEXTE ET ENJEUX

La nuit est un temps à part entière de l'accompagnement, avec ses propres risques, son propre rythme et ses propres exigences professionnelles. Le métier de veilleur de nuit suppose de conjuguer vigilance, discrétion et capacité à agir seul, dans un cadre réglementaire et organisationnel spécifique.



OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre légal et organisationnel du travail de nuit, exigences de sécurité et de continuité de l'accompagnement
- Développer les compétences d'observation, d'autonomie et de réactivité propres à l'exercice de nuit
- Intégrer la bientraitance comme une priorité d'action
- Construire son positionnement professionnel au sein de l'équipe pluriprofessionnelle et dans les transmissions



12 max



1 ou 2 jours



1350€/jour



PUBLIC : Professionnel du champ social ou médico-social

PRÉ-REQUIS : Aucun

Mobiliser les approches sensorielles et corporelles pour favoriser le bien-être, la relation et l'autonomie



CONTEXTE ET ENJEUX

Toucher, vue, audition, équilibre, proprioception : nos sens sont la première porte d'entrée vers le monde et vers nous-même. Chez les personnes en situation de handicap, polyhandicapées, avec un TSA ou très âgées, ces canaux peuvent être perturbés, avec des répercussions sur la communication, le comportement et la qualité de l'accompagnement. Depuis les années 1970, plusieurs approches reconnues, Bullinger, Affolter, Ayres, Fröhlich, Snoezelen, proposent des clés de lecture et des outils concrets pour mieux comprendre ces difficultés et y répondre. Cette formation d'initiation offre aux équipes et à l'encadrement un panorama clair et opérationnel de ces pratiques, pour mieux orienter leurs choix d'accompagnement et, le cas échéant engager une appropriation de l'une d'entre elles.



OBJECTIFS

- **Comprendre les enjeux** de la sensorialité dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap
- **Repérer les dysfonctionnements sensoriels** et leurs manifestations au quotidien
- **Distinguer les principales approches sensorielles et corporelles**, leurs fondements et leurs publics



12 max



1 ou 2 jours



1350€/jour



PUBLIC : Professionnel du champ social ou médico-social

PRÉ-REQUIS : Aucun

CONTENU

1. Comprendre la sensorialité et ses dysfonctionnements

- **Les systèmes sensoriels** : vue, audition, toucher, goût, odorat, équilibre et proprioception ; de la perception à la conscience de soi et à la relation à l'autre
- **Le processus d'intégration sensorielle** : réception, modulation, organisation et interprétation des informations sensorielles par le système nerveux central pour produire une réponse adaptée
- **Troubles de modulation et de discrimination sensorielle** : hyperréactivité, hyporéactivité, recherche sensorielle, troubles moteurs d'origine sensorielle
- **Repérer un dysfonctionnement sensoriel selon le profil** : liens avec le polyhandicap, les troubles du spectre autistique, vieillissement

2. Bullinger et Affolter : le corps et le geste comme appuis de la relation

- **L'approche sensori-motrice de Bullinger** : le corps comme dispositif de réception ; analyse des gestes du quotidien pour mieux comprendre, ajuster et sécuriser l'accompagnement
- **La guidance interactive d'Affolter** : le toucher et le mouvement guidé comme leviers d'apprentissage, pour des publics présentant des troubles de perception d'origine neurologique

3. Ayres : l'intégration neurosensorielle

- **Principes clés** : organisation par le cerveau des informations vestibulaires, proprioceptives et tactiles pour produire une réponse adaptée
- **Champs d'application** : troubles du spectre autistique, troubles DYS et TDAH, repérage des signes de dysfonctionnement chez l'enfant

4. Fröhlich : la stimulation basale

- **Principes clés** : approche humaniste centrée sur le corps comme moyen de communication fondamental, particulièrement adaptée aux situations de grande dépendance
- **Mise en œuvre au quotidien** : intégration de la dimension sensorielle dans les gestes de soin, de toilette et de repas, et dans le projet personnalisé

5. Snoezelen : la démarche multisensorielle

- **Principes clés** : stimulation multisensorielle contrôlée dans une posture d'écoute, de détente et de plaisir partagé, en salle dédiée ou via un chariot mobile
- **Publics et déclinaisons** : handicap, autisme, psychiatrie, personne âgée et accompagnement de fin de vie

6. Vers un accompagnement sensoriel adapté

- **Choisir une approche selon les besoins** : croiser les spécificités de chaque pratique avec le profil sensoriel des personnes accompagnées et les ressources de l'équipe
- **Construire un projet sensoriel individualisé** : inscrire les stimulations sensorielles dans le projet personnalisé, en lien avec les familles et l'équipe pluridisciplinaire

Utiliser l'approche Snoezelen pour développer une relation apaisée et centrée sur les besoins sensoriels de la personne

CONTENU

1. Généralités et psychologie humaniste

- Définition, historique et enjeux
- Les conditions exclusives
- Présentation des grands principes
- Éléments de méthodologie OSAC

2. Neurophysiologie sensorielle

- Les fonctions sensorielles
- Les invariants sensoriels et leurs utilisations en salle
- Les deux visions, centrale et périphérique, et leur lien avec l'agressivité et l'angoisse
- Les trois auditions et utilisation du vibratoire en Snoezelen, méthodologie des hypothèses
- Les trois olfactions et rôle de l'odorat dans les accroches émotionnelles

3. Construire un projet Snoezelen

- Les grilles d'observation
- Inscrire cette démarche
- L'organisation des séances
- Le déroulement d'une séance

4. Mise en pratique

- Expérimenter les espaces sensoriels
- Observer chez l'autre
- Expérimenter la non-directivité
- Prendre conscience

Des apports complémentaires spécifiques seront abordés selon le public accompagné :

- Autisme et polyhandicap / enfance avec ou sans déficience / personne handicapée vieillissante / psychiatrie



CONTEXTE ET ENJEUX

Snoezelen est une invitation à la rencontre. Issue de la psychologie humaniste, elle engage l'accompagnant dans une position d'écoute, d'observation chaleureuse et respectueuse de la personne. « Faire du Snoezelen », c'est entrer en relation avec une personne, sur un mode principalement non verbal, en utilisant les registres sensoriels, émotionnels et corporels. Cette approche organise l'environnement (les salles Snoezelen) pour permettre à la personne accompagnée de vivre des expériences sensorielles dans un cadre sécurisé et sécurisant. Cela permet aussi une observation fine du fonctionnement et des particularités sensorielles de la personne accompagnée. L'espace Snoezelen est un endroit qui favorise l'apaisement et le bien-être, qui donne les moyens de « sentir » et de « ressentir ». L'« être » y est plus important que le « faire ».



OBJECTIFS

- **Créer et savoir utiliser** les conditions environnementales nécessaires aux relations sensorielles de type Snoezelen
- **Connaître les mécanismes de la sécurisation** permettant de rencontrer toute personne quelles que soient les déficiences développementales ou dégénératives
- **Observer de manière capacitaire** la lecture des signaux liés aux communications corporelles
- **Comprendre et accompagner** les relations au monde par les canaux sensoriels



12 max



2 à 5 jours



1350€/jour



PUBLIC : Professionnel du champ social ou médico-social

PRÉ-REQUIS : Avoir le matériel à disposition : salle dédiée / chariot, tenue adaptée



SELON VOTRE NIVEAU

De la sensibilisation des équipes au perfectionnement : nous composons avec vous la formule qui vous convient

S'appuyer sur la Stimulation Basale pour renforcer la communication, la relation et la perception du corps

CONTENU

1. Rappel théorique

- Historique et philosophie de la stimulation basale
- Repères des stades de développement chez l'enfant : sensation, cognition, psychisme
- Repères sur les personnes en situation de handicap sévère : spécificités et besoins fondamentaux

2. Les mécanismes sensoriels

- Les modalités sensorielles humaines : description générale et spécificités, pensées et ressentis
- Les trois éléments clés de l'approche : perception, mouvement et communication
- Fondement de l'organisation perceptive : in utero, les flux sensoriels, développement postural et tonus musculaire
- Le sentiment d'existence : genèse des représentations mentales du corps

3. De la théorie à la pratique quotidienne

- Les différentes stimulations : vestibulaire, tactile, vibratoire
- Analyse des temps du quotidien : repas, toilette, transferts, ateliers
- Méthodologie concrète de stimulations sensorielles au quotidien



CONTEXTE ET ENJEUX

Le concept de la stimulation basale a pour objectif de créer « la rencontre » avec des personnes en situation de handicap sévère. Il utilise le langage du corps pour dialoguer « en direct », s'appuie sur les sens profonds et facilite la prise de conscience corporelle, dans le respect des rythmes, des limites et des objectifs de chacun. Fil conducteur pour l'ensemble des intervenants, cette approche répond aux besoins fondamentaux des personnes accompagnées en les abordant dans leur globalité : les temps du quotidien et l'ensemble des activités proposées deviennent alors des situations privilégiées. Sa mise en œuvre suppose un travail d'équipe inscrit dans une dynamique institutionnelle ajustée à la réalité du terrain.



OBJECTIFS

- **Connaître les bases du développement** psycho-corporel de l'enfant et les principales difficultés de la personne en situation de polyhandicap
- **Comprendre les mécanismes sensoriels** et leur importance dans le développement de la personne
- **Savoir décliner des situations de la vie quotidienne** en termes de stimulations sensorielles
- **Proposer un accompagnement autour de ses stimulations** pour en augmenter la conscience rassurante chez la personne en situation de handicap sévère



12 max



2 à 5 jours



1350€/jour



PUBLIC : Professionnel du champ social ou médico-social

PRÉ-REQUIS : Aucun



SELON VOTRE NIVEAU

De la sensibilisation des équipes au perfectionnement : nous composons avec vous la formule qui vous convient

Faire du toucher un outil de relation, de réassurance et d'accompagnement au quotidien



CONTEXTE ET ENJEUX

Le toucher est le premier sens à se développer et le dernier à s'éteindre : canal de perception, de communication et de relation, il occupe une place centrale dans l'accompagnement quotidien des personnes en situation de handicap ou de dépendance. La rigueur professionnelle exige d'en comprendre les fondements, les repères réglementaires et les techniques, pour en faire un geste de soin sûr et respectueux.



OBJECTIFS

- Comprendre les fondements neurophysiologiques et psycho-affectifs du toucher comme besoin fondamental
- Connaître les repères réglementaires et les recommandations de bonnes pratiques encadrant le geste tactile en ESSMS
- S'approprier des techniques de toucher relationnel et thérapeutique adaptées à la vie quotidienne



PUBLIC : Travailleur du champ social ou médico-social
PRÉ-REQUIS : Tenue adaptée pour la pratique



12 max



2 jours



2700€

CONTENU

1. Le toucher : fondements sensoriels, perceptifs et relationnels

- **Le sens le plus précoce** : développement neurophysiologique du sens tactile, rôle des perceptions sensorielles
- **Développement psycho-affectif** : chaque geste technique est un geste relationnel et affectif
- **Des profils perceptifs différenciés** : chaque type de handicap (sensoriel, moteur, psychique, polyhandicap) module la réception et le vécu du contact tactile
- **Toucher technique, toucher d'intention** : l'acte de soin et le geste relationnel mobilisent la même main, mais pas la même intention ni le même effet perçu par la personne

2. Cadre réglementaire et repères de bonnes pratiques

- **La Loi du 2 janvier 2002-2** : le respect de la dignité, de l'intégrité et de la vie privée de la personne accompagnée
- **Les guides HAS bientraitance / maltraitance** : le respect des choix, du rythme et de la dignité comme le cœur même du soin
- **Le consentement au geste tactile** : toute sollicitation corporelle s'annonce, se propose et peut être refusée ou différée, le refus temporaire d'un soin appelle une alternative, non une insistance

3. Place du soignant et qualité de la relation d'aide

- **Le holding et le handling** : la manière de porter et de manipuler le corps façonne le sentiment de continuité d'existence, une grille de lecture transposable aux soins de nursing chez l'adulte vulnérable

- **Image du corps et sentiment d'exister** : le contact tactile régulier, participe à la construction et au maintien de l'image de soi, en particulier lorsque la communication verbale est absente
- **L'environnement comme partenaire du soin** : lumière, bruit, température et disposition du lieu conditionnent la qualité de la présence et la réceptivité au contact

4. Du toucher relationnel au juste toucher thérapeutique : techniques et effets démontrés

- **Favoriser différentes approches** : le toucher relaxant, le toucher bénéfique au corps favorisant la circulation, la minéralisation osseuse, diminuant les douleurs
- **Technique adaptée aux limites et capacités motrices de la personne** : l'effleurage, le lissage, la pression, la vibration
- **Sensibilisation aux gestes relationnels du contact au juste toucher sécurisant** : tête, visage, mains, bras, jambes, pieds, en fauteuil ou au lit
- **La traçabilité dans le projet personnalisé** : fréquence, objectifs et observations avant / pendant / après

Développer des activités favorisant la mobilité, la perception du corps et l'autonomie

CONTEXTE ET ENJEUX

Face au handicap sévère, le corps est souvent le premier lieu de désorganisation : troubles du tonus, difficultés de perception des limites corporelles, appuis instables. Structurer le corps avant de le mobiliser, c'est donner à la personne les bases sensorimotrices d'un mouvement sécurisant, contenant et porteur de sens.

OBJECTIFS

• Comprendre les fondements du tonus postural et de la structuration psychocorporelle pour adapter ses propositions de mobilisation

• S'approprier un cadre méthodologique de construction de séances d'activité physique adaptée (APA), conforme aux recommandations de la HAS

• Développer des repères d'observation et d'évaluation centrés sur le confort, la sécurité et la participation de la personne



12 max



1 ou 2 jours



1350€/jour



PUBLIC : Professionnel du champ social ou médico-social

PRÉ-REQUIS : Aucun

CONTENU

1. Fondements théoriques de la structuration psychocorporelle

- Le tonus postural et le dialogue tonico-émotionnel : premier mode de communication corporelle, lien entre état tonique et état affectif
- Le schéma corporel et l'image du corps : apports de Head, Schilder, Bullinger - construction de la conscience corporelle et de ses limites
- Les troubles tonico-posturaux dans le handicap sévère : rigidité, hypotonie, difficultés de contenance et d'ancrage
- Axialité, densification, appuis : notions clés pour organiser un travail corporel progressif et sécurisant

2. Cadre de référence de l'activité physique adaptée (APA)

- Recommandations HAS 2024 : prescription et pratique de l'activité physique à des fins de santé, référentiels par situation de perte d'autonomie
- Bénéfices attendus : maintien des amplitudes articulaires, prévention des complications orthopédiques, autonomie motrice, lien social
- Spécificités du polyhandicap : progressivité des apprentissages, décomposition du geste, place de l'appréhension et de la confiance

3. Construire une séance : de la structuration corporelle à la mobilité

- Temps d'éveil et d'ancrage corporel : vibrations, appuis, respiration, prise de conscience du poids et du centre
- Mobilisations progressives : passage du dialogue tonique au mouvement volontaire accompagné
- Activités de mobilité adaptées : déplacements, activités corporelles de plein air, activités aquatiques
- Adaptation individuelle : choix des supports selon les capacités motrices, sensorielles et le niveau de vigilance

4. Observer, évaluer, ajuster

- Repères d'observation : signes de confort/inconfort, qualité du tonus, engagement dans l'activité
- Outils d'évaluation : grilles d'observation, indicateurs de progression fonctionnelle
- Réajustement continu : adaptation du projet d'activité en fonction des retours observés

5. Vers un projet d'activité individualisé

- Définir les objectifs : moteurs, relationnels, sensoriels
- Mobiliser les moyens humains et matériels adaptés
- Inscrire l'activité dans le projet personnalisé

ALLEZ PLUS LOIN DANS LES ATELIERS ET ACTIVITÉS !

Soutenez l'engagement des équipes et l'évolution des pratiques : de l'initiation à la mise en place, nous composons avec vous la formule adaptée à vos enjeux



ATELIER RELAXATION

Pour développer la conscience proprioceptive et sentir les limites de son corps. Apprendre à moduler la tension-détente pour affiner la perception de son corps et gérer son stress

Utiliser la relaxation comme outil de renforcement du schéma corporel et de l'image du corps

- Les différentes formes de relaxation
- Comprendre le mécanisme du stress pour mieux le contrôler
- Principes et exercices respiratoires de base
- Développer le « positif » en déplaçant le « négatif »



ATELIER ESTHÉTIQUE

Cet atelier invite à redécouvrir le toucher comme expérience fondatrice : celle qui rassure, qui délimite, qui redonne au corps sa cohérence et sa valeur. Ce module propose d'explorer, à travers le soin du visage et des mains, comment un geste simple et attentif peut soutenir la structuration psychocorporelle et accompagner la réappropriation de soi

Adapter un soin esthétique simple à un objectif de structuration ou de réassurance corporelle

- Schéma corporel / image du corps
- Soin de la peau
- Soin des mains
- Soins du visage



DANSE THÉRAPIE

La danse thérapie, permet de comprendre les structures du corps, l'organisation du tonus, de la posture et du mouvement tout en amenant une dynamique ludique, une communication de groupe et un cadre d'expression symbolique

Comprendre le corps comme premier vecteur de communication et de relation d'aide

- Le corps, premier langage de la relation
- La danse comme thérapie non médicamenteuse
- Concevoir une séance de médiation corporelle et dansée



ATELIER AQUAMOUVANCE

Atelier où l'évolution en milieu aquatique est un espace de liberté et de rencontre où plaisir, jeux et éveil donnent à la personne l'occasion d'être actrice de son développement

Acquérir des savoir-faire et des savoir-être nécessaires à la conduite d'un atelier d'aquamouvance

- Fondements physiologiques et sensoriels de l'immersion
- Accompagner et animer en toute sécurité
- Un projet sur-mesure selon des méthodes concrètes

Concevoir des activités qui stimulent les capacités, favorisent la participation et renforcent le plaisir d'agir

CONTEXTE ET ENJEUX

Le jeu comme les activités manuelles culturelles ou sportives, ne sont pas de simples temps de loisir : ce sont des leviers reconnus de stimulation, de communication et de participation sociale, y compris pour les personnes présentant tous types de handicaps légers, modérés ou sévères. Adapter ces supports à chaque profil suppose une méthodologie rigoureuse et un cadre d'animation sécurisant.

OBJECTIFS

- Comprendre les fonctions du jeu et de l'activité pour la personne en situation de handicap
- Savoir choisir et adapter un support ludique au profil et aux capacités de chaque personne
- Construire et animer un temps d'activité individuel ou collectif, en toute sécurité
- Evaluer l'apport de l'activité et l'inscrire dans le projet personnalisé



12 max



1 ou 2 jours



1350€/jour



PUBLIC : Travailleur du champ social ou médico-social

PRÉ-REQUIS : Aucun

CONTENU

1. Le jeu et l'activité, des leviers de développement

- **Des capacités réelles à révéler :** au-delà des déficiences, chaque personne dispose de potentialités à identifier et à stimuler
- **Un droit et un outil de participation :** l'activité comme vecteur de lien social, de plaisir et d'inclusion

2. Concevoir un projet d'activités adapté

- **Analyser les besoins et les envies :** capacités sensorielles, motrices et relationnelles de chaque personne
- **Définir des objectifs clairs :** sensoriel, manipulation, apprentissage, plaisir... pour chaque activité proposée
- Choisir le bon support : jeux adaptés, matériel sensoriel, outils interactifs, selon le profil

3. Animer en toute sécurité

- **Définir le cadre et rythme :** fréquence, durée, individuel ou collectif, adaptation en fonction des singularités
- **Moyens humains et matériels :** prérequis et encadrement nécessaires à chaque activité

4. Évaluer et valoriser les progrès

- **Des outils d'observation simples :** fiches d'activité, grille d'évaluation, bilan partagé en équipe
- **Un ancrage dans le parcours :** intégration des résultats au projet personnalisé de la personne

ALLEZ PLUS LOIN DANS LES ATELIERS ET ACTIVITÉS !

Soutenez l'engagement des équipes et l'évolution des pratiques : de l'initiation à la mise en place, nous composons avec vous la formule adaptée à vos enjeux

+ ATELIER CONTE

Atelier favorisant l'utilisation du conte comme apport à l'enfant et à l'adulte en situation de handicap dans sa communication, son développement psychoaffectif et son imaginaire

Définir les fonctions du conte pour développer l'activité dans l'institution

- Pourquoi raconter ?
- Comment raconter ?
- Les différents outils du conteur
- Instaurer le conte dans la vie quotidienne

+ ATELIER ART-THÉRAPIE

Atelier d'art-thérapie permettant de créer les conditions favorables au dépassement des difficultés personnelles par le biais d'une stimulation des capacités créatrices

Savoir créer des ateliers de création, d'expression et de rencontre

- Les bienfaits de l'art thérapie
- Le processus de créativité
- Mise en place d'ateliers

+ ATELIER JEU

Atelier jeu pour apprendre sans s'en rendre compte ; utiliser les aptitudes sollicitées par le jeu pour faciliter les apprentissages et la concentration

Développer sa créativité dans le jeu au service d'objectifs précis et fonctionnels

- Approche pédagogique du jeu adapté au handicap
- Evaluation des besoins du jeu
- Adaptation des atelier jeux à des fins de rééducations

Accompagner les usages du numérique pour favoriser l'autonomie, la participation et la sécurité des personnes

CONTENU

- 1. Le numérique, un levier d'inclusion**
 - **Usages du numérique dans les ESSMS** : communication, démarches administratives, accès aux droits, vie sociale et affective
 - **Bénéfices pour l'autonomie et la participation citoyenne** : compenser le handicap, accéder à l'information, créer du lien social
 - **Profils d'usage selon les types de handicap** : déficience intellectuelle, handicap psychique, TSA, handicap moteur, handicap sensoriel
- 2. Cadre légal et responsabilités**
 - **Droits et devoirs des personnes accompagnées sur internet** : liberté d'expression, RGPD, protection des données personnelles
 - **Infractions numériques** : cyberharcèlement, pornographie, radicalisation, escroqueries - revue des risques
 - **Responsabilités des structures et des professionnels** : obligation de vigilance et de signalement
- 3. Vulnérabilités spécifiques et risques numériques**
 - **Fragilités cognitives et affectives face aux dangers du numérique** : crédulité, besoin de reconnaissance, difficulté d'abstraction
 - **Risques prioritaires** : cyberharcèlement, manipulation affective, arnaques, sextorsion, désinformation
 - **Le développement de l'enfant / adolescent dans un monde hyperconnecté** : impacts sur le sommeil, l'attention et les apprentissages
- 4. Addictions numériques : mécanismes et repérage**
 - **Mécanismes de l'addiction sans substance** : jeux vidéo, réseaux sociaux, circuit de la récompense
 - **Spécificités selon les publics** : enfants, adolescents, personnes avec déficience intellectuelle
 - **Outils d'évaluation** : échelles d'addiction aux médias sociaux et aux jeux vidéo, mesure du temps écran
- 5. Accompagner vers un usage responsable et sécurisé**
 - **Éducation au numérique en ESSMS** : posture éducative, co-construction des règles d'usage avec les personnes accompagnées
 - **Outils numériques adaptés** : applications accessibles, interfaces simplifiées, prise en main pratique
 - **Élaboration d'une charte des bonnes pratiques numériques**
 - **Ressources disponibles** : CNIL, EducNum, Police Nationale, associations spécialisées
 - **Coordination avec les familles et les aidants**

CONTEXTE ET ENJEUX

La révolution numérique a modifié en profondeur notre rapport à l'information, à l'image et à la relation sociale. Pour les personnes en situation de handicap, internet et les réseaux sociaux représentent à la fois un formidable levier d'autonomie et d'inclusion mais également un espace de risques amplifiés selon leurs fragilités spécifiques. Les professionnels des ESSMS ont un rôle central à jouer pour accompagner des usages éclairés, sécurisés et émancipateurs.

OBJECTIFS

- **Appréhender les bénéfices et les risques** du numérique pour les publics accompagnés
- **Comprendre les mécanismes des addictions sans substance** liées aux écrans
- **Identifier les comportements à risque** et adopter une posture professionnelle adaptée
- **Outiller les équipes et les personnes pour un usage responsable et sécurisé** du numérique
- **Co-construire une charte des bonnes pratiques numériques**



12 max



2 ou 3 jours



1350€/jour



PUBLIC : Travailleur du champ social ou médico-social
PRÉ-REQUIS : Aucun

Soutenir les personnes dans leur projet de parentalité en conciliant autonomie, droits et accompagnement

CONTENU

- 1. Définition de la parentalité**
 - **Les différentes dimensions de la fonction parentale** : affective, éducative, sociale, symbolique
 - **Les interactions** : entre parent, enfant, environnement et institutions
 - **Spécificités de la parentalité selon les types de handicap**
 - **Repérage des besoins spécifiques selon les situations** : déficience intellectuelle, troubles psychiques, troubles du spectre de l'autisme
 - **Analyse des facteurs de vulnérabilité et des ressources parentales**
- 2. Accompagnement des projets parentaux et des grossesses**
 - **Annonce de la grossesse**
 - **Evaluation des ressources parentales et environnementales**
 - **Préparation à l'arrivée de l'enfant**
 - **Soutien à la parentalité dès la naissance**
 - **Articulation avec les professionnels de la périnatalité**
- 3. Accompagner la parentalité à tous les âges de l'enfant**
 - **Petite enfance**
 - **Enfance**
 - **Préadolescence**
 - **Adolescence**
- 4. Adaptation de l'accompagnement aux besoins évolutifs de l'enfant et des parents**
 - **Représentations du handicap** : entre interculturelité et parentalité
 - **Influence des références culturelles dans les pratiques parentales**
 - **Place de la famille élargie**
 - **Représentations du handicap selon les cultures**
 - **Ajustement de la posture professionnelle**
 - **Présentation d'outils mobilisables** : grilles d'analyse des compétences parentales
- 5. Travail en réseau et partenariats**
 - **Identification des partenaires pouvant soutenir la parentalité** : protection maternelle et infantile (PMI), services de protection de l'enfance, réseaux périnataux, structures spécialisées dans le soutien à la parentalité.
 - **Réflexion autour des modalités de collaboration**

CONTEXTE ET ENJEUX

Les professionnels accompagnant des personnes en situation de handicap sont régulièrement confrontés à des situations de parentalité ou de projet parental. Ces situations soulèvent de nombreux enjeux : représentations sociales autour de la capacité parentale, articulation entre protection de l'enfant et respect des droits parentaux, accompagnement des grossesses, diversité des situations (parents d'enfants, préadolescents ou adolescents), complexité des contextes socio-culturels, coordination avec les partenaires (PMI, protection de l'enfance, structures ressources). Cette formation propose d'apporter des repères théoriques et pratiques afin de soutenir les professionnels dans l'accompagnement de la fonction parentale.

OBJECTIFS

- **Comprendre les composantes de la parentalité dans une approche systémique**
- **Identifier les spécificités de la parentalité en situation de handicap**
- **Ajuster sa posture professionnelle dans l'accompagnement des parents**
- **Prendre en compte la dimension interculturelle dans les situations d'accompagnement**
- **Repérer les ressources et partenaires mobilisables**



12 max



1 jour



1350€



PUBLIC : Professionnels éducatifs, paramédicaux, psychologues, travailleurs sociaux, coordinateurs de parcours
PRÉ-REQUIS : Aucun

06.

POLITIQUE RH, DÉMARCHE QUALITÉ ET GESTION DES RISQUES

Qualité de vie et des conditions de travail (QVCT).....	86
Prévenir les TMS : gestes et postures	87
Construire le projet d'établissement ou de service.....	88
S'approprier le référentiel HAS d'évaluation de la qualité des ESSMS	 89
Préparer son évaluation de la qualité HAS par un audit blanc.....	90



formation
en e-learning

Construire une démarche favorisant l'engagement des salariés et la prévention de l'usure professionnelle

CONTENU

1. Définir la QVCT

- **Origine et cadre de la notion** : de la Qualité de Vie au Travail (ANI 2013) à la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (ANI 2020, Code du travail)
- **Les ambitions d'une démarche QVCT** : concilier santé des personnes et performance globale, donner du pouvoir d'agir, améliorer durablement le travail
- **Un périmètre d'action structuré** : six dimensions interconnectées à traiter progressivement

2. Connaître les étapes et points clés d'une démarche QVCT

- **Les principes méthodologiques** : engagement partagé, comité de pilotage, conditions de travail (ANACT), ouverture au changement
- **Le diagnostic et le choix des expérimentations** : analyse de l'existant, indicateurs QVCT, outils ANACT, formalisation et communication
- **L'expérimentation et l'évaluation embarquée** : démarche d'expérimentation, comportement bienveillant, espaces de discussion, indicateurs partagés

3. Construire une démarche QVCT

- **Mobiliser les acteurs et bâtir un plan d'action** : pilotage collectif, articulation des domaines d'action, implication de l'encadrement
- **Déployer les outils de suivi** : baromètre QVCT, gestion des risques (RPS, TMS), communication positive et constante
- **Une posture managériale ajustée** : le triangle management / professionnels / bénéficiaires, le management situationnel
- **Un déploiement dans la durée** : suivi des indicateurs, consolidation des expérimentations réussies

4. Pour aller plus loin : syndrome d'épuisement professionnel et risques psychosociaux

- **Définition et repérage** : critères de la Haute Autorité de Santé, symptômes physiques, émotionnels et mentaux, signes d'alerte à ne pas négliger
- **Facteurs de risque** : facteurs individuels, institutionnels et organisationnels facilitateurs, spécificités des métiers de l'accompagnement
- **Prévention et prise en charge** : niveaux de prévention, plan de prévention, accompagnement du retour au travail



CONTEXTE ET ENJEUX

Accompagner des personnes vulnérables au quotidien engage fortement les équipes des ESSMS, avec un risque réel d'usure professionnelle. Cette formation donne aux professionnels et à l'encadrement une méthode concrète de démarche qualité de vie et des conditions de travail, associée aux repères cliniques essentiels pour repérer et prévenir le syndrome d'épuisement professionnel, afin d'agir avant que la situation ne se dégrade.



OBJECTIFS

- Définir la qualité de vie et des conditions de travail
- Connaître les étapes et points clés d'une démarche QVCT
- Construire une démarche QVCT



12 max



2 ou 3 jours



1350€/jour



PUBLIC : Travailleur du champ social ou médico-social
PRÉ-REQUIS : Aucun

Accompagner les personnes en grande dépendance en sécurisant les gestes et en favorisant la mobilité

CONTENU

1. Comprendre les troubles musculo-squelettiques

- **Apports théoriques** : anatomiques, physiologiques et biomécaniques sur le corps humain
- **Facteurs de risque** : biomécaniques, organisationnels et psychosociaux
- **Pathologies et risques encourus lors des manutentions** : lumbago, hernie discale...
- **Spécificités de la grande dépendance** : charges « vivantes », imprévisibilité des mouvements, troubles associés

2. La personne dépendante

- **Les atteintes** : corporelles neurologiques, traumatiques, sensorielles, motrices
- **Spécificités neuro-orthopédiques** : spasticité, rétractions, déficiences motrices, troubles orthopédiques

3. La démarche d'analyse de l'activité physique

- **Observer la situation de travail** : organisation, matériel disponible, gestes réellement effectués
- **Repérer** : les déterminants du risque, les marges de manœuvre possibles
- **Construire des préconisations** : leviers techniques, organisationnels et humains
- **La démarche d'aide à la mobilité**
 - **Évaluer la personne avant la mobilisation** : capacités sensorimotrices, douleur, coopération possible
 - **Principes d'économie d'effort** : mobiliser les capacités de la personne, limiter le port de charge
 - **Communiquer avec la personne aidée** : avant, pendant et après chaque geste

5. Techniques et aides techniques

- **Transferts, retournements, verticalisations** : principes de sécurité et de confort
- **Aides techniques** : lève-personne, verticalisateur, draps de glisse, disques de transfert
- **Entretien et vérification du matériel** : conditions d'un usage sûr et durable

6. Mise en pratique et ancrage des compétences

- **Mises en situation** : sur cas réels, possibilité d'exercices filmés
- **Analyse de pratiques** : retours d'expérience des participants
- **Plan de prévention** : élaboration collective d'axes d'amélioration pour l'établissement



CONTEXTE ET ENJEUX

En raison de troubles neuromoteurs, sensoriels et orthopédiques, les manutentions des personnes aux handicaps sévères demandent une adaptation des gestes et postures des aidants. Les professionnels sont quotidiennement exposés à des risques de troubles musculo-squelettiques liés aux transferts et aux mobilisations. La prévention de ces risques, repose autant sur l'analyse des situations de travail que sur la maîtrise des gestes et l'usage raisonné des aides techniques.



OBJECTIFS

- Acquérir une démarche d'analyse des situations de travail pour repérer les facteurs de risque de troubles musculo-squelettiques (TMS)
- Maîtriser les techniques d'aide à la mobilité et l'usage raisonné des aides techniques
- Développer une posture de prévention partagée, alliant sécurité du professionnel et bientraitance de la personne accompagnée



12 max



1 ou 2 jours



1350€/jour



PUBLIC : Professionnel du champ social ou médico-social
PRÉ-REQUIS : Tenue vestimentaire et capacité physique adaptée à la pratique en réel



Construire un projet d'établissement fédérateur, opérationnel et partagé
au service des personnes accompagnées

CONTENU

- 1. Cadre législatif et enjeux institutionnels**
- **Rappel du cadre réglementaire** : Loi 2002-2 et droits des usagers Décret n°2009-322, recommandation ANESM / HAS 2010
 - **Définition et finalités du projet d'établissement**
 - **Articulation des différents niveaux de projet** : associatif, établissement, service, projet individuel
- 2. Diagnostic préalable à l'élaboration**
- **Analyse de l'environnement interne** : histoire, valeurs, ressources humaines, organisation, offre de prestations, besoins et caractéristiques des personnes accompagnées
 - **Analyse de l'environnement externe** : territoire, dynamiques partenariales
 - **Méthodes participatives** : groupes de travail, questionnaires, remontées des projets personnalisés
 - **Prise en compte des résultats des évaluations de la qualité** et des orientations des autorités de tutelle.
- 3. Construction et rédaction du projet**
- **Associer les parties prenantes** : piloter des temps de co-construction pluridisciplinaires
 - **Architecture du document** : fondement, axes stratégiques, objectifs opérationnels
 - **Découpage en processus et analyse de performance**
 - **Définition d'objectifs mesurables** : méthode SMART et réalisation des fiches-action (pilotage, ressources, calendrier, indicateurs)
 - **Modalités de validation institutionnelle** (CA, CVS) et de communication interne et externe
- 4. Suivi, actualisation et amélioration continue**
- **Revue périodique du projet** et processus de réévaluation
 - **Articulation entre objectifs du projet d'établissement et projets personnalisés** : allers-retours collectif/individuel
 - **Intégration des résultats d'évaluation** de la qualité HAS et adaptation aux évolutions du public accueilli
 - **Mise à jour du plan de formation** en lien avec les nouvelles orientations législatives et les besoins des équipes



CONTEXTE ET ENJEUX

Le projet d'établissement ou de service est l'outil stratégique dynamique et central de tout ESSMS : il définit les engagements de la structure, garantit les droits des personnes accompagnées et rend lisible son organisation pour l'ensemble des parties prenantes. Sa co-construction participative, son ancrage dans les recommandations de bonnes pratiques de la HAS et son articulation avec les évaluations de la qualité en font un levier puissant d'amélioration continue et de cohésion institutionnelle.



OBJECTIFS

- **Maîtriser le cadre législatif et réglementaire** du projet d'établissement et de service et situer leurs rôles dans le pilotage de l'ESSMS
- **Conduire un diagnostic institutionnel participatif** mobilisant professionnels, personnes accompagnées, familles et partenaires
- **Concevoir / actualiser un projet structuré, opérationnel et évaluable**
- **Assurer le suivi dynamique du projet**, sa révision périodique et son articulation avec les projets personnalisés et la démarche qualité



12 max



1 ou 2 jours



1350€/jour



PUBLIC : Direction et chef de service du champ social ou médico-social, Gestionnaire d'ESSMS

PRÉ-REQUIS : Aucun

Comprendre le référentiel HAS pour faire de l'évaluation un levier
d'amélioration continue des pratiques

CONTENU

- 1. L'évaluation comme un outil de la démarche qualité**
- Expliquer l'évaluation comme un outil de la démarche de qualité
 - Décrire le cadre éthique de référence de l'évaluateur
 - Expliquer la démarche de qualité
- 2. Le référentiel d'évaluation de la HAS**
- Se repérer au sein du référentiel d'évaluation
 - Identifier les critères d'évaluation
 - Repérer les critères impératifs
- 3. Les outils de l'évaluateur**
- Lister les outils de l'évaluateur
 - Distinguer « l'accompagné traceur » et « le traceur ciblé »
 - Expliquer l'audit système

MOYENS PÉDAGOGIQUES



Vidéos



Tests de connaissances



Mise en pratique



Questions corrigées



Fiches téléchargeables



CONTEXTE ET ENJEUX

Le référentiel d'évaluation de la qualité des ESSMS est un outil construit par la HAS finalisé en 2022. Conçu pour se déployer dans tout type d'ESSMS, ce référentiel permet une harmonisation des regards entre les différents acteurs de l'évaluation. Afin de préparer au mieux ce temps fort de la démarche qualité des établissements, cette formation vous permet de mieux appréhender cet outil que vous soyez évaluateur au sein d'un organisme accrédité ou professionnel d'un ESSMS.



OBJECTIFS

- **Expliquer la structure du référentiel d'évaluation de la qualité des ESSMS**
- **Identifier les critères d'évaluation impératifs**
- **Pratiquer les méthodes d'évaluation préconisées pour chacun des trois chapitres du référentiel**



Durée
4h45



Accessible
3 mois



240€



PUBLIC : Tout salarié d'un établissement/d'un service médico-social.
Adaptation de la formation aux handicaps des apprenants sur demande

PRÉ-REQUIS : Aucun

INTERVENANTS : Référent évaluation de la qualité des ESSMS - Qualiticien
Reponsable de formation e-learning

Anticiper l'évaluation HAS et détecter les opportunités d'amélioration

CONTENU

1. Présentation du référentiel Synaé

- Les valeurs fondamentales
- Les 7 thématiques
- Les chapitres
- Les 3 méthodes
- Les objectifs
- Les critères
- Les critères impératifs
- Le rapport

2. Réalisation de l'autoévaluation

- Entretien CH1 (accompagné traceur)
- Entretien CH2 (professionnels)
- Entretien CH3 (gouvernance)
- Entretien CVS

3. Analyse des résultats et opportunités de progrès

- Co-analyse des écarts observés
- Focus sur les outils de la Loi 2002-2
- Conseils sur les pistes d'amélioration
- Priorisation du plan d'actions
- Co-construction du plan d'actions



CONTEXTE ET ENJEUX

Le dispositif d'évaluation de la Haute Autorité de Santé vise à mesurer la qualité de l'accompagnement proposé dans votre ESSMS. Le référentiel Synaé, qui permet de dérouler l'évaluation, nécessite une maîtrise à la fois de son contenu, mais également des enjeux qui le sous-tendent.

Afin d'anticiper les écarts qui pourraient être mis en évidence lors de votre prochaine évaluation, nous vous proposons un accompagnement personnalisé pour procéder à l'autoévaluation de votre ESSMS.

A la suite de cet exercice, nos intervenants, habilités à conduire des évaluations HAS, pourront vous apporter une analyse poussée des résultats et vous accompagneront pour co-construire un plan d'actions conformes aux attendus de la HAS.



OBJECTIFS

- Structurer la démarche évaluative, préparer sa prochaine évaluation et dérouler le processus d'auto-évaluation
- Repérer, analyser les écarts observés
- Recenser, prioriser, co-construire les actions visant à répondre aux écarts repérés



12 max



2 jours



Contactez nous



PUBLIC : Professionnels, gouvernance, personnes accompagnées

PRÉ-REQUIS : Ouverture du compte : Mon portail HAS

07.

FORMATIONS SPÉCIFIQUES

Trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH)	92
Troubles du développement intellectuel (TDI) et troubles DYS.....	93
Comprendre et prévenir les troubles du comportement	94
Comportements-problèmes : sanction et réparation	96
Troubles du comportement TSA : savoir répondre.....	98
Lecture sensorielle des comportements.....	99
Psychotraumatismes et handicap	100
Troubles du neurodéveloppement (TND)	101
Handicaps génétiques et trisomie 21.....	102
Lésions cérébrales et handicap	103
Le handicap social.....	104
Troubles de l'attachement et soutien à la parentalité	105

Comprendre le TDAH pour individualiser les accompagnements,
les apprentissages et la vie quotidienne

CONTENU

1. Les symptômes cliniques du trouble déficit de l'attention avec hyperactivité (TDAH)

- Inattention, difficultés de concentration, à finir une tâche, persistante plus de six mois
- Activité motrice excessive, évoluant depuis la petite enfance
- Tendance à agir de manière impulsive, présente de façon inconstante
- Evolution de la symptomatologie avec l'âge
- Différenciation de troubles d'origine psychogène, notamment au regard de la durée des signes cliniques et de la présence de signes associés

2. Retentissement au quotidien sur la vie familial, scolaire, social, émotionnel

- **Symptomatologie fréquemment associée** : troubles du sommeil, troubles anxieux
- **Evaluation psychomotrice** : troubles des coordinations globales et fines, chutes fréquentes
- **Retentissement psychoaffectif** : difficultés de prise en compte des consignes, de gestion des émotions, de la frustration - les fonctions exécutives
- **Autres difficultés** : troubles des apprentissages, dispersion de la pensée, décrochage scolaire

3. Accompagnement éducatif et thérapeutique

- **Psychomotricité et autres approches corporelles**, matériel spécifique
- **Conseils pour l'école et le domicile**
- **Programme d'entraînement aux habiletés parentales type Barkley**
- **Médications** : indications, points de vigilance
- **Assurer et coordonner le suivi de l'enfant** : dans une approche multidisciplinaire



CONTEXTE ET ENJEUX

Le trouble déficit de l'attention / hyperactivité est un trouble chronique, d'intensité variable, qui peut persister à l'âge adulte. Le TDAH, avec ou sans impulsivité, peut avoir des répercussions préjudiciables en termes de scolarisation, socialisation, parcours professionnels, ou encore conduites à risque et conduites addictives.



OBJECTIFS

- **Connaître la symptomatologie du trouble déficit de l'attention / hyperactivité**
- **Evaluer le retentissement du TDAH au quotidien, notamment en termes d'apprentissage**
- **Définir l'accompagnement qui peut être proposé à l'enfant et à sa famille**



12 max



1 ou 2 jours



1350€/jour



PUBLIC : Professionnel du champ social ou médico-social
PRÉ-REQUIS : Aucun

Adapter les apprentissages aux besoins des personnes
présentant un TDI ou un trouble DYS

CONTENU

1. Fondements des apprentissages

- **Cognition et intelligence** : le traitement de l'information par le système nerveux central ; les grandes fonctions cognitives de l'esprit humain
- **Le retard « simple » dans les acquisitions**
- **Les troubles spécifiques des apprentissages** et leur impact sur le développement
- **La notion de déficience intellectuelle** : définition, repères et classification

2. Le développement cognitif, langagier, socio-émotionnel et ses troubles

- **Généralités sur le développement cognitif de l'enfant**
- **Les apprentissages moteurs** : dyspraxie, troubles de la coordination
- **Langage et apprentissage** : aphasie, dyslexie, dyscalculie
- **Mémoire et apprentissage** : les différents types de mémoire, les facteurs ayant un impact sur la mémorisation, l'évaluation des capacités mnésiques
- **Attention et apprentissage** : troubles neuro-visuels, hyperactivité
- **Cognition sociale et apprentissage** : émotions, empathie, jugement
- **Le syndrome dysexécutif** : flexibilité, métacognition

3. Evaluation des compétences et des connaissances de l'apprenant

- **Dépistage des troubles cognitifs** : globaux ou spécifiques
- **Moyens évaluatifs existants** : bilans des forces et faiblesses des enfants présentant un trouble spécifique de l'apprentissage
- **Déterminer les conséquences des troubles d'apprentissage** : échecs, estime de soi...
- **Les « DYS »** : définition, description, causes, prévalence
- **Identifier le trouble primaire** d'un trouble « multi-DYS »

4. Développer des pistes d'accompagnement, de rééducation

- **Identifier les objectifs opérationnels** : dans l'élaboration d'un projet individuel
- **Les rôles de chacun dans la rééducation** : neuropsychologue, orthophoniste, ergothérapeute...
- **La rééducation neuropsychologique pour permettre une meilleure adaptation scolaire, sociale et familiale** : réduction des difficultés, mise en place de compensation, aménagement de l'environnement



CONTEXTE ET ENJEUX

La notion de troubles du développement intellectuel (TDI), des processus cognitifs mis en jeu dans tout apprentissage, est complexe - nécessitant pour y répondre une connaissance fine des spécificités cognitives. Les enfants, adolescents, qui parlent mal, parlent mais sans donner sens, ne comprennent pas, écrivent difficilement, s'agitent, sont maladroits, au comportement déroutant... présentent différentes pathologies qu'il est important de diagnostiquer pour une approche adaptée.



OBJECTIFS

- **Prendre conscience des processus cognitifs mis en jeu dans tout apprentissage**
- **Identifier les différents troubles d'apprentissage**
- **Connaître les moyens et outils d'évaluation existants**
- **Appréhender les pistes d'action existantes**



12 max



1 ou 2 jours



1350€/jour



PUBLIC : Professionnel du champ social ou médico-social
PRÉ-REQUIS : Aucun

Évaluer les troubles pour construire des réponses adaptées et ralentir leur fréquence



CONTEXTE ET ENJEUX

De nombreuses personnes en situation de handicap ont une vie affective riche ; certaines présentent une immaturité, un état dépressif ; d'autres des troubles plus ou moins graves du comportement. De nombreux facteurs peuvent être à l'origine de tels troubles, ce qui nécessite de la part des professionnels une rigueur dans l'observation et l'analyse des facteurs en cause, puis souvent un important accompagnement éducatif, voire médical.



OBJECTIFS

- Connaître les principaux troubles du comportement observables
- Prendre en compte dans la genèse de la violence et de l'agressivité les éléments liés au handicap
- Analyser les mécanismes institutionnels favorisant l'émergence de tels comportements
- S'approprier des outils d'observation et d'évaluation
- Approfondir les réponses à apporter : contention, sanction, réparation
- La prévention



12 max



2 jours



2700€



PUBLIC : Professionnel du champ social ou médico-social

PRÉ-REQUIS : Aucun

CONTENU

1. Aspects législatifs et juridiques

- HAS : Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles
- Protection : droits et devoirs des professionnels
- Aspects réglementaires : HAS 2017 Les « comportements-problèmes », prévention et réponses, les espaces de calme-retrait et d'apaisement
- Procédures de signalement : pourquoi, quand ? L'après

2. Troubles du comportement émanant des personnes accompagnées

- Violence, agressivité, haine, colère, angoisse, peur
- Passage à l'acte, décompensation
- Automutilation
- Ressentis des professionnels : face à l'agressivité, à certaines évolutions pathologiques

3. Facteurs liés au handicap favorisant les comportements agressifs ou violents

- Difficultés : de communication, de socialisation
- Le retentissement des limites de capacités sur l'adaptation au quotidien
- Problèmes somatiques : hypersensibilité sensorielle, douleurs, troubles du sommeil...
- Souffrances psychoaffectives, psychotraumatismes
- Selon le type de handicap : trouble du spectre autistique, handicap psychique...
- Les conséquences du handicap sur la famille : violence intra-familiale

4. Violence et institution

- Définitions et classifications internationales : maltraitance / bientraitance
- La violence des soins : traitements...
- La violence insidieuse de la pédagogie : l'autodétermination
- La vie en collectivité : les comportements sexuels déviants

5. Observer et évaluer les troubles du comportement

- Communiquer avec la personne accompagnée en difficulté
- Analyse fonctionnelle de chaque trouble du comportement
- Fiche de comportement
- Repérer les éléments susceptibles d'influencer nos observations

6. Réponses spécifiques à des comportements difficiles

- La problématique à l'origine du trouble
- Définir une thérapeutique selon le type de handicap : cognitive, comportementale, médicamenteuse
- Communication et cohérence d'équipe
- Limites des professionnels face à certaines situations : relais, pour quoi ?
- Contention : réglementation RBPP HAS, procédures de mise en place et de suivis
- Sanction, réparation : la responsabilisation, les modalités d'une sanction éducative

7. Prévenir les comportements problématiques

Au niveau institutionnel

- Outils de pilotage et de gestion au quotidien : travail interdisciplinaire, indicateurs divers, écoute et soutien des professionnels, comité spécifique, protocoles
- Projet personnalisé / projet professionnel
- Prise en compte de la satisfaction des personnes
- La communication non violente : objectifs, principes, reformulation et écoute active, débriefing collectif et plan d'action personnel

Au niveau de la personne

- Enseigner un comportement adapté
- Apprendre à gérer ses émotions et à les exprimer
- Réfléchir avant d'agir
- L'autodétermination : choisir, renforcer une image positive de soi

Donner un cadre éducatif aux comportements-problèmes en conciliant responsabilisation, droits et accompagnement



CONTEXTE ET ENJEUX

Face aux comportements-problèmes en établissement médico-social, les professionnels doivent conjuguer exigences réglementaires, compréhension clinique du passage à l'acte et posture éducative fondée sur le sens plutôt que sur la contrainte. Cette formation donne aux équipes un cadre clair et des outils concrets pour prévenir les situations de crise et redonner à la personne accompagnée des raisons de s'engager dans son parcours.



OBJECTIFS

- **Différencier les dispositifs** auxquels il peut être fait appel lors d'un trouble du comportement sévère
- **Analyser les mécanismes du passage à l'acte** pour mieux prévenir et désamorcer les situations de crise
- **Distinguer sanction éducative, réparation et punition** à partir des apports des sciences de l'éducation
- **Mobiliser les leviers de la motivation et de l'autodétermination** dans l'accompagnement



PUBLIC : Travailleurs du champ social ou médico-social
PRÉ-REQUIS : Aucun



12 max



1 ou 2 jours



1350€/jour

CONTENU

1. Cadre réglementaire et éthique

- **Recommandation de bonnes pratiques HAS :** « Les comportements-problèmes, prévention et réponses », poser la prévention et l'analyse fonctionnelle avant toute réponse contenant
- **Droits des personnes accueillies :** Loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale, charte des droits et libertés de la personne accueillie
- **Espaces de calme-retrait et d'apaisement :** conception de l'espace comme outil de prévention plutôt que comme mesure de contrainte
- **Cadre légal de l'isolement et de la contention :** Loi du 26 janvier 2016 de modernisation du système de santé, Code de la santé publique, principe de dernier recours et de traçabilité

2. Comprendre le passage à l'acte

- **Approche clinique :** le passage à l'acte comme décharge motrice venant court-circuiter l'élaboration psychique face à une tension interne insupportable
- **Facteurs déclencheurs :** frustration, angoisse, douleur, incapacité à mettre en mots un vécu émotionnel, psychotraumatisme
- **Apprendre à différer l'action :** développement des capacités de régulation émotionnelle et de mise en mots avant le geste

3. Sanction éducative, réparation et punition

- **Distinction sanction / punition :** la sanction s'adresse à un sujet capable de comprendre et de se réparer, la punition ne vise que la contrainte
- **Principes de la sanction éducative :** sens, proportionnalité, réversibilité, association du sujet à la réflexion sur son acte
- **La réparation comme processus :** restauration du lien social et de l'image de soi

- **Responsabilisation de l'auteur :** recommandations HAS sur l'accompagnement de l'auteur d'un comportement-problème, distinction des responsabilités civile, pénale et personnelle

4. Motivation, sens et autodétermination

- **Réflexion sur ce qui fait levier :** amener la personne à développer sa participation à sa vie et à se projeter dans l'avenir
- **Participation aux actes de la vie quotidienne :** levier concret de remobilisation et de restauration d'une image de soi positive
- **L'autodétermination :** besoins fondamentaux de compétence, d'autonomie et d'appartenance sociale comme moteurs de l'engagement
- **Logothérapie de Viktor Frankl :** la quête de sens comme ressource pour se projeter dans l'avenir, y compris après des situations de rupture

5. La communication non violente, un outil de prévention

- **Le modèle de Marshall Rosenberg en quatre étapes :** observation, sentiment, besoin, demande
- **Mise en pratique :** reformulation, écoute active, désamorçage d'une situation de tension par les mises en situation
- **Analyse de la pratique :** débriefing post-incident et construction collective d'un plan d'action

Comprendre les troubles du spectre autistique pour personnaliser les réponses professionnelles

CONTENU

1. Préambule : qu'est-ce que l'autisme ?
- Définitions : DSM-5
 - L'autisme de haut niveau sans déficience cognitive et langagière (ex syndrome d'Asperger)
 - Les troubles du spectre autistique dans le cadre plus global de pathologies syndromiques à l'origine de handicaps
2. Description des troubles du comportement TSA
- L'automutilation
 - Violence gestuelle et verbale envers les pairs et encadrants
 - Troubles de l'anxiété, autres troubles du comportement et analyse fonctionnelle
 - Les stéréotypies et rituels chez la personne avec un TSA et leurs manifestations : motrices, vocales, sensorielles, les autostimulations...
3. Facteurs en cause
- Éléments liés au handicap : hyperesthésie sensorielle, intolérance au changement...
 - Les douleurs : les connaître pour les traiter
 - L'impact du vécu sur le comportement (harcèlement...), psychotraumatisme
 - Les difficultés de communication
 - Attitudes de l'environnement en favorisant l'émergence
4. Analyse fonctionnelle de chaque trouble du comportement
- Savoir décrire un comportement
 - Fiches d'analyse du comportement
 - Les différentes théories explicatives
5. Définir une intervention thérapeutique face aux conduites difficiles et agressives
- Prendre en compte les troubles sensoriels
 - Développer la communication et les habiletés fonctionnelles
 - Scénarios sociaux : thérapie cognitive et comportementale, enseigner un comportement alternatif adapté
 - Réduire l'oisiveté
 - Motiver la personne à fournir un effort d'adaptation
 - Prévenir les comportements problématiques
 - Pharmacothérapie



CONTEXTE ET ENJEUX

Automutilation, violence, stéréotypies, anxiété : les troubles du comportement chez la personne avec un TSA mettent souvent les équipes en difficulté, faute d'en comprendre l'origine. Cette formation permet d'identifier les facteurs déclenchants - sensoriels, douleur, vécu, communication - pour construire une réponse professionnelle adaptée, loin de l'improvisation ou du seul traitement symptomatique.



OBJECTIFS

- Connaître les particularités comportementales TSA
- Identifier les facteurs en cause des troubles du comportement TSA
- Analyser le trouble du comportement
- Savoir définir une réponse aux troubles du comportement



12 max



1 ou 2 jours



1350€/jour



PUBLIC : Professionnel du champ social ou médico-social
 PRÉ-REQUIS : Aucun

Interpréter l'impact des particularités sensorielles pour moduler l'accompagnement et prévenir les comportements-problèmes

CONTENU

1. Les différents sens
- Informations sensorielles extérieures (extéroceptives) : la vue, l'ouïe, l'odorat, le goût
 - Informations sensorielles intérieures (intéroceptives) : perception des organes internes, sensations de faim et de satiété, douleur viscérale, rythme cardiaque
 - Autres informations sensorielles (proprioceptives) : le toucher, l'équilibre, la position du corps dans l'espace, tendons et articulations
 - Du sens à la perception : rôle du système nerveux central dans le traitement de l'information, notion d'intégration sensorielle, seuils de tolérance individuels
2. Comment les personnes avec un TSA perçoivent le monde ?
- Hyperesthésie : hypersensibilités acoustique, visuelle, odorat et tactile ; stratégies d'évitement et phénomènes de surcharge sensorielle
 - Hypoesthésie : non expression ou expression atypique de la douleur, recherche de stimulations sensorielles fortes, autostimulations
 - Différentes variations : impact temporel des perceptions, fluctuation selon le contexte, la fatigue ou le niveau de stress
3. Comment repérer ces particularités
- L'observation : savoir repérer les attitudes et postures inhabituelles, grille d'observation partagée en équipe
 - Le profil sensoriel : modèles de Bogdashina et de Dunn, construction d'un profil sensoriel simplifié utilisable au quotidien
 - Retentissements au quotidien : alimentation sélective, évictions de certains lieux ou situations, fatigue sensorielle, les troubles du comportement
4. Les réponses apportées
- Aménagements spatiaux et architecturaux : penser les espaces du quotidien, créer des zones de calme et de retrait, limiter les stimuli superflus
 - Prévention de l'anxiété face aux changements : préparer les changements dans l'environnement, anticiper au moyen de supports visuels et de routines repérables
 - Proposer des solutions matérielles : casques, vêtements lestés, balles anti-stress, filtres visuels
 - Ajustement des pratiques professionnelles : adapter le rythme, la communication et la proximité physique ; coordonner l'accompagnement en équipe pluridisciplinaire



CONTEXTE ET ENJEUX

La lecture sensorielle des comportements facilite la compréhension de ce qui se joue au quotidien : elle constitue une porte d'entrée essentielle dans la relation avec la personne accompagnée. En reliant particularités sensorielles et manifestations comportementales, elle permet aux professionnels d'ajuster leur posture, leur environnement et leurs modalités d'accompagnement au plus près des besoins réels de la personne.



OBJECTIFS

- Différencier sensations et perceptions
- Connaître les spécificités sensorielles des personnes avec un TSA
- Etablir le profil sensoriel simplifié des personnes avec un TSA
- Comprendre le lien entre particularités sensorielles et troubles du comportement



12 max



1 ou 2 jours



1350€/jour



PUBLIC : Professionnel du champ social ou médico-social
 PRÉ-REQUIS : Aucun

Repérer les psychotraumatismes pour adapter l'accompagnement des personnes en situation de handicap

CONTENU

- 1. Identifier une cause psychique lors d'une manifestation organique / comportementale
 - Définitions : stress, traumatisme, psychotraumatisme, état de stress post-traumatique
 - Différencier la douleur psychique de la douleur organique
 - L'expression de la souffrance psychique : difficultés cognitives, mnésiques, de repérage chronologique, dans l'espace, de compréhension, ou encore de l'élocution
 - Caractéristiques de la pathologie post-traumatique : mémoire traumatique, perte de l'élan vital, dissociation péri-traumatique
- 2. Facteurs à l'origine d'une souffrance psychique chez une personne en situation de handicap
 - Passé traumatique médical
 - Souffrance psychique lors des pertes de la marche, de la vue... (maladies dégénératives, cérébrolésions)
 - Souffrance de ne pas se faire comprendre
 - Difficulté du respect des règles éducatives
 - Perception par la personne de son handicap : moqueries, échec, reproches, jalousie
 - Carence affective
 - Agressions diverses, dont à caractère sexuel
 - Constitution d'une mémoire traumatique lorsque le danger perdure
- 3. Attitudes professionnelles à développer
 - Comprendre les mécanismes neurobiologiques en cause dans les psychotraumatismes
 - Prendre en compte le vécu traumatique : amener les personnes à s'exprimer, analyser les comportements en terme de vécu traumatique, ne pas laisser les personnes exposées seules à leur douleur
 - Rôle de la « cellule psychique » lors d'évènements traumatiques graves
 - De la mémoire traumatique émotionnelle à une mémoire autobiographique
 - La place de la thérapeutique médicamenteuse à visée psychique
 - Proposer un environnement sécurisant
 - Importance de la reconnaissance du statut de victime
 - Éléments éthiques
 - Prévention : en termes de recommandations, et de détection



CONTEXTE ET ENJEUX

La souffrance psychoaffective de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte peut être en lien ou non avec son handicap.

Les psychotraumatismes sont des « conséquences normales sur la santé mentale, de situations anormales : les violences ». De nombreuses personnes, notamment fragiles, victimes de violences (intra-familiales, sexuelles...), peuvent encore ne pas bénéficier des soins spécifiques nécessaires.



OBJECTIFS

- Connaître les manifestations cliniques de la souffrance psychoaffective, des psychotraumatismes chez les personnes que vous accompagnez
- Déterminer les facteurs à l'origine d'un état de stress post-traumatique chez une personne en situation de handicap
- Développer un accompagnement spécifique



12 max



2 ou 3 jours



1350€/jour



PUBLIC : Professionnels du champ social ou médico-social

PRÉ-REQUIS : Aucun

Comprendre les TND (définitions, diagnostics, bilans) pour ajuster les accompagnements aux besoins de chaque personne

CONTENU

- 1. Quelques définitions
 - Le concept de trouble du neurodéveloppement
 - Ses causes : lésionnelles ou génétiques
 - Comment fait-on le diagnostic ? Les examens complémentaires
 - Notion de handicap : primaire, secondaire
 - Le diagnostic différentiel : nomment psychoaffectifs
- 2. Les différents troubles neurodéveloppementaux (DSM-5)
 - Troubles du développement intellectuel (TDI) : capacités cognitives et compétences adaptatives
 - Troubles du spectre de l'autisme (TSA) : syndromique ou non
 - Troubles moteurs : dyspraxies, dysgraphie...
 - Troubles développementaux du langage : dysphasie...
 - Troubles spécifiques des apprentissages : dyslexie, dyscalculie...
 - Trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH)
- 3. Apports de l'évaluation médico-sociale pour une intervention au plus près des besoins de l'enfant
 - Les divers types d'évaluation : neurologique, neuropsychologique, sociale... tests spécifiques (diagnostic de l'autisme, de dyslexie...)
 - Schéma synthétique de la démarche d'évaluation de Nader-Grosbois : macro fonctionnement, fonctionnement intermédiaire, micro fonctionnement
 - Pour l'enfant en situation de handicap : connaissance des problématiques médicales, prévention des handicaps secondaires, accompagnement rééducatif, aide à la compréhension de la genèse des troubles du comportement
 - Pour sa famille : conseil génétique, explication de la pathologie et des attitudes à éviter, conseils associatifs
 - Pour le médecin généraliste : interlocuteur privilégié de la famille : meilleur ajustement des soins et de l'accompagnement, notamment en termes de pronostic
- 4. Les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de la HAS
 - Du dépistage à l'accompagnement



CONTEXTE ET ENJEUX

Les troubles du neurodéveloppement, un enjeu de santé publique majeur, mobilisent de plus en plus les acteurs du médico-social, du soin et de la recherche. Comprendre l'origine du handicap est la première étape indispensable pour offrir un accompagnement plus juste, efficace et personnalisé. C'est le levier fondamental pour améliorer la qualité de vie de la personne, et apaiser l'inquiétude et l'errance des familles confrontées à l'incertitude.



OBJECTIFS

- Comprendre le concept de trouble du neurodéveloppement (TND), son apport dans l'accompagnement au quotidien des enfants en situation de handicap
- Identifier les différents TND : TSA, TDI, TDAH...
- Placer le diagnostic du TND comme fil conducteur des actions thérapeutiques et éducatives à mettre en place.
- Les Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles de la Haute Autorité de Santé



12 max



1 ou 2 jours



1350€/jour



PUBLIC : Travailleurs du champ social ou médico-social

PRÉ-REQUIS : Aucun

Savoir reconnaître les particularités des handicaps génétiques pour personnaliser l'accompagnement

CONTENU

1. Les pathologies génétiques à l'origine des handicaps

- Diagnostic : anomalies chromosomiques, géniques - le conseil génétique
- Examens complémentaires
- Les handicaps rares : Arrêté du 2 août 2000, Loi 2002-2
- Caractéristiques : morphologiques, médicales, d'apprentissage, le vieillissement

2. Le syndrome de Down (trisomie 21)

- Rappel génétique
- Les principales atteintes organiques : atteintes cardiaques, ORL, thyroïdienne, hypotonie...
- Retard de développement du langage
- Les possibilités d'apprentissages (neuropsychologie)
- Le vieillissement

3. Autres affections fréquentes

- X-Fragile, Rett, Angelman, Cornelia Delange, Di George, Willi-Prader, Williams et Beuren, Smith Magenis et autres délétions, épilepsies sévères...
- Pour chacune des atteintes génétiques, seront envisagés les aspects médicaux, les caractéristiques développementales notamment langagières, comportementales et cognitives, les attitudes préventives des handicaps secondaires

4. Aide et soutien à la vie sociale

- Projet de vie de la personne, vie affective
- Encourager le développement de la capacité de choix, l'autodétermination
- Le cheminement des parents
- Place des associations de familles
- Etude de cas concrets



CONTEXTE ET ENJEUX

Les possibilités de mise en évidence d'une anomalie génétique à l'origine de certains handicaps permet d'orienter les actions thérapeutiques des personnes qui en sont porteuses. Leur durée de vie s'est beaucoup allongée depuis plusieurs années, ouvrant à un accompagnement spécifique évolutif.



OBJECTIFS

- **Appréhender le concept de handicap génétique**
- **Connaître les principaux syndromes identifiés** : trisomie 21, Xfra, syndrome de Rett, d'Angelman...
- **Apprendre à établir un projet personnalisé** adapté à chaque personne



12 max



1 ou 2 jours



1350€/jour



PUBLIC : Professionnel du champ social ou médico-social

PRÉ-REQUIS : Aucun

Soutenir l'autonomie en tenant compte des lésions cérébrales (IMC, polyhandicap, traumatisme crânien, épilepsie) et de leurs évolutions

CONTENU

1. Les conséquences des lésions cérébrales au quotidien

- **Gravité des lésions** : antécédents médicaux à l'origine du handicap (grades de l'anoxie, du coma, respiration artificielle...), déficiences sensorielles, motrices, langagières, séquelles neuropsychologiques
- **Les bonnes pratiques pour éviter complications** : détresses viscérales, déformations, et maintenir les fonctions physiologiques
- **Répondre aux difficultés** : nutritionnelles, de déglutition, de mastication
- **L'épilepsie** : définition, les différentes crises, conduite à tenir, traitement

2. Les moyens à développer : récupération / apprentissage

- **Développement du potentiel de réalisation de la personne cérébralisée** : le développement cérébral, la plasticité cérébrale
- **Évaluation et rééducations pluridisciplinaires**
- **Les grandes fonctions** : la communication, le déplacement, la préhension, les repères spatio-temporaux, les fonctions exécutives, la mémoire
- **Quelques approches spécifiques** : communicationnelles, sensorielles, psychomotrices...
- **Importance des partenaires**

3. Difficultés comportementales - qualité de vie

- **Traumatisme psychique, deuil**
- **Image de soi** : regard des proches sur la personne lésée cérébrale
- **Être vigilant** : aux troubles de l'humeur, au repli, à l'irritabilité...
- **Soutien psychologique**

4. Projet de vie dans le quotidien

- **Donner sens aux actes de la vie quotidienne**
- **Socialisation** : vivre et interagir avec les autres
- **Insertion habitat, professionnelle**
- **Autodétermination**



CONTEXTE ET ENJEUX

Quelle qualité de vie offrir à la personne cérébralisée ? Face aux particularités des déficits de ces personnes, cette formation apporte aux professionnels des repères précis permettant de construire un accompagnement personnalisé favorisant la récupération des capacités, la qualité de vie et le soutien à l'autonomie.



OBJECTIFS

- **Connaître les séquelles des lésions cérébrales** : neurologiques, cognitives, communicationnelles... l'épilepsie
- **Prendre en compte les capacités de récupération et d'apprentissage** : plasticité cérébrale, neurodéveloppement
- **Appréhender la qualité de vie** : la souffrance psychoaffective de personnes cérébralisées et de leurs familles - difficultés comportementales
- **Développer des actions d'accompagnement adaptées**, la socialisation, l'autodétermination



12 max



1 ou 2 jours



1350€/jour



PUBLIC : Professionnel du champ social ou médico-social

PRÉ-REQUIS : Aucun

Prendre en compte les mécanismes du handicap social pour favoriser l'inclusion et le pouvoir d'agir

CONTENU

- 1. Comprendre le handicap social**
 - Le développement normal des compétences sociales
 - Le handicap social comme pathologie du lien social
 - Distinction avec les autres formes de handicap
 - Caractéristiques de la population concernée
 - Origines multifactorielles
- 2. Manifestations et conséquences du handicap social**
 - Théories de l'attachement
 - Psychotraumatisme complexes
 - Troubles du comportement
 - Troubles relationnels
 - Troubles psychopathologiques associés
 - Impact sur l'autonomie sociale
- 3. Construire la relation d'aide et favoriser la parole**
 - Cadre de l'entretien
 - Techniques d'entretien
 - Favoriser l'émergence de la parole
 - Que faire de la parole recueillie
- 4. Posture professionnelle et distance ajustée**
 - La juste distance professionnelle
 - Mécanismes psychiques en jeu
 - Attitudes professionnelles adaptées
 - Prendre soin de soi
- 5. Contractualisation et projet personnalisé**
 - Évaluation globale de la situation
 - Co-construction d'objectifs atteignables
 - Rythme et temporalité
 - Intervention en équipe et en réseau
- 6. Gestion des situations de crise et des tensions**
 - Repérage des signes avant-coureurs
 - Prévention des crises
 - Gestion en situation de crise
 - Après la crise

CONTEXTE ET ENJEUX

Le handicap social se caractérise par un ensemble de difficultés psychosociales consécutives à des ruptures précoces, des traumatismes ou des carences affectives majeures. Cette réalité complexe, touchant enfants, adolescents et adultes accueillis en institutions, nécessite une compréhension approfondie des mécanismes en jeu et l'adaptation des pratiques d'accompagnement pour favoriser la reconstruction du lien social et l'accès à l'autodétermination.

OBJECTIFS

- **Définir le handicap social et identifier ses origines**, ses manifestations cliniques et ses conséquences sur le développement psychosocial
- **Comprendre les troubles de l'attachement et les psychotraumatismes**, leurs impacts comportementaux et relationnels
- **Construire une posture professionnelle ajustée** entre implication et distanciation, mobiliser les outils de la relation d'aide et favoriser l'émergence de la parole
- **Élaborer des réponses éducatives adaptées**, fédérer les partenaires au projet
- **Prévenir et gérer les différentes situations de crise**



12 max



2 ou 3 jours



1350€/jour



PUBLIC : Travailleurs du champ social ou médico-social
PRÉ-REQUIS : Aucun

Repérer les troubles de l'attachement et accompagner la restauration du lien parent-enfant

CONTENU

- 1. Les étapes clés du développement du nourrisson et du petit enfant**
 - Les 1000 premiers jours de vie
 - Développement psychomoteur, langagier et cognitif
 - Les composants de la cognition sociale, et leur développement
 - Les déterminants environnementaux : la qualité des stimulations sociales offertes aux enfants
- 2. Qu'est-ce que l'attachement ?**
 - **Les besoins primordiaux de tout nourrisson :** sécurité, affection, éducation
 - **La création des liens d'attachement :** l'anxiété face à l'étranger
 - **Hypothèses neurophysiologiques :**
 - la stabilité des patterns d'attachement
 - le stress et ses conséquences sur le développement de l'enfant
 - périodes sensibles critiques dans l'apprentissage d'habiletés sociales
 - rôle de la culture
- 3. Les troubles de l'attachement**
 - **Les différents types d'attachement**
 - **Non attachement :** attachements désordonnés, attachements interrompus
 - **Les psychotraumatismes**
 - **Les comportements antisociaux**
 - **Manifestations cliniques comportementales des troubles de l'attachement**
- 4. Conséquences sur l'accompagnement de l'enfant**
 - **Déterminer les besoins fondamentaux de l'enfant**
 - **Quels éléments de soins sont décisifs par les professionnels**
 - **Quels éléments de soins sont décisifs par les substituts parentaux**
 - **La prise en compte des psychotraumatismes**
- 5. Le travail éducatif avec les parents, les aider à (re) devenir « compétents »**
 - **Le dialogue parents-professionnel**
 - **L'origine de la parentalité « défailante » :** histoire de vie, caractéristiques culturelles et environnementales, le syndrome d'épuisement des parents
 - **Identifier les difficultés et manques des parents :** leur impact sur l'enfant, le fonctionnement de la famille
 - **Identifier les ressources des parents :** sociales et environnementales
 - **Mettre en évidence les compétences parentales :** éléments de base à l'intervention
 - **Approche type Theraplay**

CONTEXTE ET ENJEUX

Pour le jeune enfant, la mise en place d'un lien stable et sécurisant avec une figure maternelle répondant à ses besoins est primordial. Ce lien d'attachement, en devenant intériorisé, servira par la suite de modèle à toutes les relations intimes et sociales de l'individu. Des troubles de l'attachement persistants sont fréquemment observés chez les personnes ayant vécu des expériences pathogènes pendant la petite enfance, faisant s'interroger sur les soins à développer. Il nous faut réfléchir aux caractéristiques de soutien à des parents aux comportements inadaptés, en échec avec leurs enfants, ainsi qu'aux stratégies à mettre en place pour retisser les liens.

OBJECTIFS

- **Comprendre la place de l'attachement** dans le développement de l'enfant, notamment de ses capacités psychosociales et cognitives
- **Connaître les manifestations cliniques** en lien avec des troubles de l'attachement et savoir les repérer.
- **Acquérir des connaissances sur les possibilités thérapeutiques**
- **Savoir définir les limites et les capacités des parents**, base de toute évolution vers une compétence parentale



12 max



1 ou 2 jours



1350€/jour



PUBLIC : Travailleurs du champ social ou médico-social
PRÉ-REQUIS : Aucun



MODALITÉS ET TARIFS

Modalités de formations



→ Stage intra

Nos interventions dans vos structures, adaptables aux besoins pour répondre aux questionnements et situations spécifiques, échanger autour des pratiques et nourrir des réflexions communes.



→ E-learning

Notre formule adaptée au rythme de chacun, facile à déployer, notamment pour des petits effectifs comme de nouveaux arrivants ou encore pour les besoins spécifiques d'un professionnel.



→ Autres interventions ponctuelles

Conférences pour dynamiser vos équipes sur un sujet majeur, coaching avec un spécialiste sur un point clé, audit lors de vos temps forts ou de transition : nos équipes vous écoutent pour créer votre solution sur-mesure.

Tarifs des formations

- Ces tarifs s'appliquent sur les formations présentées dans ce catalogue, pour 2027
- Coût pédagogique des formations en intra : 1350 € TTC par jour
- Coût pédagogique des formations en e-learning : selon le module
- Réductions* sur les coûts pédagogiques de formation :**



Membres du réseau Unapei :
- 8%
soit 1242 € TTC par jour



ESMS utilisateurs Airmes
- 10%
soit 1215 € TTC par jour



Associé·es de la SCIC AIR :
- 12%
soit 1188 € TTC par jour

* Les réductions s'appliquent uniquement sur les coûts pédagogiques. Les réductions ne sont pas cumulables entre elles et s'appliquent quelle que soit la modalité de réalisation de la formation. Les associé·es désignent les personnes physiques ou morales ayant acquis la qualité d'associé·e de la SCIC AIR par la souscription d'au moins une part sociale, conformément à ses statuts.

Devenir associé·e, c'est s'engager pour un modèle éthique : www.airhandicap.org > **La coopérative**

Les prestations proposées par AIR sont soumises aux Conditions Générales de Vente disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : www.airhandicap.org > **CGV**

Contactez-nous !

ÉCHANGEONS SUR VOS BESOINS DE FORMATION



03 81 50 06 20



relation@airhandicap.org

Contactez-nous pour toutes vos autres questions

Coopérative AIR :
03 81 50 00 44

Évaluations de la qualité : evaluation@airhandicap.org

DUI Airmes : cooperation@airhandicap.org

Devenir associé·e : viocooperative@airhandicap.org

Découvrez la coopérative, nos valeurs et nos services

www.airhandicap.org

Suivez-nous :



[@airhandicap](https://www.instagram.com/airhandicap) [@Coopérative AIR / Airmes](https://www.instagram.com/cooperativeair)



- AIR (Action Information Recherche) est une SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) située au 6b boulevard Diderot à Besançon, et intervenant partout en France
- AIR est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité n° 43250034225 auprès du préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté

- AIR est un organisme de formation certifié Qualiopi et enregistré DPC sous le n° 4645
- AIR est un organisme autorisé par la HAS pour l'évaluation de la qualité des ESSMS
- Airmes est un DUI référencé Ségur dans les couloirs Handicap depuis le 22/03/2023 et Protection de l'Enfance depuis le 11/12/2023





Contactez - nous

ACTION INFORMATION RECHERCHE - AIR

6b boulevard Diderot - 25 000 Besançon

relation@airhandicap.org

03 81 50 06 20

www.airhandicap.org

